

ANP La sécurité, priorité des priorités

Arrestation de 46 contrebandiers et saisie d'armes dans le sud du pays

La première année du quatrième mandat du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura été marquée par plusieurs succès pour l'Algérie que ce soit au niveau national ou international. A l'évidence, le plus grand succès demeure la consolidation de la stabilité du pays, malgré les menaces

quasi quotidiennes de groupes terroristes et criminels, lesquels mènent de vaines tentatives d'atteindre à la stabilité de l'Algérie. Le chef de l'Etat a fait de la sécurité la priorité de ses priorités. En ce sens, des réunions sont régulièrement tenues avec les responsables de la sécurité et de l'armée, à

leur tête le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. L'accent a toujours été mis sur la sécurisation des frontières du fait de la situation sécuritaire alarmante dans les pays voisins. P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 20 Avril 2015 - 1^{er} Rajab 1436 - N° 935 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président rwandais, Paul Kagame, en visite d'Etat de 3 jours en Algérie

Le président rwandais, Paul Kagame, est arrivé hier après-midi à Alger pour une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le prési-

dent rwandais a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Haouari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et des membres du gouvernement. P. 28



Lamamra :
La signature prochaine de l'accord de paix au Mali, une «nouvelle page» dans l'Histoire de ce pays P. 5

POUR UNE CONSTITUTION CONSENSUELLE Large débat au sein de la classe politique



La révision de la Constitution est au centre des débats, devenant ainsi le principal sujet abordé et débattu par la classe politique. Chaque parti politique y va de son analyse et tente d'expliquer ou d'imposer sa propre vision. Il faut relever que la classe politique dans sa quasi-totalité prône une position consensuelle, à savoir réviser le texte fondamental du pays. Cette révision interviendra pour consacrer les

réformes politiques engagées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2011. Le chef de l'Etat avait réaffirmé à maintes reprises que la future Constitution du pays doit être consensuelle. Le débat qui s'empare de la classe politique concernant la révision constitutionnelle va dans le sens de ce consensus nécessaire pour parachever un processus de réformes ayant permis au pays d'opérer des changements dans le sens de la consolidation de la démocratie. Dans ce sillage, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saïdani, qui est bien évidemment favorable à la révision constitutionnelle, a affirmé que la date de cette révision relève des prérogatives du chef de l'Etat. De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND), par la voix de son secrétaire général, Abdelkader Bensalah, a évoqué la possibilité d'un examen de la mouture finale du projet de la Constitution devant le Parlement et ce, dans la perspective d'un approfondissement et d'un enrichissement des nouveaux amendements introduits dans la loi fondamentale du pays. K. C.

HISTOIRE

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT FRANÇAIS CHARGÉ DES ANCIENS COMBATTANTS À SÉTIF :

Jean-Marc Todeschini :
«Je suis venu joindre le geste à la parole présidentielle» P. 16



TRANSPORTS
Réalisation en cours d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant l'Est et l'Ouest du pays P. 5

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE

3 h de marche hebdomadaire pour mieux récupérer

Pages 14-15

JUSTICE

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST:

Ajournement du procès à dimanche prochain

Le procès de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest a été ajourné à dimanche prochain, a annoncé le président du tribunal criminel d'Alger à l'issue de plus d'une demi-heure de délibérations après le retrait des avocats du principal accusé, Chani Meddjoub. P. 7

JUDO

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2015



L'Algérie sera représentée par 17 athlètes

P. 24

SOCIÉTÉ

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER :
3 «BARONS» DE LA DROGUE ARRÊTÉS,
7 QUINTAUX DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIS P. 12

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Temps partiellement voilé avec formation localement de foyers orageux isolés vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux à partir de l'après-midi et soirée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps voilé à localement nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura, le Nord Sahara et le Sahara central avec foyers orageux isolés locaux en fin de journée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À LA SAFEX
Inauguration du 13^e salon Djazagro



Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Abdellouahab Nouri, et son homologue polonais M. Marek Sawaicki, ministre de l'Agriculture et du Développement rural de la République de Pologne, procéderont ce matin à partir de 9h30 au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger, à l'inauguration officielle de la 13^e édition du Salon international de l'agroalimentaire Djazagro 2015. L'événement réunira sur plus de 18 000 m² d'exposition, 637 exposants dont 76% d'internationaux provenant de 31 pays. Une participation de plus en plus internationale avec 24% d'exposants français, 24% algériens et 52% provenant d'autres pays.

MERCREDI AU HILTON
«Le partenariat public-privé» en débat

Avec le soutien de la délégation de l'Union européenne en Algérie, le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), organise mercredi 22 avril de 8h30 à 11h30, à l'hôtel Hilton, Alger, une conférence-débat sur «Le partenariat public-privé, une solution en période de récession».

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015
Conférence ce matin du commissaire de la manifestation



Le commissaire de la manifestation Constantine capite de la culture arabe 2015, M. Sami Bencheikh El Hocine, et le directeur général de l'Office national de la culture et de l'information (Onaci), M. Lakhdar Bentork, animeront une conférence de presse, ce matin à 10h30 au siège du commissariat de la manifestation sis Boulevard Zighoud-Youssef, Constantine.

SALON DE L'AUDIOVISUEL
Conférence demain des organisateurs

En prévision de la tenue du Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle (SONIM), l'agence Effectif animera une conférence de presse demain mardi 21 avril à 10h30 au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, Alger.



CLIN D'OEIL

Max M in

	Max	M in
Alger	19	16°
Oran	20°	16°
Annaba	19°	16°
Béjaïa	20°	16°
Tamanrasset	30°	13°

Horaires des prières

Lundi 1^{er} Rajab 1436

Fajr	04:35
Dohr	12:47
Asr	16:30
Maghreb	19:30
Isha	20:54



RESSOURCES EN EAU
Necib demain à Aïn Defla

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain mardi 21 avril 2015, une visite de travail et d'inspection des projets et infrastructures relevant de son secteur au niveau de la wilaya de Aïn Defla.



CE MATIN DE 11H À 13H
M^{me} Benghebrit invitée du Forum de la Radio



Le Forum de la Radio organisé par la Chaîne 1, la Chaîne 2, la Chaîne 3, Radio Algérie internationale, la Télévision algérienne et l'APS, reçoit ce matin de 11h à 13h, au centre culturel Aïssa-Messoudi, la ministre de l'Education nationale M^{me} Nouria Benghebrit.

La ministre interviendra sur les préparatifs des examens de fin d'année Bac, enseignement primaire, ainsi que sur la prochaine rentrée scolaire.



LES 21 ET 22 AVRIL À L'HÔTEL SHERATON
Séminaire sur "Le traitement de substitution aux opiacés"



En coopération avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en partenariat avec le réseau MedNET du Groupe Pompidou, et le Programme Sud du Conseil de l'Europe, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, organise les 21 et 22 avril 2015 à l'hôtel Sheraton Alger, un Séminaire euro-méditerranéen sur le "Traitement de substitution aux opiacés dans le cadre d'une politique de réduction des risques". Ce séminaire verra la participation de 150 praticiens d'Algérie et de plusieurs pays de la Méditerranée et d'autres pays européens membres du groupe Pompidou. L'événement vise à engager une réflexion sur l'opportunité d'introduire le traitement de substitution aux opiacés dans le système national de soins, s'informer sur les expériences de certains pays d'Europe et du sud de la Méditerranée en matière de traitement de substitution aux opiacés.

JUSQU'AU 23 AVRIL
La DGSN à l'USTHB

Le Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), participe jusqu'au 23 avril à l'exposition organisée à l'occasion de la célébration du 40^e anniversaire de la création de l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (Usthb).



JEUDI AU SIÈGE DU FLN
Réunion des mouhafadhs

La conférence de presse d'Amar Saâdani annonçant le lancement des préparatifs du 10^e congrès du parti du FLN est suivie par la réunion des mouhafadhs, jeudi 23 avril à 14 h, au siège du parti à Hydra. Il y sera question de l'installation des commissions de wilaya chargées du suivi des opérations autour de la résolution politique, du programme d'action, des statuts et règlement intérieur qui tiendront compte des dispositions nouvelles de la Constitution dès son adoption. On sait, d'autre part que 7 commissions feront les synthèses nécessaires à la production du document final du 10^e congrès du parti du FLN. Un événement politique de premier plan voulut comme celui du Renouveau et de la jeunesse ».



UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS
Journée de sensibilisation pour l'intégration des TIC à l'UMBB

Dans le but de sensibiliser, vulgariser et promouvoir l'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein de l'Université M'hamed Bougara de Béjaïa, le CRSC, organise cet après-midi à partir de 13h au niveau de la faculté des hydrocarbures et de la chimie, une journée de sensibilisation et de vulgarisation pour l'intégration des TIC au sein de l'UMBB.

La sécurité priorité des priorités

La première année du quatrième mandat du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura été marquée par plusieurs acquis pour l'Algérie que ce soit au niveau national ou international.



Kamel Cherif

Al'évidence, le plus grand acquis demeure la consolidation de la stabilité du pays, malgré les menaces quasi-quotidiennes de groupes terroristes et criminels, lesquels mènent de vaines tentatives d'atteindre à la stabilité de l'Algérie. Le chef de l'Etat a fait de la sécurité la priorité de ses priorités.

En ce sens, des réunions sont régulièrement tenues avec les responsables de la sécurité et de l'armée, à leur tête le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. L'accent a toujours été mis sur la sécurisation des frontières du fait de la situation sécuritaire alarmante dans les pays voisins.

Il faut reconnaître que les forces de l'ANP relèvent des défis au quotidien, au vu des nombreuses arrestations constamment opérées et du nombre impressionnant de tentatives d'intrusions avortées.

Sur le plan politique, les réformes entamées par le Président de la République se poursuivent et seront couronnées par la révision de la Constitution. Le chef de l'Etat a affirmé, à plusieurs reprises, que le texte fondamental du pays sera révisé de manière à permettre d'arrimer l'Algérie à la modernité et la mettre au diapason des pays développés. Sur le plan social, l'engagement du Président de la République de créer un

fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants a été tenu. La loi a été promulguée le mois de novembre dernier, ce qui dénote de l'attention particulière qu'accorde le Président Bouteflika à ces deux catégories sociales vulnérables, la femme et l'enfant.

Toujours sur le plan social, les programmes des différentes formules d'acquisition du logement se poursuivent. De la formule Aadl au logement rural, le programme en matière d'habitat touche l'ensemble des couches sociales.

Pour sa part, la jeunesse n'est pas en reste dans la mesure où elle bénéficie d'une grande attention dans le programme du chef de l'Etat. En plus des différentes formules de création d'emploi, la promesse de réduire le service militaire à une année a été tenue.

Il s'agit en fait de la concrétisation de l'engagement du Président de la République de professionnaliser l'armée, une institution qui a préservé la République en temps de crise. Pour rappel, la durée du service militaire était de deux ans, avant d'être réduite à dix-huit mois puis une année, ce qui permet aux jeunes n'ayant pas accompli leur service militaire d'effectuer dans des conditions meilleures.

Au niveau international, l'Algérie continue de consolider son statut de leadership dans la région, alors que ses positions, décrites par certaines parties mal intentionnées, sont devenues des références pour la communauté in-

ternationale. L'Algérie qui était, dans les années 1960-1970, la mecca des mouvements de libération africains et sud-américains, est devenue aujourd'hui un pays exportateur de paix et de stabilité.

L'accord de paix et de réconciliation nationale, paraphé par les différentes parties maliennes à Alger le 1^{er} mars dernier, après cinq rounds d'après-négociations, vient ainsi consacrer le statut de leadership de l'Algérie dans la région. L'Algérie se distingue par la constance et lucidité de ses positions politiques marquées par l'instauration d'une politique de bon voisinage appuyée et consolidée par la culture de la paix et de la sécurité.

DU fait de l'expérience concluante du dialogue intermalien, dont l'accord de paix a été salué de manière unanime par la communauté internationale, un autre processus de dialogue interlibyen a été engagé par l'Algérie. Ce processus en est à son deuxième round, avec en perspective l'annonce d'un cessez-le-feu en Libye pour parvenir à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

En somme, la première année du quatrième mandat du Président de la République s'inscrit dans la continuité d'une politique visant à consolider et stabiliser le front interne tout en maintenant une politique extérieure basée sur l'instauration de la paix et de la sécurité ainsi que la non-ingérence dans les affaires internes des pays souverains.

Vigilance, engagement et coopération solidaire

DK NEWS

L'identification des menaces, l'appréciation de leurs implications nocives et les avertissements formulés par l'Algérie quant à l'importance des mobilisations et engagements solidaires sont crédibilisés par les résultats enregistrés par l'ANP lors de ses interventions quotidiennes tout le long de nos frontières.

Quotidiennement, l'ANP capture des terroristes et des contrebandiers qui s'échangent des services, découvrent des caches d'armes de guerre, ce qui prouve que les menaces sont constantes et qu'il faudrait une extrême vigilance comme préalable à toute parade antiterroriste.

L'Algérie sait très bien qu'elle ne doit pas se cantonner dans une posture d'attente pour qu'elle inscrive ses politiques d'action dans des stratégies de réaction. Agir plutôt que de réagir. Agir par la coopération sur le plan du renseignement, de l'échange des informations et de leur traitement, agir par la posture de veille stratégique. L'importance du renseignement a amené les chefs des services de renseignement des Etats engagés dans la coopération solidaire et opérationnelle dans la région sahelo-saharienne à se réunir à Alger. Les autorités algériennes ont la franchise de dire que même si l'Algérie se trouve dans une situation stable, le contexte régional de forte instabilité qui caractérise notre voisinage immédiat peut lui-même s'avérer «pollueur» si les facteurs constitutifs de l'équilibre continuent à échapper à la pleine capacité des Etats. L'Algérie a toujours invité ses voisins à conjurer toutes les menaces de toutes natures et à ne jamais faire l'impasse sur leurs sources d'alimentation. D'ailleurs, le Président place la culture au cœur des immenses efforts à faire pour créer un sentiment d'appartenance et un espace de défense, «les conflits qui affectent certains pays arabes menacent de compromettre leur sécurité, leur stabilité et leur unité». Tout est dit à travers ces vérités. Les conflits internes ouvrent de larges brèches au terrorisme qui y trouve l'occasion de prospérer. Or, le terrorisme est un phénomène transfrontière. L'Algérie est la première à le reconnaître et à le faire reconnaître.

L'Algérie avertit que si ensemble nous continuons à ne pas publiquement conjurer ces menaces et si nous continuons également à en ignorer les sources, n'importe quelle mobilisation d'urgence des ressources, et d'une urgente augmentation des capacités à y faire face, risquera d'être insuffisante. Dans une période de forte perturbation sécuritaire et politique, de conflits internes, même le sentiment national y laissera beaucoup de sa consistance alors qu'il serait extrêmement urgent de consolider la cohésion nationale. L'Algérie agit dans ce sens avec beaucoup de détermination et de réussite. Si elle maintient sa stabilité, c'est bien grâce à la cohésion entre l'ensemble des composantes de la nation, renforçant le lien entre la nation et les forces armées chargées de sa protection. C'est ainsi que l'Algérie a pu reconstruire la réconciliation nationale, résoudre les fractures internes et revivifier le sentiment national. L'œuvre algérienne de reconstruction de la réconciliation et de lutte contre le terrorisme est devenue une référence.

Arrestation de 46 contrebandiers et saisie d'armes dans le sud du pays (MDN)

Quarante-six (46) contrebandiers ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi également des armes et une quantité de munitions dans le sud du pays, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji



Mokhtar (6^e Région militaire) ont intercepté les 17 et 18 avril 2015, quarante-six (46) contrebandiers de différentes nationalités

africaines et ont saisi un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) fusil de confection artisanale, une quantité de munitions,

deux (2) camions, un véhicule tout-terrain, trois (3) motos, trente (30) tonnes de denrées alimentaires, quinze (15) détecteurs de métaux, 74,3 grammes d'or, une somme d'argent de 3.200 CFA, deux (2) groupes électrogènes et cinq (5) téléphones portables».

Par ailleurs, et au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued a intercepté un véhicule utilitaire à bord duquel se trouvaient 25 quintaux de tabacs destinés à la contrebande.

GHOUL (TAJ) À CHLEF «La prochaine Constitution sera à la hauteur des enjeux et des aspirations»



Le président du parti Tadjamou Amel Al Djazaïr (TAJ) a réaffirmé samedi à Chlef la confiance «totale» de son parti en le président de la République concernant la prochaine Constitution qui, a-t-il dit, sera «à la hauteur des enjeux et des aspirations et répondra aux «préoccupations actuelles et futures».

«Notre parti a reçu, il y a

quelque temps, une mouture de la nouvelle Constitution et nous avons proposé des amendements à certains articles, avant de les remettre au président de la République», a indiqué Amar Ghoul, lors d'un meeting animé au centre culturel islamique du chef lieu de wilaya, en présence de cadres et de militants de sa formation politique.

Le président de TAJ s'est félicité, à cette occasion, des «acquis» réalisés en matière de développement et d'investissement «à tous les niveaux», appelant à la préservation de la paix et de la stabilité du pays.

«Nous devons protéger et préserver nos acquis, et mettre en échec toutes les tentatives visant la sécurité de notre pays» a-t-il soutenu, appelant à «la vigilance et à tirer les enseignements qu'il faut de la situation d'instabilité qui règne dans de nombreux pays».

M. Ghoul a, par ailleurs, relevé que les principes de son parti étaient inspirés des «fondements de la glorieuse Révolution» de novembre 1954.

Le PT insiste sur la nécessité d'«accélérer» la révision de la Constitution et de la soumettre à référendum

La secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a insisté dimanche à Alger, sur la nécessité d'«accélérer» la révision de la Constitution et de la soumettre à référendum populaire, estimant que son vote au parlement était une «confiscation de la volonté populaire». Le parti des travailleurs insiste sur l'importance d'«accélérer» la révision de la Constitution, a indiqué Mme Hanoune lors d'une conférence de presse avant de s'interroger sur les «raisons de ce retard». Elle a souligné que cette révision comptait parmi les plus «importants» engagements du Président Abdelaziz Bouteflika visant à concrétiser une «réforme politique et constitutionnelle profonde». Elle a estimé important l'ouverture d'un «large» débat devant l'opinion publique nationale à travers les médias autour de cet amendement en vue de retenir les propositions par la commission chargée de la révision de la Constitution et de parvenir au «plus grand consensus national possible».

La responsable du PT a souligné l'impératif de soumettre la révision constitutionnelle à référendum populaire, rejetant l'idée de la soumettre au parlement qui, selon elle, était «politiquement illégitime».

Dès la finalisation de la révision de la Constitution, l'étape suivante exige la tenue d'élections législatives et locales anticipées «en concrétisation de la réforme politique profonde à laquelle a appelé le président Bouteflika», a-t-elle poursuivi.

D'autre part, Mme Hanoune a estimé que la concrétisation de l'engagement du président de la République relatif au nouveau découpage administratif constituait une «nécessité im-



périeuse» pour la réalisation du développement notamment dans le Sud et l'élimination de la bureaucratie et du népotisme par la multiplication du nombre de communes.

A cette occasion, elle a présenté un bilan du PT sur l'activité du gouvernement après un an de la présidential 2014, estimant ce dernier «pas en mesure de réaliser les engagements du président Bouteflika».

Évoquant l'activité du gouvernement, Mme Hanoune a critiqué plusieurs secteurs ministériels à l'instar de la culture, la jeunesse, la communication, les transports, le commerce et la santé.

Par contre, la première responsable du PT s'est félicitée de l'activité d'autres secteurs à leur tête l'Education nationale tout en saluant les efforts de la ministre Nouria Benghebrit pour la réforme du secteur. Elle a outre salué les efforts des secteurs de l'agriculture, la pêche et la solidarité nationale et les positions de la diplomatie algérienne.

APS

LARGE DÉBAT AU SEIN DE LA CLASSE POLITIQUE Pour une Constitution consensuelle

La révision de la Constitution est au centre des débats, devenant ainsi le principal sujet abordé et débattu par la classe politique. Chaque parti politique y va de son analyse et tente d'expliquer ou d'imposer sa propre vision.

Kamel Cherif

Il faut relever que la classe politique dans sa quasi-totalité prône une position consensuelle, à savoir réviser le texte fondamental du pays. Cette révision interviendra pour consacrer les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2011.

Le chef de l'Etat avait réaffirmé à maintes reprises que la future Constitution du pays doit être consensuelle. Le débat qui s'empare de la classe politique concernant la révision constitutionnelle va dans le sens de ce consensus nécessaire pour parachever un processus de réformes ayant permis au pays d'opérer des changements dans le sens de la consolidation de la démocratie. Dans ce sillage, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani, qui est bien évidemment favorable à la révision constitutionnelle, a affirmé que la date de cette révision relève des prérogatives du chef de l'Etat.

De son côté, le Rassemble-



ment national démocratique (RND), par la voix de son secrétaire général, Abdelkader Bensalah, a évoqué la possibilité d'un examen de la mouture finale du projet de la Constitution devant le Parlement et ce, dans la perspective d'un approfondissement et d'un enrichissement des nouveaux amendements introduits dans la loi fondamentale du pays.

Bensalah a également exprimé son souhait de voir la mouture finale de ce projet programmée pour un débat au sein du Parlement afin de mettre un terme aux supputations et aux pressions émanant de certains milieux politiques qui veulent imposer leurs idées, a-t-il dit.

Pour le RND la nouvelle constitution doit être l'aboutissement d'un travail consensuel, populaire, répondant aux aspirations et aux attentes de l'ensemble des composantes de la société.

Dans le même sens, le président du parti Tadjamou Amel al Jazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a réitéré la confiance totale de son parti en le président de la République concernant la révision de la Constitution. Il a estimé que la future Constitution sera à la hauteur

des enjeux et des aspirations des Algériens. Elle répondra aussi aux préoccupations actuelles et futures du pays, a-t-il dit.

Le Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), dirigé par Naima Salhi, a également souligné l'importance de l'élaboration d'une Constitution démocratique et consensuelle, à même de garantir les droits de tous et de consacrer le principe de la séparation des pouvoirs.

Ce bouillonnement politique fait ressortir qu'il y a une adhésion de la quasi-totalité de la classe politique, laquelle voit en la révision de la Constitution un changement devant permettre à l'Algérie de s'adapter aux changements survenus de par le monde et de se projeter aussi vers la modernité. Pour rappel, deux rounds de consultations politiques avaient été menés dans le cadre de l'enrichissement du projet du futur texte fondamental du pays. C'est dire la volonté du pouvoir d'associer le maximum de partis et de personnalités politiques mais aussi des représentants de la société civile pour aboutir à une Constitution consensuelle.

NEBBOU : «Le FFS déterminé à poursuivre son action en faveur d'un consensus national qui préserve l'unité du pays»

Le Front des forces socialistes (FFS) a réaffirmé samedi après-midi à Alger sa détermination à poursuivre son militance en faveur de son projet de consensus national «à même de préserver l'unité et l'intégrité du pays».

Intervenant lors d'un meeting organisé à la salle Atlas (Alger), le premier secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou, a souligné que son parti «sans être dogmatique, continue à militer en faveur d'un processus constituant, dont l'axe central doit viser la reconstruction d'un consensus national».

Il s'agit d'un consensus qui vise notamment «la préservation de l'unité nationale et l'intégrité territoriale et qui consacre l'Etat de droit, le caractère républicain de l'Etat et la séparation des pouvoirs».

Pour que cet objectif aboutisse, le FFS estime «impératifs d'enclencher un véritable processus constituant».

Quant au rôle de l'armée dans ce processus, le FFS estime qu'elle «ne doit pas être considérée comme un acteur externe au destin politique du pays, ni comme l'arbitre des luttes politiques, mais comme le garant de la continuité de l'Etat dans le respect du consensus politique le plus large».

M. Nebbou a également indiqué que le FFS a commencé à établir un bilan d'étape» sur son projet de reconstruction d'un consensus national «qui sera rendu public à la fin du débat interne au niveau de toutes les structures du parti».

Une feuille de route pour l'avenir de l'action du FFS autour de ce projet sera également établie et rendue publique, a-t-il ajouté. Face à un parterre composé notamment de militants et de cadres du parti, M. Nebbou a relevé que le meeting a été organisé sous le double signe de la journée du militant et de la célébration du 20 avril, «symbole des luttes pour la reconnaissance de Tamazight langue officielle», affirmant que le FFS fait de cette reconnaissance une question «centrale».



Évoquant la situation internationale et régionale, le premier secrétaire du FFS a indiqué que «ce qui se passe dans le monde, et parfois juste à nos frontières, nous concerne au plus haut point et doit nous inciter à une plus grande mobilisation, une vigilance accrue et une intelligence plus grande dans l'analyse des situations».

«Dans le monde qui nous entoure, des peuples sombrent dans la barbarie, des sociétés s'effondrent et des pays sont livrés à la violence et au terrorisme dans des guerres coloniales ou des guerres par procuration», a relevé M. Nebbou.

Le FFS, qui constate que des pays «sont directement agressés par des interventions étrangères», relève que «des armées de terroristes sont formées et envoyées des quatre coins du monde pour faire brutallement tomber des régimes et plonger des peuples dans le malheur et la désolation». Il a expliqué que les ingérences politiques et militaires «s'accompagnent de politiques économiques et culturelles désastreuses».

La signature prochaine de l'accord de paix au Mali, une «nouvelle page» dans l'histoire de ce pays

La signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, prévue le 15 mai prochain à Bamako, constitue une «nouvelle page» dans l'histoire de ce pays, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«C'est une nouvelle page de l'histoire de ce pays (Mali) qui va s'ouvrir et s'écrire à partir du 15 mai prochain», a déclaré M. Lamamra à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée au secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures, Sergio França Danese, en visite en Algérie. «Cette signature se fera avec le soutien de la communauté internationale et la participation de tous les acteurs maliens afin que, dans les semaines qui suivent, une dynamique de transformation de la situation au Mali



puisse être engagée par les Maliens eux-mêmes avec le soutien actif et engageant de l'ensemble de la communauté internationale», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne.

Affirmant que l'Algérie est «ravie d'y contribuer en tant que pays voisin et frère», M. Lamamra a expliqué que «dans les accords internationaux, on prévoit le paragraphe qui indique que la négociation est terminée, alors que la signature marque le début de la mise en œuvre».

Les parties maliennes avaient paraphé l'accord de paix et de réconciliation, le 1^{er} mars dernier à Alger, après cinq rounds de négociation, rappelle-t-on.

La médiation internationale au dialogue malien, conduite par l'Algérie, a invité toutes les parties à signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali à l'occasion d'une cérémonie le 15 mai prochain à Bamako.

M. GRINE À ORAN

La formation des journalistes doit être continue

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a mis l'accent, hier à Oran, sur l'importance de la formation des journalistes, soulignant que celle-ci doit être opérée de manière continue.

«La formation est nécessaire, mais elle n'est pas pleinement bénéfique seulement que si elle est continue», a estimé le ministre, lors d'une nouvelle session du cycle conférences, initiée par son département au profit des journalistes, tenue sous le thème «Ethique, déontologie et pratique du journalisme au temps de l'Internet».

«La formation et l'éthique constituent le socle du professionnalisme», a fait valoir M. Grine à l'occasion de cette rencontre, animée à l'amphithéâtre central de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB).

Le ministre s'est félicité du nombre important de participants, venus de différentes wilayas de la région Ouest du pays, à cette session, la 1^{re} de ce genre, marquée par une conférence sur le thème indiqué, donné par Pr Daniel Cornu, de l'Université de Genève (Suisse).

Dans le sillage de cette communication, un point de presse a été tenu et permis au ministre de développer les volets pratiques des notions abordées par le conférencier, faisant observer que la for-



mation et l'éthique sont indissociables. «L'Algérie est un pays où la liberté de la presse est garantie», a-t-il affirmé, précisant toutefois «qu'une telle liberté n'autorise pas celle de diffamer».

«La liberté de blâmer, oui, celle de diffamer, non», a-t-il ajouté, signalant que les «infractions à l'éthique seront toujours combattues».

La séance a été également mise à profit par la presse pour s'enquérir de l'avancement des projets d'organisation et de modernisation du secteur.

Le ministre a affirmé à ce titre que le Conseil d'éthique et de déontologie sera installé aussitôt que le nombre de cartes de journaliste professionnel délivrées aura atteint les 3.000.

«Plus de 2.400 journalistes ont reçu leur carte de la Commission provisoire chargée de l'établisse-

ment de cette pièce. Le Conseil sera formé (de 14 membres élus) dès que le nombre des détenteurs de la carte sera porté à quelque 3.000 professionnels», a-t-il indiqué, rappelant que le critère pour être candidat repose sur le minimum de dix années de métier.

Le ministre a aussi évoqué les étapes déjà réalisées, comme la création de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel et l'installation de son président, Miloud Chorfi.

M. Grine a rappelé que le projet de loi sur la publicité n'a pas été présenté et examiné en Conseil de gouvernement.

Sur l'octroi de cette publicité, il a souligné que sans l'aide de l'Etat beaucoup de journaux du secteur privé disparaîtraient, sachant que «80% de la publicité publique sont alloués à la presse privée, contrairement à ce qu'on pense».

La conférence animée par Pr Daniel Cornu s'est articulée autour de ce qu'il considère comme valeurs éthiques dominantes du journalisme: la liberté d'information, la recherche de la vérité et le respect de la personne humaine.

«Ces valeurs ouvrent la voie à une éthique participative, élargie à tous les acteurs de la communication, citoyens et journalistes», a-t-il expliqué à l'appui d'exemples illustrant les mutations induites par le web et les réseaux sociaux.

POPULATIONS NOMADES Accorder davantage d'importance aux femmes enceintes



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a mis l'accent, hier dans la wilaya d'El-Oued, sur la nécessité d'accorder davantage d'importance aux femmes enceintes des populations nomades.

«Nous devons accorder plus d'importance à la prise en charge et le suivi médical de la santé des femmes enceintes, parmi les populations nomades, dans les communes frontalières de Ben-Guecha, Taleb-Larbi et Douar El-Ma», a affirmé la ministre, lors d'une visite de populations nomades de la commune de Douar El-Ma (30 km à l'est d'El-Oued), dans le cadre de la seconde journée de sa visite dans la wilaya. Mme Mounia Meslem a révélé, à ce titre, la mise au point d'un programme national de solidarité portant généralisation des prestations et suivi médicaux au profit des populations nomades dans les régions enclavées, par souci de lutter contre la mortalité néonatale et des parturientes.

Elle a fait savoir que les instances du secteur de la Solidarité nationale s'emploient à la mise en œuvre, en coordination avec les collectivités locales, de cette démarche, à travers le recensement des femmes enceintes, en vue de mobiliser des équipes médicales spécialisées pour leur assurer le suivi médical. La ministre de la Solidarité

nationale a, lors de cette tournée de travail, rencontré des nomades de la localité de Mekhalie, commune de Ben-Guecha (120 km à l'Est d'El-Oued), où elle a présidé une cérémonie de distribution de 200 bicyclettes et des effets vestimentaires à des élèves, ainsi que des denrées alimentaires destinées aux nomades. Ce don de bicyclettes, conçu dans un cadre de renforcement du transport scolaire dans différentes régions enclavées du pays, devra encourager les élèves issus de familles nomades à poursuivre leur cursus scolaire, a souligné la ministre avant de poursuivre sa tournée par la visite, à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi, à El-Oued, d'une exposition sur les activités montées par une vingtaine de jeunes bénéficiaires de microcrédits. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, poursuivra sa visite lundi à El-Oued par la rencontre avec les représentants des associations actives de la wilaya.

AUDIOVISUEL

Chorfi enjoint aux médias d'éviter les invectives et la diffamation

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Miloud Chorfi a enjoint aux médias d'éviter le parti pris, les invectives et la diffamation et de se conformer à la charte d'éthique de la profession.

Lors de l'audience qu'il a accordée hier à une délégation de la chaîne Ennahar conduite par son directeur général Anis Rahmani, M. Chorfi a souligné l'impératif de «transmettre avec objectivité et professionnalisme l'information aux citoyens, loin de tous parti pris, invectives ou diffamation, conformément à la charte d'éthique de la profession», indique un communiqué de l'Autorité.

M. Chorfi a également souligné la nécessité d'éviter les invectives violentes et la diffamation «appelant à faire preuve de professionnalisme concernant le contenu des programmes, en respectant la spécialisation notamment lorsqu'il s'agit des programmes religieux». Dans ce contexte, le président de cette instance a souligné «la nécessité de créer l'équilibre entre programmes dans le cadre du respect des lois, des usages et des stan-

dards en vigueur dans le secteur de l'audiovisuel». Par ailleurs, M. Chorfi a appelé à ne pas faire des problèmes personnels et familiaux un fonds de commerce et à œuvrer à la préservation des traditions et des valeurs de la famille et de la société algérienne.

L'Autorité de régulation du secteur audiovisuel avait annoncé que son président, Miloud Chorfi, organiserait à partir de cette semaine, une série de rencontres avec les différents acteurs du secteur pour faire connaître le rôle et les prérogatives de son instance ainsi que son mode de fonctionnement. Selon un communiqué de cette instance, ces rencontres visent à passer en revue toutes les lois «qui seront mises en œuvre avec les acteurs du secteur en vertu des prérogatives conférées à l'Autorité et prévues par la loi sur l'audiovisuel». Ces rencontres devront porter sur la «présentation des différentes observations relevées sur le terrain en vue de prendre les mesures nécessaires dans le respect des lois de la République».

Réalisation en cours d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant l'Est à l'Ouest du pays

Une ligne ferroviaire à grande vitesse de l'Est à l'Ouest est en cours de réalisation dans la partie nord du pays, a annoncé, hier à Sidi Bel-Abbès, le ministre des Transports, Amar Ghoul. Le ministère des Transports vise, à travers la réalisation d'un bon nombre de projets ferroviaires, à concrétiser une ligne nord s'étendant des frontières Est vers celles de l'Ouest du pays avec une vitesse allant jusqu'à 220 km/heure, a précisé M. Ghoul en marge d'une visite de travail dans la wilaya, marquée par l'inspection de plusieurs infrastructures relevant de son secteur.

Le ministre a indiqué, lors de l'inspection du projet de réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Oued Tlélat (Oran) à Tlemcen sur 132 kilomètres, que la concrétisation de cette ligne nord s'effectuera par tronçons selon des techniques modernes et conformément aux recommandations de l'Union internationale des voies ferrées. Ce réseau ferroviaire du Nord a pour objectifs de moderniser le secteur des transports et de développer le transport des marchandises, en plus d'autres portées concernant notamment la promotion du tourisme, a ajouté le ministre.

M. Ghoul a aussi fait part de l'ambition de son secteur d'atteindre 12.500 kilomètres de réseau ferroviaire à l'horizon 2025, se félicitant que que les projets dans ce sens enregistrent un «bon rythme» et que la modernisation de ce réseau comporte son électrification, sa dotation en systèmes de signalisation, de communications, de sécurité et de maintenance. Le projet de la ligne ferroviaire Oued Tlélat-Tlemcen qui traverse aussi les wilayas de Mascara et de Sidi Bel-Abbès, enregistre un rythme satisfaisant, a, par ailleurs, indiqué le ministre qui a inspecté les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Moualy Slissen (Sidi Bel-Abbès) et Saida sur 120 km, qui ont atteint un taux d'avancement estimé à 78%. Il a annoncé également le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Sidi Bel-Abbès et d'Aïn Témouchent sur 60 kilomètres qui sera étendue ensuite à la région nord de la daïra de Béni Saf, signalant que ce projet est à l'étude.

Exposition de la trilogie du peintre disparu Kamel Nezzar à Constantine, Un hymne à la vie

Une exposition de 100 toiles du regretté peintre Kamel Nezzar, baptisée «Entre espoir et tourments», un véritable hymne à la vie, attire un nombre considérable de visiteurs au palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Constantine, a-t-on constaté.

Inaugurée jeudi dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», l'exposition est formée de la trilogie du peintre, «Essence», «Infidjar» et «Arc-en-ciel», correspondant chacune à une étape de l'évolution du style et de l'œuvre de l'artiste, également plasticien, graveur et metteur en scène.

Gorgée de couleurs et inondée de lumière, la collection «Essence» représente une série de tableaux en relief réalisés au début des années 1990.

Illustrés de motifs divers et imprécis, ils représentent, selon la veuve du peintre, Djamilia Nezzar, «le début des balbutiements d'une existence matérielle».

Infidjar (explosion) est constituée de peintures-fresques exécutées entre 1996 et 1997 dans un style où les couleurs doré et argenté dominent aux côtés de plusieurs matériaux dont, entre autres, des morceaux de verre.

Pour Mme Nezzar, cette collection représente «de commencement de la vie où toutes ses composantes commencent à prendre forme».

Vient enfin la collection «Arc en ciel», dominée par un éclat lumineux, représentant «la vibration de l'univers» pleine de fantaisie avec des tableaux mettant en avant des constructions en dôme, a-t-on observé.

La trilogie est mise en valeur par une scénographie où couleurs et luminosité, d'une qualité esthétique et didactique de haute facture, sont un véritable ravissement de l'œil et de l'esprit et invite le visiteur à parcourir, avec admiration et curiosité, les panneaux des collections.

Né en 1951 à Constantine, au quartier de Sidi Djellissa, dans la vieille ville, Kamel Nezzar était diplômé de l'Ecole nationale des Beaux-arts d'Alger et de l'école de Florence, en Italie. De 1985 à 2002, année de son décès, Kamel Nezzar a enseigné à l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger (peinture et gravure).

Il avait, à son actif, un grand nombre d'expositions individuelles en Algérie et a participé à plusieurs manifestations artistiques aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

La trilogie picturale de Kamel Nezzar lui a permis de «revenir à sa ville natale et de «réaliser» son souhait, celui d'exposer ses œuvres à Constantine, affirme, ému, sa veuve.

Plusieurs infrastructures de loisirs à Alger détournées de leur vocation

Plusieurs infrastructures culturelles, sportives, et de loisirs sont détournées de leur vocation initiale dans la wilaya d'Alger, a déploré hier une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui a insisté sur leur récupération au profit des citoyens.

«Il y a beaucoup de structures de jeunesse qui sont détournées de leur vocation», a souligné Salihia Oulebsir, membre de cette délégation, qui a inspecté des camps et des maisons de jeunes, des centres culturels dans les communes de Heuraoua, Bordj El Bahri, Bordj El Kiffan et Bab Ezzouar.

Dans la commune de Heuraoua, la délégation, conduite par la présidente de la commission Sports et Jeunesse de l'APW, Farida Djabali, a constaté que le camp de jeunes d'El Qadous n'est pas voué à sa mission principale en raison de la présence sur les lieux de ressortissants syriens depuis 2011.

«Les réfugiés syriens sont les bienvenus. Mais c'est le Croissant-Rouge algérien (CRA), qui a pour mission de les accueillir et de bien les prendre en charge, par le secteur de la jeunesse, des sports et des loisirs», a déclaré à la presse Mme Djabali. La délégation de l'APW va recommander leur transfert au centre d'accueil du CRA à Rouiba pour mettre le camp d'El Qadous à la disposition de la jeunesse, a expliqué pour sa part Mme Oulebsir. Le camp d'El Qadous, qui offre

ÉDUCATION

La FNTE poursuivra la voie du dialogue dans l'intérêt de l'élève et de l'école

La Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE) poursuivra la voie du dialogue pour l'intérêt de l'élève et de l'école, a affirmé, hier à Tissemsilt, son secrétaire général, Ferhat Chabekh.

La FNTE a adopté, depuis la rentrée scolaire, la voie du dialogue et de la concertation avec le ministère et non pas celle de la grève, indiqué Ferhat Chabekh en marge d'une conférence de renouvellement de la section de wilaya de Tissemsilt de ce syndicat relevant de l'UGTA, soulignant que des résultats considérables ont été réalisés dans le secteur de l'éducation.

«La grève est un moyen pour réaliser des résultats positifs au profit du secteur et non une fin pouvant hypothéquer l'avenir de l'élève et de l'école», a-t-il déclaré.

Le secrétaire général de la FNTE a rappelé, au passage, les acquis importants réalisés grâce au dialogue adopté par la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation et le ministère dont la prime pédagogique pour les personnels des services économiques du secteur de l'éducation.

M. Chabekh a valorisé, dans le même ordre d'idées, la décision de la tutelle portant



sur l'ouverture d'un institut technologique dans chaque wilaya permettant de rapprocher les enseignants de la formation.

Le secrétaire général de la FNTE a réitéré les revendications de son syndicat notamment celles ayant trait à la prise en charge des enseignants qui souffrent de maladies professionnelles, à la réduction des heures du travail quotidien dans les trois paliers, à la réservation de logements dans différents programmes pour les retraités du secteur qui seront obligés

de quitter des logements de fonction.

La FNTE demande aussi de faire bénéficier les censeurs, les conseillers pédagogiques, les intendants et les inspecteurs de la prime de responsabilité au même titre que les directeurs d'établissements de l'éducation.

M. Abbès Rezki a été élu secrétaire général de la section de la wilaya de Tissemsilt de la FNTE, de même que sept autres membres du bureau exécutif, lors de cette conférence.

Les cas de violence dans le milieu scolaire ne dépassent pas 2% des litiges enregistrés

Les comportements violents «impliquant l'école» demeurent «faibles» et ne dépassent pas «2% de l'ensemble des litiges enregistrés dans les établissements scolaires», a indiqué hier à Batna une responsable au ministère de l'Education nationale.

Des études menées par le ministère ont mis en évidence le fait que ces conflits ont «une origine extérieure à l'école», a souligné à l'APS Zoubida Mahi, responsable du bureau de l'orientation scolaire, en marge d'une rencontre régionale sur «la gestion constructive des conflits en milieu scolaire».

Le ministère de l'Education nationale a lancé, en coopération avec le Comité international pour le développement des peuples (CISP), qui opère dans le domaine de la coopération internationale et de la lutte contre l'exclusion sociale, des sessions de formation aminées par des experts, autour du règlement des conflits, a souligné la même res-

ponsable.

Mme Mahi a également indiqué que cette rencontre vise à informer les participants sur la gestion des comportements violents, en collaboration avec les conseillers de l'orientation, ainsi que sur la prévention des conflits en milieu scolaire.

Cette rencontre de quatre jours a été précédée d'un regroupement régional organisé à Mascara, tandis qu'une rencontre nationale est prévue prochainement à Bounmerdès.

Elle donnera lieu à la mise en place d'une commission de formation agréée par le ministère de l'Education nationale et le CISP.

Pour sa part, Leila Benissa-Sadjî, représentante du CISP, a souligné que l'expérience du Comité avec le ministère algérien de l'Education nationale, entamée à l'école Frantz-Fanon de Bab El Oued (Alger), a été «fructueuse».

BAPTISATION DES AVENUES ET ÉDIFICES : La sensibilisation des citoyens mise en avant à El Tarf



L'importance de la sensibilisation des citoyens à l'opération de baptisation des avenues et des édifices publics et son impact sur la vie quotidienne, ont été mis en avant, dimanche à El Tarf, par une responsable du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales (MICL).

Intervenant lors d'une réunion consacrée aux critères et aux modalités de baptisation des avenues, quartiers et lieux publics, Mme Hamrit, directrice de la gouvernance locale au MICL, a insisté, dans ce contexte, sur «l'approche participative» pour mener à bien cette opération qui vise à «identifier l'ensemble des zones d'habitations, à l'échelle nationale, ainsi que la mise en place d'un fichier national à actualiser à chaque fois que c'est nécessaire».

Mme Hamrit, qui a également insisté sur l'entretien des plaques dénominatives qui ont été «réalisées selon les normes requises», a présidé, au terme de sa visite, une cérémonie de baptisation d'un boulevard, au centre d'El Tarf, du nom du chahid Tine Khemis.

Notons que la directrice de la gouvernance au MICL s'est rendue, dans l'après-midi à Annaba pour une rencontre sur le même sujet.

une vue magnifique sur la plage éponyme, dispose de 80 lits répartis en plusieurs blocs et sa capacité est extensible avec la possibilité d'installer des tentes, a indiqué son directeur Salim Boulekfoun. A Bordj El Kiffan, c'est la transformation par la mairie d'un projet de centre culturel en bâtiment administratif, qui a révolté les membres de l'APW qui se sont engagés à tout faire pour le récupérer et lui rendre sa vocation initiale.

Détournements d'infrastructures

Le bâtiment d'un étage abrite les bureaux de plusieurs entités comme Extranet, l'Angem, le Cadastre, l'organisation des enfants de chouhada, et des services de l'APC de Bordj El Kiffan, alors que les jeunes n'ont hérité que d'une salle de lecture, qui manquerait de chaises et de tables.

De plus, une salle culturelle mitoyenne au bâtiment est transformée en centre des archives de la commune au lieu d'abriter les activités initialement programmées, comme la danse et le théâtre.

A Bab Ezzouar, les élus locaux ont fait appel à l'APW pour les aider à récupérer la salle omnisports Hazem Abdelghani au quartier 5-Juillet. Ouverte en 1997, la salle a été transformée en gymnase utilisé uniquement par onze équipes

d'El Harrach, Oued Smar, Bab Ezzouar, Sidi M'hamed, les Eucalyptus, Aïn Béniâ and Hammamet, sous la responsabilité de la fédération nationale de gymnastique.

«Ce n'est pas le citoyen ordinaire qui profite de cette salle spécialisée», a déploré le vice-président de l'APC de Bab Ezzouar chargé du sport et de la culture, Mohamed Tazi, qui a sollicité l'appui de l'APW pour que la salle redeienne omnisports et soit remise aux jeunes de la commune.

Au moment de l'inspection de cette infrastructure, autrefois accessible à la population du quartier, des enfants jouaient au football sur les trottoirs, juste à l'entrée de la salle, a-t-on constaté. Par ailleurs, les membres de l'APW ont inspecté une auberge de jeunesse (50 à 70 places) qui sera inchangée et inaugurée au lotissement Cadat dans la commune de Rouiba.

Ils ont également visité le centre culturel Ali Maâachi de Bordj El Bahri, en partie exploité, notamment son auditorium de 99 places.

Partiellement incendié en janvier 2011, le centre a été réaménagé et attend de recevoir les équipements nécessaires pour son fonctionnement, selon la direction.

SUSPENSION DU PROCÈS, CONCILIABULE ENTRE AVOCATS ET CHANI

Le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest a été momentanément suspendu dimanche durant l'après-midi après l'intervention dans les débats du principal accusé, Chani Medjdoub, qui a annoncé qu'il «peut se défendre tout seul» en cas de retrait de ses défenseurs.



Actuellement, «les avocats de Chani Medjdoub sont en train de le persuader de ne pas s'opposer à leur demande de nullité de la procédure d'instruction» de cette affaire, qui sera suivie par un report du procès, a indiqué à l'APS Me Maachou Karmel.

Tout les avocats de Chani Medjdoub sont devant le box des accusés et discutent avec lui pour qu'il ne s'oppose pas à leur «éventuelle demande» de report basée sur «la non réponse du tribunal à leur demande de nullité de la procédure judiciaire».

Un des membres du collectif de la défense de celui-ci a précisé à l'APS que «Chani a accepté» que ses défenseurs se retirent du procès.

Chani Medjdoub, dans une intervention qui a imposé le silence dans la salle, a déclaré quelques instants auparavant que «je ne veux pas le report du procès».

«Je peux me défendre tout seul. Je n'ai pas besoin de ces avocats qui ne servent à rien», a-t-il dit, les larmes aux yeux après avoir raconté les conditions de son arrestation.

«Mon client attend depuis cinq ans d'être jugé, et je ne suis pas, comme d'autres avocats, d'accord pour le report du procès», a indiqué le défenseur d'un des 15 accusés dans ce dossier qui tient en haleine l'opinion publique.

La réaction de ces défenseurs est venue à la suite de la menace du collectif de la défense de Chani Medjdoub de se retirer du procès si le tribunal ne répond pas «immédiatement» à sa demande de «nullité des procédures judiciaires» liées à l'instruction de ce dossier.

La défense de Chani Medjdoub récuse dans sa totalité «la procédure judiciaire dans l'instruction» de ce dossier, et demande «la nullité des actes préparatoires» liées à l'instruction de ce dossier.

toires» de ce procès, indique un autre membre de ce collectif, qui a menacé de se retirer si «le tribunal ne répond pas rapidement à notre demande».

En outre, le collectif de la défense de Chani Medjdoub reproche au tribunal de n'avoir pas communiqué dans les délais (trois jours avant le procès) la liste complète des témoins.

A l'appel du président au début de la séance, 12 témoins sur les 27 inscrits dans le rôle de cette affaire, sont absents.

16 personnes sont impliquées dans cette affaire, dont une est en fuite et quatre sont en prison, en plus de sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales).

Il s'agit des entreprises: Citic-CRCC (Chine), Cojaal (Japon), SM Inc (Canada), Isolux Corsan (Espagne), Pizarotti (Italie), Garanventas (Suisse) et Coba (Portugal).

«Je ne veux pas le report du procès, je peux me défendre tout seul»

Le principal accusé Chani Medjdoub et des avocats de plusieurs autres prévenus dans l'affaire de l'autoroute est-ouest ont manifesté dimanche leur étonnement devant la demande du collectif du principal accusé de se retirer du procès, a-t-on appris auprès de l'un de ces avocats.

Chani Medjdoub, dans une intervention qui a imposé le silence dans la salle, a déclaré que «je ne veux pas le report du procès».

«Je peux me défendre tout seul. Je n'ai pas besoin de ces avocats qui ne servent à rien»,

a-t-il dit, les larmes aux yeux après avoir raconté les conditions de son arrestation.

«Mon client attend depuis cinq ans d'être jugé, et je ne suis pas, comme d'autres avocats, d'accord pour le report du procès», a indiqué le défenseur d'un des 15 accusés dans ce dossier qui tient en haleine l'opinion publique.

La réaction de ces défenseurs est venue à la suite de la menace du collectif de la défense de Chani Medjdoub de se retirer du procès si le tribunal ne répond pas «immédiatement» à sa demande de

«nullité des procédures judiciaires» liées à l'instruction de ce dossier.

La défense de Chani Medjdoub récuse dans sa totalité «la procédure judiciaire dans l'instruction» de ce dossier, et demande «la nullité des actes préparatoires» de ce procès, indique un autre membre de ce collectif, qui a menacé de se retirer si «le tribunal ne répond pas rapidement à notre demande».

En outre, le collectif de la défense de Chani Medjdoub reproche au tribunal de n'avoir pas communiqué dans

les délais (trois jours avant le procès) la liste complète des témoins. A l'appel du président au début de la séance, 12 témoins sur les 27 inscrits dans le rôle de cette affaire, sont absents. 16 personnes sont impliquées dans cette affaire, dont une est en fuite et quatre sont en prison, en plus de sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales).

Il s'agit des entreprises: Citic-CRCC (Chine), Cojaal (Japon), SM Inc (Canada), Isolux Corsan (Espagne), Pizarotti (Italie), Garanventas (Suisse) et Coba (Portugal).

BOUMERDES Faux officier des douanes vrai escroc

La brigade d'investigation et de recherche de la sûreté de wilaya de Boumerdes a arrêté récemment un individu, usurpateur d'identité d'un officier des douanes, ayant escroqué 15 citoyens, a-t-on appris dimanche de source sécuritaire.

Le mis en cause a été arrêté à Boumerdes sur la base d'informations faisant état de la présence d'un certain (Gh.A), la cinquantaine, qui abusait de la confiance placée en lui par des citoyens au vu de son prétendu statut d'officier des douanes, a indiqué à l'APS le chargé de communication à la sûreté de wilaya. Les investigations menées par les services de sécurité ont révélé que ce faux officier avait escro-

qué une quinzaine de personnes, en leur faisant croire qu'il avait de l'influence pour intervenir en leur faveur dans de nombreuses wilayas du pays, a souligné la même source, relevant que cet imposteur avait réussi, par ce procédé, à délester ses victimes d'une somme globale de 600 000 DA.

Une fouille à son domicile a permis la découverte de bouts de papiers avec les noms et numéros de téléphones de ses victimes, à qui il promettait de l'aide en vue de l'acquisition de véhicules touristiques et autres matériaux et équipements agricoles vendus aux enchères par les services des douanes. Il a été éga-

lement découvert sur les lieux une quarantaine de boîtes de produits cosmétiques, dont la date de péremption est arrivée à terme, a-t-on ajouté de même source.

Le mis en cause a avoué, lors de l'interrogatoire par les services de sécurité, tous les faits retenus contre lui, avant sa présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Boumerdes, qui a ordonné sa mise en détention préventive à l'établissement de rééducation de Tidjelabine, sous le chef d'inculpation d'escroquerie et usurpation d'identité», a-t-on indiqué de même source.

MILA Quatre personnes périssent dans un accident sur l'autoroute Est-Ouest

Quatre personnes âgées de 28 à 46 ans ont péri et une autre a été blessée dimanche près de Chelghoum-Laid (Mila) dans un accident survenu sur l'autoroute Est-Ouest, ont indiqué les services de la wilaya.

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Chelghoum-Laid et ceux du poste avancé de Tadjenane ont intervenus pour extraire et évacuer à l'hôpital les corps des victimes de cet accident dont un footballeur du DRB Tadjenane, Faouzi Belkheir.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident, une «violente collision» entre deux véhicules utilitaires, ont indiqué les services de la wilaya.

BISKRA

5 morts dans un accident de la circulation à M'lili

Cinq personnes ont trouvé la mort dimanche dans un accident de la route survenu au lieu-dit Zerara dans la commune de M'lili, distante de 30 km à l'Ouest de Biskra, a indiqué la protection civile. L'accident qui a eu lieu sur la RN 46 «B» reliant les deux wilayas de Biskra et El Oued est dû à une collision entre un poids lourd immatriculé à El Oued et une voiture immatriculée à la wilaya de Médéa qui roulaient en sens inverse.

Deux hommes de 28 ans, deux femmes âgées de 27 et 35 ans et un bébé d'une année et demi qui étaient à bord de la voiture ont péri sur le coup, a précisé la même source qui souligne que les corps des victimes ont été évacués vers l'hôpital de la ville d'Ourlal.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de l'accident.

Onze morts et 20 blessés dans des accidents de la route en 24 heures



Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Protection civile rendu public dimanche.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra avec 5 personnes décédées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN 46 dans la commune de M'lili, daïra d'Ourlal.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont repêché le corps d'un adolescent de 15 ans mort noyé dans l'Oued Sibous, dans la commune de Boumraha, (wilaya de Guelma), relève la même source, indiquant que le corps de la victime a été transporté vers l'hôpital local.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus pour secourir 5 personnes incommodées suite à l'inhalation de gaz brûlés émanant d'un chauffe-bain d'un domicile sis à la cité El Zebra, commune et daïra de K'sar El Boukhari.

APS



Mise à jour des statuts de l'Aneb et élargissement de ses missions à l'étranger

Les statuts de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Aneb) ont été mis à jour et ses missions élargies à l'étranger, indique l'acte notarié portant ces statuts publié par voie de presse.

Dans le cadre du monopole de la publicité qui lui est dévolu par l'Etat, l'Aneb poursuit une mission de service public en informant, notamment, par la diffusion de publications ainsi que par tout document ou support destiné à la valorisation et la promotion de la production nationale en Algérie et à l'étranger. Elle mène des études et projets à caractère publicitaire pour favoriser la communication et le transfert d'informations entre opérateurs nationaux et entre producteurs de biens et de services et de consommateurs, est-il précisé.

L'Aneb procède également aux opérations et activités à caractère publicitaire émanant de l'étranger pour une diffusion en Algérie.

Par ailleurs, elle est chargée d'étudier, de concevoir et de proposer des études en matière d'action et de campagnes publicitaires en Algérie et à l'étranger. Elle peut également régir les espaces publicitaires étrangers nécessaires aux besoins des opérateurs économiques nationaux et promouvoir la diffusion, à l'étranger, de toute publicité de presse et autres médias concernant les produits destinés à l'exportation et les prestations de services des entreprises destinées à l'exportation et les prestations de service des entreprises nationales aux partenaires étrangers.

L'Aneb contribue à faire connaître la politique nationale de développement du pays ainsi que ses réalisations dans tous les domaines.

Elle est tenue de participer à la diffusion de la publicité à l'occasion des foires, expositions et autres manifestations promotionnelles tant en Algérie qu'à l'étranger. L'Aneb devra aussi veiller, en collaboration avec les institutions et les autorités concernées, à l'application des textes réglementant la publicité en Algérie et de participer au processus de contrôle de la qualité et de vérifier sa véracité. Elle a la possibilité d'organiser tous séminaires, conférences et autres rencontres se rapportant à la promotion de la production nationale en relation avec son objet.

Par ailleurs, le capital social de l'Aneb a été augmenté de 5,3 milliards de DA pour passer de 2,3 milliards de DA à 7,75 milliards de DA.

ALGÉRIE-POLOGNE

Coopération dans le secteur de l'agriculture: De nouveaux sillons

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Abdelwahab Nouri et son homologue polonais Marek Sawicki ont examiné samedi à Alger les opportunités de coopération existant entre l'Algérie et la Pologne dans le domaine agricole et agroalimentaire. «Il existe de nombreuses opportunités de coopération et de partenariat en Algérie, portant aussi bien sur les activités relevant de la sphère de production proprement dite que sur celles qui se trouvent en amont et en aval de celle-ci», a souligné M. Nouri lors de la réunion d'experts qu'il a coprésidée avec le ministre polonais de l'Agriculture et du Développement rural qui se trouve en visite en Algérie.

Le ministre a cité des domaines dont l'Algérie veut tirer profit de l'expérience polonaise. Il s'agit notamment des semences et plants, des céréales, de la production laitière et des industries de transformation et de valorisation des produits agricoles.

Des domaines «importants» peuvent aussi faire l'objet de partenariats bilatéraux comme la production de semences de pomme de terre, de céréales, de légumineuses alimentaire et des semences fourragères, l'améliora-

ALGÉRIE-MONDEARABE

M. El Ghazi élu au Koweït vice-président de la Conférence arabe du travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a été élu vice-président du groupe gouvernemental de suivi des travaux de la 42ème session de la Conférence arabe du travail qui se sont ouverts samedi au Koweït.

La candidature de M. El Ghazi à la Conférence arabe du travail, organe de l'Organisation arabe du travail (OAT), a été appuyée par le Koweït, le Qatar et l'Arabie saoudite, a-t-on appris auprès du ministère du Travail.

M. El Ghazi représente l'Algérie à cette rencontre, qui se tient jusqu'au 25 avril en cours, avec la participation des représentants des parties à la production (gouvernement-patronat-travailleurs) de 21 pays arabes, ainsi que du président de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, et nombre de personnalités arabes



et internationales activant dans le domaine du développement socio-économique. La session examinera, entre autres, le rapport du directeur général de l'OAT, Ahmed Lokmane, intitulé «dialogue social: concrétisation de l'alliance pour le développement et l'emploi», axé sur «le rôle de l'OAT dans l'instauration de la culture du dialogue social aux niveaux local et régional».

Les participants aborderont également d'autres points notamment le rôle du dialogue social dans le renforcement de la protection sociale et celui des politiques et des mécanismes de règlement des conflits dans le monde dans la stabilisation des relations de travail, outre un rapport sur la stratégie arabe de l'information et la communication en matière du développement socio-économique, avait indiqué un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, M. El Ghazi présentera l'expérience algérienne en ce qui concerne l'instauration du dialogue social pour la mise en oeuvre de la politique socio-économique du pays, «une expérience reconnue et classée par l'OIT parmi les expériences réussies au niveau international», avait ajouté la même source.

Cette session sera marquée par l'élection d'un nouveau directeur général de l'OAT pour un mandat de quatre ans.

ALGÉRIE-FMI-MENA

M. Laksaci réitère à Washington l'appel à la mise en œuvre de la réforme des quotes-parts du FMI



Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci a réitéré samedi à Washington l'appel de l'Algérie, avec d'autres pays de la région MENA et d'Afrique, à l'accélération de la mise en œuvre des réformes des quotes-parts du Fonds monétaire international (FMI), indique un communiqué de la banque centrale. «Nous réitérons notre appel à la ratification et l'entrée en vigueur des réformes de 2010 relatives à la gouvernance du FMI et aux quotes-parts, comme nous nous réitérons notre appel à l'accélération des actions vers un accord sur une formule revisée du calcul des quotes-parts et sur la 15^e révision générale des quotes-parts», a déclaré M. Laksaci.

Le Gouverneur s'exprimait devant le Comité monétaire et financier international du Fonds monétaire international (FMI), au nom de l'Algérie, de l'Afghanistan, de Ghana, de la République islamique d'Iran, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie. La quote-part d'un pays détermine le montant de sa contribution au FMI et le nombre de

voix qui lui est attribué ainsi que le montant des aides qu'il peut obtenir du Fonds.

La révision des quotes-parts, qui attend depuis 2010 la ratification des Etats-Unis, devrait donner plus de poids aux pays émergents dans l'institution de Bretton Woods. «Dans l'intervalle, nous appelons le conseil d'administration du FMI à poursuivre la recherche d'une solution intérimaire qui ferait converger, de manière significative les quotes-parts des pays membres vers les niveaux convenus dans le cadre de la 14^e révision», a ajouté M. Laksaci qui prend part aux réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale (BM) (16-19 avril).

Sur un autre plan, le gouverneur de la BA a estimé que l'assistance technique du FMI aux pays producteurs et aux pays importateurs du pétrole serait «utile» dans le cadre de la réforme des subventions et du renforcement des cadres budgétaires afin de préserver la politique budgétaire des fluctuations des prix du pétrole.

Il a salué, dans ce sens, les conseils du Fonds, émis dans son dernier document «Perspectives économiques mondiales» pour ces pays afin de faire face aux effets de la baisse des prix du pétrole.

«Bien que la chute des prix du pétrole ait un impact positif sur les pays importateurs de pétrole, la plupart des pays exportateurs sont emmenés à utiliser leurs épargnes pour adoucir l'impact négatif de cette baisse sur la dépense publique et la croissance», a lancé M. le gouverneur.

Malgré ces défis, «il est quelque peu réconfortant que la croissance globale dans la région (MENA) soit projetée à 3% en 2015 et à 3,7% en 2016», a estimé M. Laksaci.

En outre, le gouverneur a réaffirmé le soutien de l'Algérie, et des sept autres pays qu'elle représente au Comité du FMI, à l'agenda global de politique de la direction générale du FMI qui «met en avant des objectifs et des politiques visant à soutenir la croissance et l'emploi, à renforcer la stabilité financière et la résilience aux chocs, à promouvoir l'inclusion et l'égalité des opportunités économiques, y compris pour les femmes». «La responsabilité première en matière de conception et de mise en œuvre de politiques appropriées pour faire face aux défis spécifiques à chaque pays relève de chacun de ces pays, mais au vu de l'intégration de l'économie mondiale (...), a-t-il poursuivi. «De ce fait, nous attachons une grande importance au rôle de coordination du FMI et sa mission de surveillance aussi bien au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral», a ajouté le gouverneur.

De plus, M. Laksaci a fait part de l'état des économies émergentes et celles en développement ainsi que les défis auxquels elles font face, «y compris le renforcement de la résilience de leurs économies aux chocs émanant de la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés, notamment en termes de resserrement des conditions de financement, de volatilité accrue des flux de capitaux et de mouvements abrupts des taux de change».



mentaire en dehors de l'Union européenne (UE). Donc, a-t-il ajouté, «c'est un partenaire très important et prometteur».

Le ministre polonais a rappelé que son pays qui a adhéré à l'UE en 2004, avait réalisé des réformes «énormes» aussi bien au niveau des exploitations agricoles que de la transformation agroalimentaire. La Pologne exporte ses produits alimentaires vers plus de 70 pays dans le monde. Elle avait exporté pour plus de 21,3 milliards d'euros en 2014, selon M. Sawicki. Durant son séjour en Algérie, la délégation polonaise se rendra dimanche à Tipaza pour visiter des fermes pilotes agricoles. En outre, M. Nouri et son homologue polonais procéderont lundi à l'inauguration du Salon international de l'agroalimentaire (Djazzagro) qui se tiendra au Palais des expositions (Pins maritime-Alger) et auquel 27 entreprises polonaises prendront part. Les deux ministres coprésideront lundi après-midi un forum d'affaires algéro-polonais qui regroupera des opérateurs des deux pays. Des rencontres bilatérales (B to B) seront organisées en marge de cette rencontre économique.

APS

tion génétique et les productions animales. «La Pologne a accompli de grands progrès dans ces domaines et son expérience et savoir-faire nous seront très précieux», a ajouté M. Nouri rappelant à la délégation polonaise que l'Algérie se trouvait «engagée» dans un vaste programme de soutien à la croissance économique initié par le président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Les deux pays ont signé plusieurs documents de coopération dont le mémorandum de coopération dans le domaine sanitaire et vétérinaire et la Convention de coopération dans le domaine de la recherche et du développement agricole et rural.

L'Algérie et la Pologne devraient aussi signer prochainement un mémorandum de coopération dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale. «Notre coopération institutionnelle et économique dans le domaine agricole mérite d'être exploitée à la hauteur du potentiel qu'elle révèle», a observé M. Nouri.

De son côté, le ministre polonais a souligné que son pays est «capable et prêt» à répondre aux attentes de l'Algérie dans le domaine

agricole et agroalimentaire. «Nous sommes ici, non seulement pour élargir les possibilités d'exportation, mais aussi pour approfondir notre coopération de façon à dépasser le cadre commercial à travers des partenariats gagnants-gagnants dans le domaine de l'élevage, la production végétale, la recherche, les semences et plants», a indiqué M. Sawicki.

Selon lui, l'Algérie était le troisième partenaire commercial dans le domaine agroali-

BANQUE MONDIALE

Plusieurs pays pétroliers s'engagent à mettre fin au torchage de gaz à l'horizon 2030

Les dirigeants de grandes compagnies pétrolières ainsi que des responsables de plusieurs pays producteurs de pétrole ont pris récemment l'engagement de mettre fin, d'ici à 2030, au torchage systématique de gaz, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans un communiqué.



Cet engagement a été pris en marge de la réunion de printemps de la BM et du FMI tenue les 16 et 17 avril à Washington. Intitulée «l'élimination du brûlage de gaz à la torche à l'horizon 2030», cette initiative à laquelle neuf pays, dix compagnies pétrolières et six institutions de développement ont déjà adhéré, a été lancée par le Secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-moon, et le président de la BM, Jim Yong Kim.

Les entités participant à cette initiative représentent plus de 40% du volume de gaz torché dans le monde.

Chaque année, environ 140 millions de m³ de gaz naturel rejetés durant l'exploitation du pétrole sont torchés, donc gaspillés dans des milliers de champs pétroliers à travers le monde, selon la BM.

Cette pratique entraîne l'émission de plus de 300 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions produites par quelque 77 millions de voitures.

Si ce gaz est utilisé dans la production d'électricité, il fournirait une quantité de courant de 750 mil-

liards de kWh, qui est supérieure à la consommation actuelle de l'ensemble du continent africain.

«Aujourd'hui, malheureusement, ce gaz est brûlé à la torche pour diverses raisons de nature technique, réglementaire et économique ou parce que l'utilisation de ce produit n'est pas jugée hautement prioritaire», regrette la BM.

«Le torchage de gaz nous répète de façon visible que nous émettons du CO₂ dans l'atmosphère tout en gaspillant des ressources», constate le président de la BM.

NIGER

2,5 millions de personnes en insécurité alimentaire

Plus de 2,5 millions de personnes se trouvent en insécurité alimentaire au Niger en raison d'un déficit cérééalier lié aux conditions climatiques, une situation aggravée par la présence de quelque 200.000 réfugiés ayant fui les attaques de Boko Haram, a annoncé samedi le ministre nigérien de l'Agriculture.

«Une enquête menée dès décembre 2014 a indiqué que 15,7% de la population, soit 2.588.128 personnes, sont dans une situation d'insécurité ali-

mentaire, dont 410.297 en insécurité sévère», a indiqué le ministre Maïdagui Allamby devant les députés. Cette précarité alimentaire, dans ce pays sahélien très pauvre en proie à des crises alimentaires récurrentes, est liée à un déficit cérééalier de plus de 230.000 tonnes à l'issue de la campagne agricole 2014, a-t-il expliqué. Le gouvernement impute ce déficit à la sécheresse, aux inondations et à des attaques de chevilles. «On ne peut pas dire que le Niger est en insécurité ali-

mentaire, dont 410.297 en insécurité sévère», a indiqué le ministre Maïdagui Allamby devant les députés. Cette précarité alimentaire, dans ce pays sahélien très pauvre en proie à des crises alimentaires récurrentes, est liée à un déficit cérééalier de plus de 230.000 tonnes à l'issue de la campagne agricole 2014, a-t-il expliqué. Le gouvernement impute ce déficit à la sécheresse, aux inondations et à des attaques de chevilles. «On ne peut pas dire que le Niger est en insécurité ali-

mentaire, dont 410.297 en insécurité sévère», a indiqué le ministre Maïdagui Allamby devant les députés. Cette précarité alimentaire, dans ce pays sahélien très pauvre en proie à des crises alimentaires récurrentes, est liée à un déficit cérééalier de plus de 230.000 tonnes à l'issue de la campagne agricole 2014, a-t-il expliqué. Le gouvernement impute ce déficit à la sécheresse, aux inondations et à des attaques de chevilles. «On ne peut pas dire que le Niger est en insécurité ali-

mentaire, dont 410.297 en insécurité sévère», a indiqué le ministre Maïdagui Allamby devant les députés. Cette précarité alimentaire, dans ce pays sahélien très pauvre en proie à des crises alimentaires récurrentes, est liée à un déficit cérééalier de plus de 230.000 tonnes à l'issue de la campagne agricole 2014, a-t-il expliqué. Le gouvernement impute ce déficit à la sécheresse, aux inondations et à des attaques de chevilles. «On ne peut pas dire que le Niger est en insécurité ali-

YÉMEN

Ryadh annonce une aide de 274 millions USD à l'ONU pour ses opérations humanitaires

L'Arabie saoudite a annoncé samedi l'octroi à l'ONU d'une aide de 274 millions de dollars pour financer ses opérations humanitaires au Yémen, en réponse à un appel en ce sens lancé la veille par l'organisation internationale.

Ce don a été ordonné vendredi par le roi Salmane Ben Abdel Aziz, a rapporté l'agence officielle Spa en citant un communiqué du cabinet royal.

Le royaume «se tient aux côtés du peuple yéménite frère» et espère «le rétablissement de la sécurité et de la stabilité» dans ce pays, a indiqué le cabinet royal.

L'Arabie saoudite correspond au montant réclamé vendredi par l'ONU et ses partenaires humanitaires pour répondre aux besoins de 7,5 millions d'habitants touchés par le conflit armé au Yémen où Ryadh mène une opération militaire contre les rebelles chiites.

«Des milliers de familles ont fui leurs maisons en raison des combats et des frappes. Les familles ordinaires ont du mal à accéder aux soins de santé, à l'eau, à la nourriture et au carburant», a prévenu le coordinateur humanitaire, Johannes Van Der Klaauw, dans un communiqué. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a déploré vendredi le manque cruel de médicaments, aliments et carburant au Yémen, où le bilan des récentes violences s'élève à 767 morts et 2.906 blessés selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Entre 120.000 et 150.000 personnes ont été déplacées



à l'intérieur du Yémen par les violences en cours, alors qu'il y avait déjà plus de 300.000 déplacés internes avant la crise actuelle, a par ailleurs affirmé un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Adrian Edwards.

L'Arabie saoudite qui cherche à stopper la progression des rebelles Houthis, a lancé le 26 mars avec d'autres pays arabes des raids aériens contre leurs positions.

Des combats meurtriers opposent ces rebelles aux partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui a dû fuir pour se réfugier en Arabie saoudite.

CHINE

La Chine abaisse de nouveau le taux de réserves obligatoires des banques

La Chine a décidé de réduire le ratio de réserves obligatoires des banques qui passe de 19,5% à 18,5% à partir de lundi, dans le but d'injecter plus de liquidités dans le système et soutenir la croissance, a annoncé dimanche la banque centrale chinoise (PBOC).

Les réserves obligatoires sont les dépôts que les banques sont obligées de placer auprès de la banque centrale et ne peuvent pas prêter. Les taux de réserves obligatoires ne sont pas les mêmes pour tous les établissements. Le relèvement de ces réserves permet de freiner le volume des nouveaux prêts que les banques peuvent accorder et de réduire la croissance de la masse monétaire. A l'opposé, la réduction du ratio doit aider à libérer des liquidités et permettre aux banques d'accorder davantage de prêts.

Depuis novembre la PBOC a réduit à deux reprises ses taux d'intérêt tout en multipliant les injections de liquidités. Début février, elle avait abaissé ce ratio d'un demi-point de pourcentage.

Mais les moteurs économiques traditionnels ne repartent pas: le marché immobilier et la construction continuent de piquer du nez, les exportations ont inopinément chuté de 15% sur un an en mars.

La croissance chinoise a ainsi continué de ralentir au premier trimestre, à 7%, en deçà des 7,3% du trimestre précédent et de la croissance de 7,4% enregistrée en 2014, sa plus faible performance depuis presque un quart de siècle. Depuis Washington où il participe à une réunion du Fonds monétaire international (FMI), le gouverneur de la PBOC, Zhou Xiaochuan, a laissé entendre samedi qu'un nouvel ajustement des taux d'intérêt pourrait avoir lieu prochainement. «Nous avons de la marge s'agissant du ratio de réserves (bancaires) et nos taux d'intérêt ne sont pas encore à zéro», a-t-il dit. «Il y a vraiment de la marge. Mais nous devons procéder avec prudence.

Cela ne veut pas dire que nous devrons utiliser cette marge ou l'utiliser complètement». La Chine, qui craint d'encourager la déflation, poursuivra une politique monétaire «prudente», a insisté M. Zhou.

ARABIE SAOUDITE

Net recul du bénéfice d'une firme saoudienne de pétrochimie

Le géant saoudien de la pétrochimie Sabic enregistre une baisse de 39% de son bénéfice net au premier trimestre dans un contexte de chute des prix du pétrole, a annoncé dimanche l'entreprise dans un communiqué.

Le bénéfice net s'est élevé à 3,93 milliards de riyals (1,05 milliard de dollars) contre 6,4 milliards de riyals au premier trimestre 2014.

La chute des prix de pétrole qui a dégringolé en l'espace d'une année de plus 100 dollars le baril à 56 dollars a «beaucoup affecté les prix des produits pétrochimiques», a souligné, devant la presse, le vice-président et directeur général de Sabic, Youssef al-Byanyan.

«Les firmes de pétrochimie vont connaître une certaine pression en matière de rentabilité en raison de la chute des prix de pétrole», a-t-il dit. Mais il a ajouté que cette industrie connaît différents cycles et que la perspective à long terme pour sa compagnie était bonne. «Nous sommes optimistes», a souligné M. Benyan.

Sabic est l'un des gros fabricants mondiaux de produits pétrochimiques, d'engrais, de plastique et de métaux, en Arabie saoudite qui est le premier exportateur mondial de pétrole.

APS

BATNA

Les ksour de M'Doukal au cœur de la célébration du mois du Patrimoine



Les vieux ksour de M'doukal seront, cette année, au cœur de la célébration du mois du Patrimoine dans la wilaya de Batna à la faveur d'un programme arrêté pour la période du 22 au 25 avril par l'association des «Amis d'Imedghassen».

Cette cité dont l'âge avoisine les 16 siècles abritera, dans ce cadre, une journée d'étude qui réunira des chercheurs universitaires, des architectes, des archéologues et des cadres du ministère de la culture qui débattront de la richesse de ce patrimoine et de sa classification ainsi que d'autres sites de la région des Aurès dont Tighanimine, Taghoust, Bouzina et Amantane, a indiqué le président de l'association, Azzedine Guerfi.

Un atelier de formation sur l'architecture traditionnelle (construction en terre) sera encadré, en marge de la rencontre, par des spécialistes au profit de jeunes qui pourront être associés aux actions de restauration.

Des jeux traditionnels, un concours des plats populaires, une exposition des produits artisanaux, des visites aux sites touristiques de la région et des exhibitions de fantasia et de danses folkloriques figurent au menu de la manifestation qui prévoit également l'organisation d'une cérémonie de mariage traditionnel.

La valorisation du patrimoine institutionnel et social à la lumière du plan national d'aménagement du territoire à horizon 2030 et le projet de restauration du noyau de la ville de M'Doukal seront notamment étudiés durant cette manifestation.

Une visite guidée sera également organisée vers le site d'Ichouyane, dans la commune de Forum Toub, classé récemment patrimoine national. Un site qui renferme des vestiges de l'ère néolithique, les grottes de Khenguet Sebaâ R'goud et Khenguet Lakhra.

Pour les amateurs de sports de plein air, les organisateurs proposent, dans la commune d'Ichemoul, un cross baptisé «sur les traces des sept dormants», a encore fait savoir le président de l'association des «Amis d'Imedghassen».

ORAN

AADL 2 : toutes les conditions sont réunies pour lancer le reste du programme

Toutes les conditions sont réunies pour lancer, au niveau de la wilaya d'Oran, le reste du programme Aadl 2, a assuré, dimanche, à Oran, le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur de l'Aadl de la région Ouest, Benyoussef Miloudi.

«La wilaya d'Oran offre plus de possibilités pour lancer le reste du programme Aadl 2, en raison de la disponibilité des assiettes foncières et de l'outil de réalisation», a indiqué Nasreddine Azem, expliquant que le programme de location-vente a connu un retard sur le plan du lancement des travaux. Sur un total de 5.000 logements prévus pour la wilaya d'Oran, dans le cadre de ce programme Aadl 2, 2.500 logements sont en cours de réalisation, alors que le reste est en voie de lancement, a-t-il déclaré.

Le même responsable, qui a insisté sur le choix des responsables, a rappelé que le nouveau mode d'organisation de l'AADL permet au nouveau directeur ré-



gional de l'Agence d'être ordonnateur et détenteur de plein-pouvoir, «un atout majeur pour donner une impulsion au programme de logements qui connaît un retard au niveau des wilayas», a-t-il précisé.

L'ancienne organisation de l'Aadl, centralisée, ayant géré un programme de 50.000 logements de 2001, s'est avérée inopérante qu'il fallait revoir, a-t-il fait observer, soulignant que «le programme était lourd avec plus de 600.000 logements dépassant celui du logement social». La direction régionale de l'Aadl aura à couvrir un territoire important couvrant 16 wilayas, en coordination avec les walis, a ajouté le SG du ministère de l'habitat, affirmant qu'avec

ce nouveau mode d'organisation, tous les programmes en souffrance seront lancés, au plus tard au mois de juillet.

Dans une déclaration à la presse, Nasreddine Azem a révélé que 510 souscripteurs ont versé la première tranche du programme Aadl 2. Pour le nombre des recours, il a avancé le chiffre de 19.000, précisant que 15.000 dossiers ont été traités.

Le nouveau directeur régional de l'Aadl Ouest, Benyoussef Miloudi, est un cadre du secteur de l'Habitat. Ingénieur d'Etat depuis 1977, il a exercé plusieurs postes de responsabilités dont DG de l'Opgi à Mostaganem, Directeur de la Dlep à Boumerdes et directeur du logement à El Bayadh.

BEJAIA

L'ENTMV table sur la réception de 26 000 passagers et 9 500 véhicules pour la saison estivale

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) s'est fixée un objectif de chargement pour l'été prochain de 26.000 voyageurs et 9.500 véhicules, à partir du port de Béjaïa, a-t-on appris, samedi, auprès de l'entreprise portuaire de cette wilaya.

Dix (10) escales ont été retenues à ce titre, du 23 juin au 6 septembre prochains avec comme ambition de faire mieux que l'exercice précédent, siège d'un chargement conjoint avec la Sncm (Société nationale corse Méditerranée) de l'ordre 17 546 voyageurs, réalisé autant à l'embarquement qu'au débarquement, a-t-on ajouté.

L'objectif retenu est «prometteur» d'autant qu'initialement la plateforme n'était pas programmée pour soutenir cette activité à cause d'appréhension liées pour l'essentiel à des contraintes d'accostage des car-ferrées, elles



mêmes générées par le chantier du réalignement des quais, a-t-on encore indiqué de même source.

Les quais 11 et 12 et le poste RoRo existants, qui servaient de poste d'accostage habituellement, ont du être suspendus pour permettre l'achèvement des travaux, prévus en octobre prochain, signale-t-on de même

source. Désormais, seul le quai 7 offrant des avantages pour l'accostage (étant doté de rampes nécessaires, notamment la rampe passagers-piétons), est habilité à recevoir les navires, a-t-on expliqué. Ces contraintes ne sont pas de nature, cependant, à entraver le transit des voyageurs et leur confort, a-t-on assuré, soulignant que toutes les conditions

matérielles et techniques sont réunies pour leur éviter tout aléa.

En plus du renforcement des postes de police et de leur effectif, des équipes d'agents d'orientation, du dispositif 2014, inhérents aux formalités, beaucoup d'autres mesures d'agréments ont été prises. Il s'agit de la multiplication de bancs de repos, de distributeurs de boisson et de fontaines fraîches, et de pagodes, tous dédiés aux passagers et aux passagers. L'ensemble de ces mesures, a-t-on assuré, visent non seulement à faciliter le transit mais aussi à le réduire au maximum, avec comme objectif de traiter un bateau en moins de 130 minutes. Durant cette période, outre la compagnie nationale (Entmv), un autre programme distinct est retenu par la société française Sncm, qui prévoit d'escaler par cinq fois à Béjaïa.

ANNABA

La traditionnelle M'laya annonce l'ouverture du mois du Patrimoine

Des jeunes filles enveloppées dans des M'layas traditionnelles, un ample voile de couleur noire jadis très portée dans la région Est du pays, ont sillonné samedi le centre d'Annaba pour annoncer le coup d'envoi des activités du mois du patrimoine.

La procession s'est ébranlée du parvis du théâtre régional Azeddine-Medjoubi pour remettre au goût du jour cette tenue de sortie, ce qui n'a pas manqué de «titiller» la nostalgie des personnes âgées qui ont vu leurs mères et leurs épouses porter ce voile typique.

Pour Hanane N., une des jeunes filles qui ont défilé dans l'antique Hippone, la M'laya, dont ont dit qu'elle fut portée par les femmes de la partie orientale du pays au lendemain de l'occupation du Beylik de l'Est par l'armée coloniale française, est «un symbole d'authenticité et de ré-



sistance au colonialisme». Le petit cortège pédestre, initié par l'association locale «Erraounak el-annabi» avec le concours de la direction de la culture, a également fait défilé, jusqu'au palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf des fillettes et des petits garçons en habits traditionnels (gandoura, chéchia, bedaïfa).

La première journée du mois du Patrimoine, placé sous le slogan «Patrimoine culturel et territoire» a également donné lieu à une conférence sur le patrimoine oral de la région animée par des universitaires.

Diverses autres manifestations et actions de bénévolat pour le nettoyage de sites archéologiques sont prévues au programme de la célébration du mois du Patrimoine à Annaba.

TAMANRASSET

Une route de désenclavement vers le village de Tahifet dans l'Est de l'Ahaggar

Un projet de réalisation d'une route de wilaya est en cours d'exécution entre Tamanrasset et le village de Tahifet, sur 80 km et pour un cout de 990 millions DA, afin de désenclaver cette région, a-t-on appris des services de la wilaya.



Le premier tronçon de cette route de wilaya CW-109, qui porte sur un linéaire de 50 km et est actuellement à 30 % d'avancement de ses travaux, devra permettre d'impulser le développement de plusieurs bourgades dans cette région Est de l'Ahaggar, dont Tahifet, Indeleg, Ifeg, Taghoughawt et Toufet, a-t-on souligné. La région a également bénéficié d'un projet de réalisation, en cours, d'une salle omnisports au profit des jeunes du village de Tahifet, en plus de la programmation de l'ouverture d'un centre

postal dans ce village qui a bénéficié de 187 logements ruraux, dont 117 unités sont déjà réalisées et le reste en cours, selon la même source.

Lors d'une récente visite dans cette région, le wali de Tamanrasset, Mahmoud Djamaï, a rencontré ses habitants et indiqué que le secteur agricole a bénéficié, dans les villages de Tahifet, Ifeg et Indeleg, de 53 hectares de concessions agricoles, en sus de la réalisation de 28 puits agricoles et 20 km d'électrification.

Une série de mesures ont été également annoncées au profit des

habitants de ces villages, à l'instar de l'inscription d'un projet de réalisation d'un CEM à Tahifet, pour éviter aux élèves les longs déplacements au chef-lieu de wilaya, ainsi que l'inscription de trois classes au profit des élèves d'Ifeg.

Il a été décidé, par ailleurs, l'acquisition d'une ambulance pour le transport des malades et la réservation d'un site à Tamanrasset comme marché hebdomadaire pour permettre aux agriculteurs de ces villages de commercialiser leurs produits.

MOSTAGANEM

Algérie Telecom : les travaux du tramway causent une perte de 9 millions DA

Algérie Télécom a es-
sayé, début 2015 à Mostaganem, une perte de l'ordre de 9 millions DA causée par les travaux du tramway, a-t-on appris samedi auprès de la direction de wilaya de cette en-
treprise.

Les travaux d'aménagement du tracé du tramway de Mostaganem ont été à l'origine de la destruction de fibres optiques et de câbles de téléphone souterrains à travers nom-
bre de quartiers de la ville dont Salamandre, Kharrouba, Chemouma, Tijidit et Oued El Hadaïk, a indiqué le chargé de la communication à la direction de wilaya d'Algérie Télécom. En dépit d'une



série de réunions avec des responsables de l'entre-
prise chargée de la concré-
tisation du projet du tram-

way à qui il a été fourni des plans des réseaux de câ-
bles et de fibres optiques, 11 coupures ont été relevées

dans les quatre premiers mois de l'année 2015 privant 8.250 abonnés du téléphone fixe et de l'Internet, a indiqué la même source.

Algérie Télécom a reçu des réclamations de la part de clients suite à ces coupures répétées nécessitant l'intervention d'agents de réparation dans un délai n'excédant pas 48 heures, selon le même responsable.

Un accord a été signé entre les deux parties pour qu'Algérie Télécom se charge des travaux de réparation contre une indemnisation des pertes occasionnées par la société chargée de la réalisation du tramway.

Réception des premières récoltes de pomme de terre de saison

Les marchés de la wilaya de Mostaganem ont accueilli dernièrement les premières récoltes de pomme de terre de saison produites dans la région, a-t-on appris du directeur des services agricoles de la wilaya.

Cet arrivage devra contribuer à la baisse des prix de ce produit de large consommation à moins de 45 DA le kilogramme après avoir dé-
passé 100 DA.

La récolte s'est effectué sur une superficie de plus de 1.300 hectares et s'est soldée par la cueillette 390.000 quintaux. L'opération se poursuit jusqu'au mi mai prochain. La DSA prévoit une production dépassant 2,6 millions qx de pomme de terre saisonnière sur une superficie de 8.400 ha.

Certaines exploitations dans la wilaya ont réalisé un rendement



BORDJ BOU ARRÉRIDJ

13 communes bientôt raccordées au réseau d'alimentation en eau potable

Treize communes du nord et du nord-ouest de Bordj Bou Arréridj seront «bientôt» raccordées au réseau d'alimentation en eau potable, les études liées à cette opération ayant été réceptionnées, a-t-on appris dimanche auprès de la wilaya. Deux autres études seront entamées «prochainement» à l'effet «d'expertiser les réseaux de distribution dans ces mêmes zones, de réaliser 16 km de canalisations de différent diamètres et de rénover 49 autres km, en plus de la réalisation de 14 châteaux d'eau d'une capacité totale de 5.220 m³», a ajouté la même source.

Dès «l'été prochain», a-t-on précisé, la commune d'Ouled Sidi-Brahim sera la première à être alimentée dans le cadre d'un transfert depuis le barrage de Tilesdit (Bouira) destiné à approvisionner les différentes communes de la daïra d'El Mansoura.

S'agissant du projet de développement en matière d'eau potable, les études techniques concernant l'alimentation des 5 communes d'El Mansoura à partir de l'ouvrage de Tilesdit sont «finalisées», tandis que le taux d'avancement de l'étude de raccordement de 8 centres des communes nord de la wilaya au même barrage son estimé à 65 %. Pour ce qui est de la rénovation du réseau d'eau potable, la même source a fait part de l'achèvement des travaux dans les différents centres d'habitation de la commune de Bordj Zemmoura, tandis que le taux d'avancement des travaux de renforcement et d'extension des réseaux des communes de la daïra de Ras El Oued a atteint les 96 %.

A l'heure actuelle, le réseau d'eau potable est d'un linéaire de 3.389 km dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj où il couvre 95 % des besoins de ses habitants.

● Saisie de 1 217 bouteilles de boissons alcoolisées en plein centre-ville

M.B

Agissant par surprise lors du week-end dernier, les éléments de la PJ de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont investi une cave située dans un immeuble à la Cité 18 Février en plein centre-ville, utilisée dans le commerce illicite de boissons alcoolisées.

Cette action surprise a permis la saisie de plus de 1 217 unités, entre canettes de bières, bouteilles de vin et de liqueurs de grandes marques.

Les revendeurs, quatre individus, ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt. Les voisins et les habitants de la ville ont apprécié cette descente et espèrent que les services concernés multiplient ce genre d'actions.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER: 3 «barons» de la drogue arrêtés, sept quintaux de résine de cannabis saisies

Trois «barons» de la drogue ont été arrêtés, sept quintaux de résine de cannabis (chira) et 5.000 comprimés de psychotropes (ecstasy) ont été saisis lors de plusieurs opérations menées par les brigades de lutte contre les stupéfiants, a annoncé hier le chef de la Sûreté de wilaya d'Alger, Nouredine Berrachdi.

Lors d'un point de presse, M. Berrachdi a indiqué que suite à l'arrestation d'un consommateur à Régahaïa, les investigations ont permis de remonter la filière et de saisir sept (7) quintaux de résine de cannabis dans plusieurs opérations à Alger et Oran, ainsi que 5.000 comprimés de psychotropes (ecstasy).

«Trois barons de la drogue ont été arrêtés depuis 5 jours pour être présentés dimanche devant la justice, trois véhicules et des sommes d'argent en dirhams marocains, ainsi que des documents falsifiés et des téléphones portables ont été récupérés», a ajouté M. Berrachdi.

«Des quantités séparées de 1,3 quintal et 81 kg de résine de cannabis ont été saisies dans des véhicules alors que cinq (5) quintaux ont été retrouvés à Oran» et qui sont destinés aussi bien à la consommation qu'à l'exportation, a-t-il ajouté. M. Berrachdi a souligné que les produits saisies proviennent d'un pays voisin et que les faits sont imputés à une bande criminelle transfrontalière.

Un comprimé d'ecstasy est revendu à 8.000 DA alors qu'un kg de résine de cannabis est cédé entre 350.000 et 450.000 DA par les trafiquants de drogue. «La réussite de l'opération a été possible grâce à une extension de compétence de la brigade de recherche et d'intervention (BRD)», a-t-on appris auprès des enquêteurs.

SANTÉ : Un pavillon Mère et Enfant opérationnel dans deux mois à Skikda

Un pavillon Mère et Enfant sera réceptionné «dans deux mois» dans l'enceinte de l'ancien hôpital de la ville de Skikda, a indiqué samedi à l'APS le directeur de wilaya de la santé, Abdennacer Daâmache.

Le pavillon qui compta 120 lits, occupera tout un étage et sera doté de tous équipements nécessaires au repos des mamans et de leurs enfants, a souligné M. Daâmache, ajoutant qu'un bloc opératoire spécialisé en chirurgie pédiatrique y sera également créé.

L'ouverture de ce pavillon coïncidera avec l'achèvement et la réception de l'importante opération de réhabilitation engagée depuis deux ans dans l'ancien hôpital de la ville dont la construction remonte à la période d'occupation, a encore ajouté le directeur de la santé.

La nouvelle structure destinée à la gynécologie-obstétrique et à la pédiatrie viendra renforcer celle qui est déjà opérationnel au sein du nouvel établissement hospitalier de Skikda, a conclu M. Daâmache.

APS

ALGER

Il tue sa sœur : 14 ans de réclusion criminelle

L'affaire est jugée en session criminelle en ce mois d'avril 2015, au tribunal d'Alger.

A.Ferrag

Ce jour là, Lamia âgée de 23 ans s'enfuit avec son copain. Elle fut récupérée par son frère.

Son frère Tahar assénéa des coups de couteau à sa sœur, en plein ventre.

Tahar arrêté juste après son forfait, avoue être le responsable du crime.

M'Sila : Le corps d'un enfant de 8 ans repêché dans une retenue collinaire



En ce mois d'avril, il est jugé par le tribunal d'Alger. Lors de son procès, Tahar accusé de meurtre sur la personne de sa sœur, reconnaît les faits. Il est derrière le box des accusés inculpé d'homicide volontaire. Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte.

Le représentant du ministère public, insiste sur le fait que le mis en cause avait arraché la vie à sa sœur, dé-

signe Tahar un monstre, il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à son encontre.

L'avocat de la défense sollicite la cour à prendre en considération les circonstances atténuantes au profit de Tahar qui n'a aucun antécédent judiciaire.

À l'issue des délibérations, le juge prononce une peine de 14 ans de réclusion criminelle.

Un drame a secoué toute la région de Maadhar Sidi Cheikh, dans la commune de Bousaâda, une soixantaine de kilomètres au sud de M'sila. Un enfant âgé d'à peine 8 ans a été retrouvé mort dans une retenue collinaire durant la journée du vendredi. La victime, T.A., selon des sources locales, a décidé de se baigner pour échapper à la chaleur torride. Mais l'enfant s'est noyé.

Les habitants de ce village ont essayé de le sauver, mais sans succès. «La retenue était très profonde», ajoute notre source. Les services de la Protection ci-

vile, sont intervenus et ont repêché le corps de la victime sans vie.

La nouvelle a fait le tour de la région en un temps relativement court. La dépouille de la victime a été transférée vers l'hôpital Rezigue Bachir de Bousaâda pour autopsie.

M.B.

PROTECTION CIVILE 2128 interventions en 48 h !

Durant la période du 18 au 19 avril 2015 arrêté ce matin à 08 hoo , les unités de la Protection civile ont enregistré 2128 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 les plus mortels ayant causé le décès de 11 personnes sur les lieux d'accidents et 20 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregis-

tré au niveau de la wilaya de Biskra avec 5 personnes décédées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenu sur la RN46 commune de M'lili, daira Oural.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2 incendies urbains , au niveau des wilayas de Médéa et Saida , ces incendies ont causé à une femme des brûlures au 2 degré dans la wilaya de Médéa suite à un feu causé par une bombe de gaz enflammée à l'intérieur d'une habitation sise à la cité 1 Novembre de Berouaghia. Des soins de première urgence ont été prodigués à la victime transférée vers l'hôpital local. A noter que les élé-

ments de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus pour secourir 5 personnes incommodées suite à l'inhalation des gaz brûlés (CO) émanant du chauffe-bains d'un domicile sis à la cité El Zebra commune et daira de K'sar El Boukhari. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis transférées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local .

A souligner aussi, le repêchage d'un adolescent âgé de 15 ans décédé dans Oued Sibous commune de Boumahra wilaya de Guelma par les plongeurs de la Protection civile, le corps de la victime a été transporté vers l'hôpital local.

24 tonnes de résine de cannabis saisies durant les deux premiers mois de 2015 en Algérie

Plus de 24 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les deux premiers mois de l'année 2015 en Algérie, dont 87,90% saisies dans la région Ouest du pays, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). «Au total, 24218,19 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les deux premiers mois de 2015 (janvier-février), dont 87,90 % ont été saisies dans la région Ouest du pays», a indiqué à l'APS, le directeur général de l'Office, Mohamed Benhalla,

en se basant sur le bilan global des trois services de lutte (Gendarmerie nationale-Douanes-Sûreté nationale). L'Organisation internationale de contrôle des stupéfiants (OICS) avait affirmé, dans son dernier rapport, que le Maroc restait toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent africain et l'un des premiers au monde. S'agissant des drogues dures, le directeur général de l'ONLCDT

a souligné que le bilan des trois services de lutte a également enregistré, durant la même période, une saisie de 82,695 grammes de cocaïne et 12 grammes d'héroïne contre 316,066 grammes de cocaïne et 59,1 grammes d'héroïne, à la même période de l'année dernière. Le bilan des deux pre-

miers mois de l'année 2015 fait également ressortir une saisie de 63369 comprimés de substances psychotropes de différentes marques. Par ailleurs, les services concernés ont traité, durant la même période, 2918 affaires, dont 714 liées au trafic illicite de la drogue et 2204 relatives à la dé-

tention et à l'usage de drogue. La même source a noté que 3902 personnes sont impliquées pour des affaires liées à la drogue, dont 51% âgées entre 26 et 35 ans et 81,62% sont sans profession. Parmi les personnes impliquées, il a été recensé 7 étrangers, selon la même source.

Séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés demain à Alger

Un séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés (TSO) et la réduction des risques, se tiendra demain à Alger, a-t-on appris auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

Organisé par l'ONLCDT en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en collaboration avec le réseau MedNet, cette rencontre vise particulièrement à «mener une réflexion sur les meilleures modalités d'introduction du traitement de substitution aux opiacés dans le système de soins en Algérie». Il s'agit également de «s'informer sur les expériences, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus dans certains pays européens en matière du TSO et de mise en œuvre de la politique de réduction des risques». Les participants se pencheront, en outre, sur «l'opportunité et les meilleures modalités d'introduction du traitement de substitution aux opiacés dans le système national de soins et sur les modalités de prise en charge et de suivi des patients, candidats au traitement de substitution aux opiacés».

Cette rencontre verra la participation de spécialistes dans la prévention contre la drogue, de représentants des services de lutte (Gendarmerie nationale et DGSN) ainsi que des représentants des départements ministériels concernés. Le séminaire réunira également des représentants et experts parmi les pays membres du réseau MedNet, notamment, l'Egypte, la France, l'Italie, le Liban, le Portugal et la Tunisie.

LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE RACISME EN FRANCE

Enfin, ?

le taureau par les cornes

Agissant au nom de l'exécutif français, le Premier ministre Manuel Valls a mis la machine en branle cette semaine en déclinant un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme en France.

Cherbal E-M

Issu d'une promesse électorale du président Hollande, cet acte fondateur du discours de l'Etat français sur un sujet aussi sensible semble prendre la forme d'un engagement irréversible allant dans le sens d'une institutionnalisation de la lutte contre des fléaux qui ne cessent de proliférer dans une ambiance gagnée par les discours populistes.

Choisissant la ville de Crétel, dans la banlieue parisienne, haut lieu symbolique qui a vécu récemment un acte antisémite proféré contre un couple de juifs, Valls a laissé entendre le ras-le-bol du gouvernement français qui semble résolu à mettre un terme à une situation d'impunité qui a laissé exploser les actes antimusulmans autant qu'antisémites.

Constatant que «le racisme, l'antisémitisme, la haine des musulmans, des étrangers, l'homophobie augmentent de manière insupportable dans notre pays», le Premier ministre français a affirmé que son gouvernement est décidé à «ne plus rien laisser passer», soutenant, comme le rapporte l'AFP que «les Français juifs ne devaient plus avoir peur d'être juifs», de même que «les Français musulmans ne devaient plus avoir honte d'être musulmans».

Le plan d'action présenté à cette occasion comporte sur une enveloppe de 100 millions d'euros pour un échéancier de



Création d'une unité de lutte contre la haine sur internet

trois années et vise essentiellement trois paliers. D'abord l'école où un travail de sensibilisation et de mémoire devra permettre aux élèves de bénéficier à chaque palier de leur scolarité de visites sur des lieux de mémoire symboliques.

Une bonne partie de l'enveloppe financière servira, d'autre part à une grande campagne de communication pour sensibiliser les citoyens sur ces fléaux qui gangrènent la société française.

Au niveau du droit français, le travail du gouvernement permet de classer dorénavant les actes et paroles racistes dans le droit pénal au lieu du seul de la presse comme c'était le cas jusqu'à présent. Une criminalisation que des avocats et militants des droits de l'Homme

espèrent ne pas voir déborder sur la liberté de presse. D'autre part, le nouveau plan de Manuel Valls entend autoriser les actions collectives en justice contre ces fléaux, comme cela se pratique pour la protection des consommateurs.

Se tournant vers le réseau internet, jugé comme un lieu de l'impunité, Valls promet de mettre fin à la « passivité sur internet » et prévoit donc de mettre en place une «unité de lutte contre la haine sur internet», en sommant les hébergeurs de disposer de représentation juridique sur le territoire français.

Les réactions à cette sortie du Premier ministre français vont de l'applaudissement au soutien, même du bout des lèvres, en attendant de voir concrètement le plan produire de l'effet sur le terrain.

CHILI : Un 4^e mort dans l'effondrement partiel d'une discothèque

Une quatrième personne est décédée des suites de ses blessures après l'effondrement jeudi dernier d'une partie d'une discothèque à Santiago du Chili.

Un précédent bilan faisant état de deux morts et de 12 blessés.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une partie de l'établissement où se produisait le groupe punk anglais «Doom», avait cédé sous le poids du public qui tentait d'assister au concert.

Deux jeunes gens sont décédés sur place, les deux autres sont morts des suites de leurs blessures à l'hôpital.



Les victimes, de nationalités après minuit, l'une des galeries s'est effondrée, piégeant avaient de 17 à 25 ans. Peu de nombreuses personnes

dans le public. «La surpopulation de la discothèque au moment de la catastrophe serait responsable de l'effondrement de la structure de ce club autorisé», avait précisé vendredi la police. Ignacio Medina Rozas, 17 ans, est mort d'une attaque cardiaque», a déclaré samedi à la presse Alvaro Medina, père du 4e adolescent décédé.

«Je demande à tout le monde, à tous les jeunes qui ont été témoins (de l'accident), s'il vous plaît, nous avons besoin de plus de témoignages, personne ne doit rester impuni», a-t-il ajouté.

CAS SUSPECT D'EBOLA EN SLOVÉNIE : La suspicion est levée

La suspicion a été levée définitivement sur un Slovène soupçonné d'être atteint par le virus d'Ebola, suite à deux tests effectués dont le résultat sont négatifs. Le malade devait quitter l'hôpital samedi, a annoncé sa

medi le Centre médical de l'Université de Ljubljana (UKC).

Le hôpital UKC avait déjà rendu public le résultat négatif du premier test effectué jeudi, affirmant que le patient n'affichait aucun signe de la maladie à

virus Ebola, à part la fièvre. La personne en question, qui est rentrée récemment d'une région africaine touchée par le virus d'Ebola, avait été admis à l'hôpital mercredi soir à cause d'une forte fièvre.

NIGERIA: Les herbicides seraient à l'origine de la maladie «mystérieuse»

Des herbicides sont la cause privilégiée par les experts pour expliquer la maladie mystérieuse qui a tué subitement 18 personnes dans le sud-ouest du Nigeria, a indiqué hier l'organisation mondiale de la santé (OMS).

«L'hypothèse actuelle est que des herbicides sont la cause de la maladie», a expliqué un porte-parole de l'OMS, Gregory Hartl, dans un tweet.

Les tests effectués jusqu'à présent n'ont pas décelé de trace d'infections bactériennes ou virales, comme les virus Ebola et de la fièvre jaune, a-t-il ajouté.

Les tests ont été réalisés par un laboratoire au Nigeria, a précisé M. Hartl, soulignant que ce pays dispose de «très bon laboratoire». Cette maladie apparaît au début de la semaine à tué 18 personnes dans la ville d'Ode-Irele, dans l'Etat d'Ondo, dans le sud-ouest du Nigeria, selon les autorités nigériennes. Le porte-parole de l'Etat, Kayode Akinnim, l'avait qualifiée samedi de «mystérieuse». Les symptômes en sont des maux de tête, des pertes de connaissance et de poids, des troubles de la vue, suivis de la mort dans les 24 heures. Ebola, une fièvre hémorragique d'origine virale, a fait plus de 10.600 morts essentiellement dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Liberia, Sierra Leone et Guinée depuis début 2014 mais a globalement épargné le Nigeria.

Le HCR s'inquiète du sort de 700 migrants après le naufrage de leur bateau en Méditerranée

Le Haut-commissariat aux Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué hier craindre la mort de près de 700 migrants après le naufrage dans la nuit de samedi à dimanche, de leur bateau en Méditerranée. Selon le récit de 28 survivants récupérés par un navire marchand, le chalutier à son bord plus de 700 personnes a chaviré à environ 110 km des côtes libyennes, a affirmé à des médias italiens la porte-parole du HCR en Italie, Carlotta Sami. Si les chiffres donnés par les survivants étaient confirmés, il s'agirait de la «pire hécatombe jamais vue en Méditerranée» a ajouté la porte-parole. Les médias italiens ont de leur côté rapporté que quelque 21 cadavres ont été récupérés, sans toutefois donner plus de détails. Chargé de migrants au large des côtes libyennes, le chalutier a lancé dans la nuit de samedi à dimanche un appel au secours reçu par les garde-côtes italiens qui ont aussitôt demandé à un cargo portugais de se dérouter. Arrivé sur les lieux à environ 120 milles (220 km) au sud de l'île italienne de Lampedusa, l'équipage a vu le chalutier chavirer, selon le HCR. Mme Sami a estimé que le drame s'est produit quand les 700 migrants à bord s'étaient précipités tous du même côté à l'arrivée du cargo portugais. Un porte-parole de la marine maltaise, cité par l'AFP a assuré qu'une importante opération de secours a été mise en place avec le concours des marines italiennes et maltaise.

Si ce bilan devait être confirmé, il s'ajoutera aux quelque 450 morts et disparus lors de deux précédents naufrages en moins d'une semaine. Plus de 11.000 migrants ont débarqué en six jours sur les côtes italiennes.

APS

HALLUX VALGUS ON L'OPÈRE DE MIEUX EN MIEUX

Appelé communément oignon, l'hallux valgus est une véritable déformation des os du pied. Mais la chirurgie sait désormais les remettre en place, de façon efficace et moins lourde pour le patient.

Cette "bosse" à la base du gros orteil peut grossir à un point tel que se chaussier devient quasiment impossible. Sans compter la douleur, parfois très violente... La chirurgie offre alors la seule option pour pouvoir poursuivre randonnées, matchs de foot ou séances de shopping, et même simplement continuer à sortir.

Cependant l'intervention a longtemps fait peur, tant les générations précédentes en ont gardé un souvenir douloureux, assorti d'une convalescence qui n'en finissait pas et de récidives trop rapides. Ces récits appartiennent désormais au passé. "La chirurgie de l'hallux valgus s'est nettement améliorée dans les années 1990, rappelle le Dr Cyrille Cazeau, chirurgien orthopédiste. Et elle s'est encore allégée depuis six ans."

Remettre le pied dans le bon axe

Le principe de l'intervention est simple : corriger les déformations pour replacer le pied dans la bonne position et répartir ainsi plus harmonieusement ses appuis. Dans ce but, le chirurgien va sectionner l'os du gros orteil (ostéotomie) ainsi que celui situé à sa base afin de les remettre dans le bon axe ; il finira en allongeant les "parties molles" (tendons, ligaments et enveloppes articulaires) qui se sont généralement retrouvées au fil des ans. L'amélioration récente ne porte pas sur ces principes, aujourd'hui bien au point, mais sur la manière dont ils sont mis en oeuvre. Ces gestes peuvent être effectués de façon "classique",

dite "à ciel ouvert", car le chirurgien pratique deux grandes incisions pour voir ce qu'il fait, ou bien selon une méthode plus récente, la chirurgie percutanée.

La chirurgie mini-invasive se développe

Venue des Etats-Unis, elle se développe en France, bien qu'assez lentement, car elle nécessite un long apprentissage de la part du chirurgien et des outils spéciaux onéreux. Principale différence : l'intervention se pratique "à travers la peau", sous contrôle radiographique et anesthésie loco-régionale, par deux ou trois incisions d'à peine 2 mm qui servent à insérer de mini-bistouris. Elle est souvent complétée d'une ouverture un peu plus grande (2 cm) nécessaire pour ré-axer l'os à la base du gros orteil (chirurgie mini-invasive).

Moins de douleur et récupération plus facile

Qu'apporte cette nouveauté ? L'opération se déroule le plus souvent en ambulatoire (on ressort le jour même), l'œdème et les douleurs post-opératoires sont diminuées, les cicatrices plus discrètes. Dans certains cas, les os réalisés sont simplement maintenus en place par un suture solide, effectué par le chirurgien. Comme nombre de ses confrères, le Dr Cazeau défend cependant la pose de deux petites vis pour fixer les os sectionnés. "Elle permet de marcher d'emblée en posant tout le



pied sur le sol, sans être obligé de porter les chaussures spéciales où l'on n'appuie que sur le talon. Ce qui accélère la cicatrisation et, surtout, diminue les complications : le sang circule mieux, il n'y a pas de déminéralisation osseuse, pas de phlébite, ni d'algodystrophie (complication douloureuse entre 5 et 10 %). A noter que ces vis, en titane, n'interdisent pas

l'IRM et ne font pas sonner les portiques d'aéroport. *

Bien suivre les consignes

L'intervention n'est plus douloreuse. Les patients ont une ordonnance pour des antalgiques forts, mais deux ou trois jours de paracétamol suffisent à l'immense majorité. Après avoir marché 48

heures avec un gros pansement qui ressemble à une pantoufle, une infirmière vient à domicile refaire un pansement plus petit (qu'elle renouvelera trois fois par semaine pendant quinze jours) et on peut commencer à sortir. Le patient ne doit surtout pas rester debout sans bouger, insiste le Dr Cazeau, et surélever le membre pour limiter œdème et douleur (cales sous les pieds du lit, pied sur un tabouret dès que l'on est assis).

Dix séances de rééducation

Au bout de trois semaines, l'os a commencé à se recoller, même s'il n'est pas encore solide, et l'on peut entamer un vrai travail de rééducation. Des séances de kinésithérapie sont prescrites (une dizaine en moyenne à raison de trois par semaine). Le praticien mobilise les orteils, masse les cicatrices pour décoller les adhérences, lutte contre l'œdème et aide à retrouver un nouveau schéma corporel à la marche. Pour assurer une bonne guérison, cependant, le patient doit aussi y mettre du sien : bouger souvent les doigts des orteils (pour diminuer les raideurs) et s'équiper de chaussures "bas de gamme" à fine semelle en caoutchouc (type balerine ou basket), afin de bien pouvoir dérouler tout le pied à chaque pas. Ces efforts permettront de remettre des souliers "normaux" au bout de 8 à 10 semaines, souvent une pointure au-dessus, le temps que l'œdème soit totalement disparu.

COMMENT LIMITER SA PROGRESSION ?

Cette déformation de l'avant-pied, qui touche davantage les femmes que les hommes, peut apparaître à tout âge. Les conseils du Dr Cyrille Cazeau, chirurgien orthopédiste, pour limiter la progression de cette déformation.

Il s'agit d'une déformation de l'avant-pied. Le premier métatarsien forme un angle avec la première phalange du gros orteil (hallux en grec).

Ce qui entraîne une saillie de la tête du premier métatarsien, ce qu'on appelle un oignon en langage populaire. Cette déformation peut apparaître à tout âge. Elle touche davantage les femmes que les hommes. On peut naître avec un angle élevé, hérité de sa famille. Mais rien n'est déterminé. Selon la façon dont on marche et dont on se chaussé, la déformation de l'avant-pied va ou non s'aggraver, va ou non occasionner des douleurs. En effet, il n'existe pas de corrépondance entre l'importance de la déformation et l'apparition de douleurs. La

présence d'une grande souplesse ligamentaire, souvent aussi d'origine familiale, favorise son évolution. Le premier métatarsien aura plus tendance à bouger.

Peut-on vraiment limiter sa progression ?

Oui, en choisissant bien ses chaussures. Il faut éviter les modèles avec des avant-pieds serrés (bouts pointus) et choisir une cambrure de semelle qui empêche le pied de glisser au fond de la chaussure. Cela compte plus que la hauteur du talon. En effet, le pied a tendance à se comporter comme sur un toboggan, c'est-à-dire à glisser au fond de la chaussure si les conditions s'y prêtent. Enfin, il est conseillé d'adopter des chaussures qui, lors du déroulement du pas, plient bien au niveau de la tête des orteils. Les ostéopathes et kinésithérapeutes proposent des manipulations et des massages. Ils peuvent améliorer le confort du pied mais ils n'influencent

pas vraiment l'évolution de la déformation. De même, les écarteurs de nuit, les coussinets protecteurs peuvent faire du bien mais ils ne ralentiront pas pour autant l'évolution si celle-ci est en marche.

La chirurgie préventive a-t-elle un intérêt ?

C'est tout à fait à éviter ! Car non seulement, cela n'est à rien mais c'est potentiellement néfaste. La chirurgie modifie l'anatomie, donc l'équilibre du pied parqu'il y a un problème de douleur ou de gêne. La modifie si on n'a pas mal exposé à faire naître des douleurs. La chirurgie ne peut qu'effacer des symptômes présents, pas inventer un pied sur mesure. Et de toute façon, il n'y a pas de déterminisme : ce n'est pas parce que vous avez une déformation visible qu'elle va forcément devenir gênante. Ce n'est pas parce que votre mère a dû se faire opérer que cela sera un jour nécessaire pour vous.

OIGNONS
AUX PIEDS :
L'HÉRÉDITÉ
MISE EN
CAUSE



CANCER DE LA PROSTATE LES CHIENS SERAIENT CAPABLES DE LE DÉTECTER

Les chiens à l'odorat très aguerri seraient capables de détecter le cancer de la prostate dans un échantillon d'urine, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue journal of Urology. Un dépistage fiable à presque 100%.



Non, ce n'est pas le port trop fréquent de talons ou des pieds trop serrés dans des ballerines qui causent des oignons aux pieds. Ce n'est pas non plus une maladie que devrez-vous en prendre si vous souffrez d'hallux valgus.

Une étude menée par une équipe de la Faculté de médecine d'Harvard à Boston et publiée dans le journal *Arthritis & Research* a montré que les oignons aux pieds sont "très souvent héréditaires".

Ainsi, 3% des personnes ayant des oignons aux pieds ont au moins un des parents souffrant de cette pathologie. L'hallux valgus et déformations des pieds seraient donc hautement héréditaires selon l'âge et le sexe, les femmes et les personnes âgées étant davantage concernées.

Mesdames, vous pouvez donc être rassurées et continuer de porter des chaussures à talons. En revanche, si vous avez des oignons pré-existants, porter des talons n'aidera pas à empêcher les chercheurs. D'autant plus qu'une récente étude a montré que les chaussures à talons déforment le pied sur le plan biomécanique. Il est donc conseillé d'éviter de choisir des chaussures trop hautes et de porter des talons seulement une ou deux fois par semaine ou d'essayer d'enlever ses chaussures à talons dès que possible.

L'équipe américaine qui a mené l'étude sur l'hallux valgus espère trouver des traitements préventifs en poursuivant les recherches sur la transmission génétique.

Avec ses 200 millions de cellules olfactives, la truffe du chien est capable de repérer des odeurs extrêmement volatiles. Cet odorat hors du commun est déjà utilisé pour la recherche de personnes disparues, d'explosifs ou de la drogue. Les chiens pourraient mettre leur odorat au service de la santé et devenir des dépistateurs de cancers.

Les chercheurs de l'Humanitas Research Hospital à Milan (Italie) ont formé pendant 5 mois, deux berger allemands femelles déjà renifleuses d'explosifs, à identifier les composés organiques volatils spécifiques au cancer de la prostate et présents dans des échantillons d'urine. Les chercheurs ont ensuite mis à l'épreuve les chiennes pour tester les échan-

tilloins d'urine de 362 patients atteints d'un cancer de la prostate à différents stades (d'un risque faible à un niveau métastatique) tous diagnostiqués, ainsi que ceux d'un groupe témoin de 540 personnes saines.

Un dépistage efficace

Les chiennes se sont montrées extrêmement performantes. Elles ont été capables de détecter respectivement 100 % et 99 % des échantillons positifs, et d'éliminer 98 % et 96 % des échantillons négatifs.

« Ce type de diagnostic est reproductible, peu coûteux et non invasif » a souligné le Dr Luigi Taverna, chef du service d'urologie de l'Humanitas Research Hospital. « Ce type de

diagnostic pourrait permettre de réduire le nombre de biopsies inutiles pour mieux se consacrer aux patients à risque », conclut-il.

Cette étude présentée au congrès annuel de l'Association américaine d'urologie d'Orlando (Etats-Unis) confirme les résultats de précédentes recherches et expériences.

En 2011, des chercheurs allemands ont découvert que des chiens pouvaient déceler la présence d'un cancer du poumon en reniflant l'haleine de personnes atteintes de cette maladie. Plus récemment, en 2015, une équipe de l'université de l'Arkansas pour les sciences médicales (UAMS) a entraîné un berger allemand mâle, Frankie capable lui, de détecter le cancer de la thyroïde.

CANCER DE LA PROSTATE 3 HEURES DE MARCHÉ HEBDOMADAIRE POUR MIEUX RÉCUPÉRER

Des chercheurs américains recommandent 3 heures de marche par semaine pour mieux récupérer après un cancer de la prostate. De la marche, oui, mais sans forcer.

3 heures de marche "sans forcer" (c'est-à-dire que l'on peut faire au moins 30 minutes sans être essoufflé), c'est ce que recommandent des chercheurs américains de la Northwestern University, afin de mieux récupérer après un cancer de la prostate.

Il faut dire que les traitements actuellement proposés ne sont pas sans conséquences sur la vie quotidienne des patients : fatigue, dépression, surpoids, troubles de l'érection, troubles urinaires... "90 minutes de marche à intensité modérée par semaine peuvent réduire considérablement

les effets secondaires des traitements contre le cancer de la prostate", explique le Dr Siobhan Phillips, principal auteur de cette étude, publiée dans la revue scientifique *Journal of Cancer Survivorship: Research and Practice*.

L'haltérophilie déconseillée

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont travaillé à partir des données de plus de 51 000 hommes ayant subi un cancer de la prostate.

Verdict : non seulement la marche accroît la qualité de la vie, mais elle est également plus efficace que d'autres sports, tels que la natation, le vélo ou encore le tennis. A noter également que l'haltérophilie n'est pas recommandée puisque, selon les chercheurs, elle



aurait tendance à accroître les troubles urinaires et au contraire, ajouter que, si les patients ne se sentent pas capables de faire 3 heures d'activité physique modérée par semaine, il s'agit tout de même de ne pas baisser les

bras. "Commencez petit : 5 à 10 minutes de marche par jour au début, puis augmentez progressivement. Vous verrez rapidement les résultats."

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET LE SECRÉTAIRE D'ETAT FRANÇAIS CHARGÉ DES ANCIENS COMBATTANTS À SÉTIF :

«Je suis venu joindre le geste à la parole présidentielle»

Le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la mémoire, Jean-Marc Todeschini, a déclaré dimanche à Sétif qu'il était venu en Algérie «joindre le geste à la parole présidentielle» (président français François Hollande, ndlr). M. Todeschini, accompagné du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, de l'ambassadeur de France à Alger et du Consul général de France à Annaba, s'était auparavant recueilli devant la stèle érigée au centre de Sétif à la mémoire de Bouzid Saâl, premier martyr des massacres du 8-Mai-1945, au pied de laquelle il a déposé une gerbe de fleurs.

Après cette cérémonie qui a vu pour la première fois un membre du gouvernement français se recueillir en ce lieu, et en réponse à une question relative à la signification de sa présence à Sétif, dix années après que l'ex-ambassadeur de France, Hubert Colin de Verdrière, qui y avait également déposé une gerbe de fleurs, eut déclaré que les événements du 8 mai 1945 étaient une «tragédie inexcusable», le secrétaire d'Etat français a estimé que «le plus important, ce ne sont pas les propos de nos ambassadeurs».

M. Todeschini, rappelant que Bernard Bajolet, ex-ambassadeur de France à Alger, avait également tenu des propos «équivalents» (à Guelma en 2008 lorsqu'il avait évoqué «d'épouvantables massacres à Sétif, Guelma et Kherrata», ndlr), a considéré que «de plus important, ce sont les propos du président François Hollande en décembre 2012» (le président français avait notamment dénoncé, dans un discours prononcé à Alger, un système colonial «profondément injuste et brutal», ndlr), avant d'ajouter que par sa présence à Sétif «(il) joint le geste à la parole présidentielle».

M. Todeschini a poursuivi sa visite en se rendant sur la Place de l'Indépendance où il a pris, comme le veut une tradition sétipienne, quelques gorgées d'eau de la fontaine d'Aïn El Fouara, puis au mur byzantin dont une importante partie subsiste à l'ouest du parc d'attractions de la ville. Il a achevé sa tournée au musée national archéologique de Sétif où des explications lui ont été données sur les collections qui y sont conservées, témoignant de la richesse de l'histoire de l'antique Sétifis à travers les siècles.

RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DU 8-MAI-1945 :

Un geste hautement symbolique



Azzedine Tiouri.

«J'accueillis aujourd'hui un geste fort, en direction de nos amis algériens, en me rendant à Sétif. Je dis la reconnaissance par la France des souffrances endurées et rend hommage aux victimes algériennes et européennes, de Sétif, Guelma et Kherrata et j'invite Français et Algériens, au nom de la mémoire partagée par nos deux pays qui fondent notre amitié, à continuer d'avancer ensemble vers ce qui les réunit», c'était là le texte laissé par le secrétaire d'Etat, auprès du ministre français de la Défense, chargé des Anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, sur le livre d'or à l'issue de sa visite au Musée public national de Sétif.

L'hôte de la capitale des Hauts-Plateaux, accompagné d'une forte délégation, comprenant entre autres l'ambassadeur de France en Algérie et le consul français à Annaba, a été accueilli à l'aéroport du 8 Mai 1945 de Sétif, par le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, le wali,

M. Mohamed Boudébashi, le président de l'APW, M. Fateh Kerouani, ainsi que toutes les autorités civiles et militaires de la wilaya. La délégation ministérielle s'est dirigée par la suite vers le mausolée du premier martyr de cette sanglante journée, le jeune scout Saâl Bouzid, pour y déposer une gerbe de fleurs et observer un moment de recueillement en hommage à toutes les victimes des massacres du mardi 8-Mai-1945 de la ville et d'autres régions du pays. C'était un moment plein d'émotion et de recueillement, haute-

avant de visiter le mur datant de l'ère byzantine et qui servait de protection aussi sur une grande partie à la triste citadelle coloniale érigée en plein centre-ville de Sétif.

Aujourd'hui, elle a été transformée en partie en un important parc d'attractions et de loisirs. Au Musée public national, M. Todeschini, toujours accompagné du ministre des Moudjahidines et des autorités de la ville, a pris connaissance des différentes périodes historiques et civilisationnelles et découvrir un pan de l'histoire du pays et de

présentation, découverte lors des fouilles en 1965, en face de l'actuel centre hospitalo universitaire de Sétif. A titre de rappel, Sétif a la plus ancienne station en préhistoire située à Ain Lahmèche qui remonte à plus de 2,6 millions d'années. Les visiteurs sont partis émerveillés de tout ce qu'ils ont vu à Sétif.

Il est à rappeler que l'ex-ambassadeur de France en Algérie, Hubert Collins de Verdillière, s'était déjà recueilli devant la même stèle et avait qualifié les massacres du 8-Mai-1945 de tragédies. A la question de savoir aujourd'hui, à la veille de la commémoration de cette sanglante journée, quelle signification donnerait-on à cette visite, le secrétaire d'Etat français, chargé des Anciens combattants déclare : «Il ne faut pas se limiter uniquement aux propos de nos ambassadeurs qui sont venus à Sétif, ce qui est le plus important, ce sont les déclarations du président de la République François Hollande, et aujourd'hui je joins le geste à la parole par ma présence à Sétif».

A. T.

«Au nom de la mémoire»

ment symbolique, qui a fait revivre la mémoire des Sétiens en parcourant sous les explications détaillées d'une guide, les cinq salles d'exposition composées d'anciens objets archéologiques datant de la préhistoire, byzantino-romaine, islamique, celle de la numismatique de différentes époques, ainsi que la grande mosaïque, la principale de Bacchus, unique au monde par sa technicité d'exécution et sa re-

Sétif tout au long des siècles. Il est à noter que le musée du gouvernement français et la délégation qui l'accompagne, ont été invités à faire le parcours à pied afin de s'abreuver de l'eau de la célèbre et mythique fontaine d'Aïn El Fouara datant du début du siècle dernier,

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CONTRIBUTION DES ALGÉRIENS DANS LES MOUVEMENTS ARABES DE LIBÉRATION DURANT LES 19^E ET 20^E SIÈCLES

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a affirmé dimanche à Alger, que les valeurs et principes de la révolution représentaient en permanence la politique «constante» de l'Algérie qui s'est traduite par son «adoption» des causes justes dans le monde et du principe de bon voisinage.

Les valeurs et principes de la révolution «se sont ancrés et représentent en permanence la politique constante de l'Algérie», a indiqué M. Zitouni dans une allocution lue en son nom par le directeur de cabinet du ministère des Moudjahidines lors du colloque international sur la contribution des Algériens dans les mouvements arabes

de libération durant les 19^e et 20^e siècles. Il a souligné que cela se traduisait par l'«adoption de l'Algérie des causes justes de par le monde», précisant que ce principe était «incontestable».

«Le principe de bon voisinage comptait également parmi les valeurs et principes proclamés par le peuple algérien et consacrés dans les lois de l'Etat algérien moderne», a-t-il poursuivi avant de dire que l'Algérie «aspire à la réalisation de la paix et de la sécurité dans son environnement sur la base de la confiance et de la cohésion entre les peuples». D'autre part, le ministre des Moudjahidines a rappelé qu'entre au-

Des valeurs et des principes

tres bienfaits de la politique constante de l'Algérie, figurait «la réduction des crises qui surgissent de temps à autre, ici et là, et nuisent tant aux Etats qu'aux peuples». «Les valeurs et idéaux qui ont sous-tendu le combat révolutionnaire en Algérie depuis les résistances populaires au mouvement national et enfin la révolution, ont de tout temps été des valeurs nobles revêtant des dimensions africaine, arabe, régionale et internationale», a-t-il tenu à dire.

Il a ajouté enfin, que l'expérience pionnière de la révolution contre le colonialisme injuste «est devenue une référence pour de nombreux peuples éprouvés de li-

berté». Les travaux du colloque international se poursuivront jusqu'à demain lundi avec la participation de chercheurs de plusieurs universités algériennes et arabes dont la Tunisie, les Emirats arabes unis, la Palestine et le Maroc.

Lors de cette rencontre, l'accent sera mis particulièrement sur le rôle de l'Algérie dans le soutien des mouvements de libération dans le Monde arabe, et dans plusieurs pays africains ainsi que la cause palestinienne.

APS

CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Le choix de la réconciliation nationale par l'Algérie indépendante, pour mettre un terme à la crise vécue dans les années 1990, a été inspiré des «conseils de tolérance et de réconciliation prodigués en son temps par Ben Badis», ont estimé samedi à Constantine les participants au colloque sur la pensée du Cheikh réformiste.



L'Algérie indépendante a entendu l'appel à la réconciliation lancé par Ben Badis en son temps

Les participants à cette rencontre internationale, ouverte vendredi à Oran et clôturée samedi à Constantine, ont mis en exergue «l'esprit de tolérance et de pardon véhiculé par l'imam Abdelhamid Ben Badis, et son impact déterminant dans la préservation de l'unité nationale».

Dans les moments difficiles traversés par l'Algérie, les dirigeants et à leur tête le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, ont fait «appel à la raison et à la perspicacité de cette personnalité emblématique de l'Algérie et du monde arabe», ont-ils estimé.

Le Président Bouteflika a minutieusement étudié la vie et les œuvres de l'imam Ben Badis et a réussi à «ancrer» son conseil pour la réconciliation et la tolérance, a souligné Abdelhak Benbadis, frère de l'imam.

Cheikh Abdelhamid Ben Badis «a toujours été pacifique et n'a eu de cesse de lutter contre la violence et toutes les formes d'hostilité», a ajouté Abdelhak, âgé aujourd'hui de 96 ans mais qui garde beaucoup de souvenirs de son frère décédé le 16 avril 1940.

L'action réformiste d'Abdelhamid Ben Badis qui n'était «pas du goût de quelques personnalités algériennes

luttant pour la même cause, à savoir l'indépendance de l'Algérie, a fini par être adoptée et acceptée grâce à son caractère pacifique et tolérant», a ajouté Abdelhak Ben Badis, affirmant qu'un document qu'il détient prouve que le premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPR) avait rendu visite à son défunt frère.

La pensée de l'imam Ben Badis était «futuriste et l'imam n'a jamais été dépassé par les temps modernes», a considéré de son côté le président de la Fondation Abdelhamid Ben Badis, Abdelhak Filali qui a appelé à l'exploitation des œuvres du Cheikh dans la résolution des difficultés auxquelles sont confrontées les nouvelles générations.

L'intervenant au cours du colloque s'est longuement étalé sur le génie diplomatique de Cheikh Ben Badis qui avait lutté contre le colonialisme avec «beaucoup de diplomatie et avec un civisme extrême», en évitant «l'agressivité verbale et toute autre forme de violence». «Si l'imam Ben Badis évoquait, par exemple, +la démocratie et l'égalité en France+, ou +la grande nation française+, ce n'était que pour tromper l'ennemi», a aussi tenu à préciser M. Fi-

lali qui a mis en avant «la ruse et l'intelligence» de l'imam réformiste, natif de Constantine. Cette rencontre internationale, organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», a été marquée par la participation de plusieurs chercheurs et universitaires venus de plusieurs pays arabes et du Maghreb qui ont souligné l'apport inestimable de la pensée de Cheikh Ben Badis dans le renouveau arabo-musulman.

Intitulée «Cheikh Abdelhamid Ben Badis dans la culture arabo-musulmane», cette rencontre internationale a donné lieu à plusieurs recommandations liées, toutes, à «l'importance d'étudier et de valoriser les œuvres de l'imam».

La réalisation d'un film sur la vie d'Abdelhamid Ben Badis et la traduction de ses œuvres dans toutes les langues figurent parmi les recommandations du colloque international ouvert vendredi à Oran par le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa.

Le déroulement des travaux du colloque international a été retransmis par satellite entre la mosquée Emir-Abdelkader de Constantine et la nouvelle mosquée Abdelhamid-Benbadis d'Oran.

**1^{RE} ÉDITION
DU «PRINTEMPS
DU CINÉMA AMAZIGH»**

**Plus d'une
dizaine de films
à Alger**



La première édition du «Printemps du cinéma amazigh» a été lancée samedi à Alger avec la projection de 13 œuvres cinématographiques d'expression amazigh. La manifestation qui se poursuit jusqu'au 21 avril a été organisée par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en coordination avec la commune d'Alger Centre à l'occasion du 35e anniversaire du «printemps berbère». Quatre courts métrages ont été projetés en présence des réalisateurs. Il s'agit de «La fin des Jins» (1990) de Chérif Agoun, «Le tour d'argent» (2009) de Hafid Aït Brahim, «Dihya» (2012) de Amer Belkacem et «Taqhault-iw ass-a» (2013) de Slimane Belhert. A l'affiche de la salle Khayam (Alger), «Ad yidir mm-sn umazigh» (2014), de Hachemi Assad, «Vava Mouh» (2012) de Smaïl Yazid «Tasarut n tudert» (2011) de Lounis Zidane. A l'occasion de la célébration du 35e anniversaire du «printemps berbère» le 20 avril, la journée de lundi sera consacrée par tous les médias à la langue amazigh, a indiqué le secrétaire général du HCA, Si Hachemi Assad.

**185 pays
célébreront
la 4^e Journée
internationale
du jazz à Paris**

Un total de 185 pays participeront à la célébration de la 4^e Journée internationale du jazz le 30 avril à Paris par de concerts et des programmes d'éducation au jazz, a annoncé samedi l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Paris (France) est la ville hôte de l'édition de l'année 2015 de la Journée internationale du jazz, un événement annuel initié pour encourager le dialogue interculturel et faire du jazz un «vecteur d'unité entre les peuples de la planète».

Les célébrations comporteront tout au long de la journée près de 70 concerts et spectacles dans des salles et sur des scènes installées dans les rues au niveau d'une vingtaine d'arrondissements parisiens.

Des masterclasses, des tables rondes, des conférences et des projections de films autour du jazz seront également au menu. Inscrite dans le cadre des célébrations du 70^e anniversaire de l'Unesco, la Journée sera marquée par un concert international au siège de l'organisation onusienne qui regroupera une vingtaine d'artistes.

APS

Invitation au voyage dans l'univers de la poésie arabe



inaugurées jeudi prochain par «une nuit dédiée à la Palestine avec pour invités les poètes algériens Hakim Miloud et Abdallah El Hamel. Des poètes tunisiens, marocains, égyptiens, irakiens, yéménites, libyens, de pays du Golfe, de Syrie et du Liban, se produiront les jeudis suivants pour chanter, par la rime, l'amour, la terre, la liberté, la beauté, la na-

ture, l'espoir et le destin commun de la nation arabe», a ajouté M. Harzallah. De son côté, M. Abdallah Boukhalal, recteur de l'université des Sciences islamiques Emir-Abdelkader, a fait état, lors de cette conférence de presse, de l'organisation d'un prochain colloque international sur les «élites algériennes et le mouvement réformiste».

TISSEMSILT

Un nouvel ouvrage sur le patrimoine culturel à l'ère de la numérisation

Abed Meghit

La maison de la culture «Mouloud Kacem Nait Belkacem» de Tissemsilt a été marquée par la parution d'une revue portant 268 pages, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire composée de docteurs d'état, de professeurs, de sociologues et d'historiens versées dans la pré-

servation du patrimoine culturel entre connaissance et compétence à l'ère de la numérisation.

Ce nouvel ouvrage initié par la maison de la culture dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine en mai 2014, qui a été animé par des spécialistes en histoire et en archéologie des universités du pays qui ont débattus, pendant deux jours, plusieurs axes relatifs notamment à l'histoire de l'Ouarsenis et à ses sites et

monuments, a indiqué le directeur de la maison de la culture Mouloud Kacem Nait Belkacem de Tissemsilt, Benali Amcha. Des chercheurs universitaires ont selon ce nouvel ouvrage des thèses à exploiter dans la numérisation du patrimoine de cette région, notamment riche par des manuscrits qui sont préservés dans des zaouïas de la wilaya. Ce nouvel ouvrage constitue également de modèles de numérisation de manuscrits islamiques du pa-

trimoine et des équipements et moyens de conservation et de restauration de ces anciens documents. Elle vise à faire connaître l'histoire de l'Ouarsenis en général et de la wilaya de Tissemsilt en particulier pour enrichir des recherches historiques, littéraires et anthropologiques et mettre en valeur l'importance du patrimoine de la région, en plus de la sensibilisation sur sa conservation.

CRISE EN LIBYE

Escalade de la violence, l'ONU appelle à un climat "plus propice" au dialogue national

Les attaques armées se poursuivent dans différents endroits de la Libye notamment à Tripoli où une vingtaine de personnes ont été tuées ces dernières 48 heures, suscitant l'indignation de l'ONU qui a appelé à la mise en place d'un climat "plus propice" aux négociations pour un règlement pacifique de la crise.

Dans une tentative visant à reprendre le contrôle de Tripoli, les forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale ont affronté vendredi les éléments de la coalition de milices Fajr Libya à Tajoura, à 30 km de la capitale libyenne, contrôlée par celle-ci. Les forces du gouvernement avaient attaqué le camp de la coalition.

Le bilan est lourd: 14 soldats, quatre membres de Fajr Libya et trois femmes sont morts dans les combats entre les camps rivaux, selon des sources militaires pro-gouvernementales. Vingt-quatre autres personnes y ont été blessées.

Ces nouvelles attaques font suite à celles menées mercredi à Tripoli en vue d'en chasser la milice de Fajr Libya: ainsi, l'aviation du gouvernement, reconnu par la communauté internationale, a bombardé un camp militaire contrôlé par la coalition Fajr Libya, près de Tripoli. Fin mars, le gouvernement reconnu, siégeant à Tobrouk (est) a annoncé une offens-

sive pour libérer Tripoli, tombée aux mains de Fajr Libya en août 2014, et même depuis des raids contre des positions de cette coalition de milices, notamment dans la région d'Al-Aziziyah, non loin de la capitale. Quant à Benghazi, berceau de la révolte qui a mis fin au régime de Maamar El-Gueddafi fin octobre 2011, cette ville de l'Est libyen connaît de violents combats entre les forces gouvernementales et celles du "Conseil de la Choura des révolutionnaires de Benghazi". Hier, au moins dix civils ont été blessés dans des affrontements entre les deux forces rivales, selon Fadia Barghouthi, chargée de communication à l'hôpital "al-Jalaa".

Indignation internationale et efforts pour rapprocher les protagonistes

La Libye a deux gouvernements et deux Parlements depuis que la coalition de milices s'est emparée de Tripoli et que le gouvernement reconnu s'est replié à l'est du pays. Pour mettre fin à ce chaos, l'ONU s'efforce de rapprocher les points de vue entre les protagonistes de la crise. Pour l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, les violences survenues vendredi à Tripoli sont "injustifiées" et "mettent en danger la vie de civils".

Il a, en outre, renouvelé son appel à toutes les parties à "déployer tous les efforts possibles pour mettre fin immédiatement aux combats (...) et

prendre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement plus propice aux négociations" dans le cadre du processus de dialogue en cours. S'agissant des combats de mercredi dernier, l'émissaire onusien les a qualifiées de "développement extrêmement négatif". "C'est non seulement inacceptable, mais nous espérons qu'il y aura une enquête pour déterminer qui est derrière", a-t-il poursuivi. Il a en outre évoqué la nécessité de parvenir à un accord final, "y compris sur les noms" des membres du gouvernement d'union national, et exhorté les parties en conflit à se montrer flexibles et prêtes à faire des concessions".

Si un tel accord, qui doit, en outre, inclure des "arrangements sécuritaires", est trouvé, chaque camp "retournera auprès de son Parlement pour évaluer s'il est suffisamment bon pour être approuvé", a-t-il précisé.

La solution politique reste "incontournable"

L'Algérie qui joue le rôle de facilitateur dans le dialogue inter-libyen en accueillant plusieurs rencontres à Alger entre des responsables politiques libyens en vue de mettre un terme à ce conflit, ne cesse de réaffirmer sa position à l'égard de cette question.

Le ministre délégué chargé des



Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a ainsi affirmé jeudi soir lors d'une visite à Madrid que "la voie pacifique reste le moyen incontournable pour le règlement des conflits et des différends", en faisant référence notamment au conflit en Libye. Toujours à Madrid, M. Messahel a déclaré que "l'Algérie et l'Espagne partagent le même point de vue quant à la formation d'un gouvernement d'Union nationale consensuel en Libye".

La semaine écoulée, les dirigeants de partis et des militants politiques libyens, réunis à Alger sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), avaient souligné leur engagement aux principes adoptés dans la Déclaration finale du premier round de dialogue, tenu le 11 mars dernier à Alger. Ils avaient déploré la persistance des hostilités et de la violence dans plusieurs régions de Libye.

Les participants à la seconde réunion du dialogue inter-libyen étaient pratiquement d'accord sur 90% des thèmes abordés. Ce résultat marque, selon les parties au dialogue, une "dynamique" pour la recherche d'une solution politique à la crise qui secoue la Libye.

L'ONU, qui a qualifié de "grand succès" le second round des pourparlers d'Algier, a proposé une feuille de route portant sur "la formation d'un Conseil présidentiel dirigé par des personnalités indépendantes,

un gouvernement d'Union nationale et un Parlement représentant tous les Libyens".

ELECTIONS AU BÉNIN ET AU TOGO L'Union africaine enverra des observateurs



L'Union africaine (UA) va déployer des observateurs au Togo pour la présidentielle du 25 avril prochain, et au Bénin où se dérouleront des élections législatives le 26 avril, a indiqué un communiqué de l'organisation panafrique.

«Les Missions d'Observation électorale ont le mandat d'observer et de rendre compte du déroulement des élections au Togo et au Bénin conformément aux instruments de l'UA sur la démocratie et les élections tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007, la Déclaration OUA/UA de 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique et les Directives pour les Missions de suivi et d'observation électorale de 2002 ainsi que les bonnes pratiques et normes internationales», souligne le texte.

«Les Missions d'observation de l'UA dans ces deux pays procéderont à une évaluation indépendante, impartiale et objective des processus et détermineront si les élections se sont déroulées conformément aux normes internationales et régionales sur les élections démocratiques», ajoute le texte.

La mission au Togo sera conduite par l'ancien Premier ministre de la République de Guinée, Kabiné Komara, souligne le communiqué de l'UA, sans préciser le nombre d'observateurs qui seront déployés sur le terrain. La campagne électorale a démarré depuis vendredi dernier au Togo et prendra fin le 23 avril à minuit. Au total cinq candidats dont le président sortant Faure Gnassingbé et le chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre, sont en lice pour ce scrutin présidentiel à un tour.

L'Ethiopie condamne l'exécution de 28 chrétiens éthiopiens en Libye par Daech

L'exécution, montrée dans une vidéo diffusée dimanche, de chrétiens éthiopiens capturés en Libye par l'organisation terroriste (EI/Daech) a été vivement condamnée par Addis Abeba qui a fait part de sa détermination à combattre l'extrémisme. «Nous condamnons fermement de telles atrocités, qu'elles concernent des Ethioziens ou d'autres» nationalités, a déclaré à des médias le ministre éthiopien de la Communication, Redwan Hussein. Il a ajouté que l'ambassade d'Ethiopie en Egypte tentait d'obtenir la confirmation de la "nationalité éthiopienne" de ces nouvelles victimes de l'EI. La vidéo, dont l'authenticité n'avait pas été confirmée, montre l'exécution d'au moins 28 hommes, présentés comme des Ethioziens par des éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye. Douze d'entre eux sont décapités au couteau sur une plage tandis que les 16 autres tués par balle à bout portant dans une zone désertique indéterminée.

Zuma affirme que les étrangers ont «toute leur place» en Afrique du Sud

Le président sud-africain Jacob Zuma s'est rendu samedi auprès des victimes de violences xénophobes afin de les assurer que les étrangers avaient «toute leur place» en Afrique du Sud. «Il ne peut y avoir de justification aux attaques contre les étrangers», a souligné le président sud-africain, cité par des médias. «En tant que gouvernement, personne ne vous dit de partir. Ce ne sont pas tous les Sud-Africains qui disent que vous devez partir mais une très petite minorité», a-t-il assuré. «Même ceux qui veulent rentrer chez eux doivent savoir que quand nous aurons stoppé la violence, ils sont les bienvenus pour revenir», a-

til relevé. M. Zuma qui devait s'envoler samedi soir pour le 60e anniversaire du sommet des Non-Alignés en Indonésie, mais a annulé ce déplacement «pour s'occuper des affaires intérieures liées aux violences contre les étrangers». Il a prévu la semaine prochaine d'«engager le dialogue» pour normaliser la situation. En trois semaines, les violences, qui ont éclaté à Durban (est) ont fait au moins six morts et 5.000 déplacés. La police a confirmé samedi la mort d'un autre étranger dans le township d'Alexandra, où s'entassent 400.000 personnes à Johannesburg et où des échoppes tenues par des étrangers ont été vandalisées.

CAMEROUN

19 morts dans une attaque du groupe armé nigérian Boko Haram

L'attaque menée dans la nuit de jeudi à vendredi par le groupe armé nigérian Boko Haram sur le village de Bia, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a fait 19 morts dont une majorité de «victimes décapitées», selon un nouveau bilan de source sécuritaire.

«Le bilan définitif de cette attaque est de 19 morts, dont une majorité de victimes décapitées», a affirmé samedi une source sécuritaire, citée par la presse. Le précédent bilan, communiqué la veille, faisait état de dix morts. «De nombreuses cases ont été incendiées», a précisé cette source.

«Nous avons noté une réaction tardive de nos forces (de défense)», a-t-elle reconnu à propos de l'attaque sur les hameaux de Bia 1 et Bia 2 qui se trouvent dans une zone comprenant plusieurs bases et installations militaires camerounaises. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des éléments de Boko Haram avaient également attaqué une position de l'armée camerounaise à Amchidé, une localité frontalière du Nigeria. Le Cameroun, engagé dans la guerre contre Boko Haram depuis près d'un an, a été rejoint dans la campagne depuis début février par le Tchad, suivi du Niger.

nous ne disposons pas encore de bilan du côté de l'ennemi», avait expliqué la source sécuritaire.

Théâtre de nombreuses attaques attribuées à Boko Haram, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a connu une accalmie ces dernières semaines du fait des actions menées par la coalition militaire engagée contre le groupe armé basé dans le nord-est du Nigeria. Le Cameroun, engagé dans la guerre contre Boko Haram depuis près d'un an, a été rejoint dans la campagne depuis début février par le Tchad, suivi du Niger.



SITUATION AU YÉMEN

Des combats dans le Sud, l'Iran présente un plan de paix à l'ONU

Le combat font toujours rage dans le sud du Yémen où au moins 21 personnes ont péri dans la nuit de samedi à dimanche dans des affrontements entre rebelles houthis et combattants favorables au président Abd Rabbo Mansour Hadi, alors qu'un plan de sortie de crise était présenté par l'Iran.

Selon un dernier bilan, au moins 21 personnes sont mortes dans des affrontements nocturnes à Taëz et Ataq entre coalition et rebelles soutenus par des unités de l'armée yéménite restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, le chef de la diplomatie iranienne, Mohamed Javad Zarif, a estimé qu'"il n'y a pas de solution militaire à ce conflit".

Le plan de paix iranien proposé, pour le dénouement de la crise au Yémen, repose sur quatre points, à savoir le cessez-le-feu immédiat, l'accès humanitaire "sans entraves", reprise du "dialogue national" entre tous les protagonistes de cette crise et la "formation d'un gouvernement d'Union nationale sans ex-



clusive".

M. Ban avait lui-même réclamé la veille à Washington un cessez-le-feu immédiat au Yémen, où la situation humanitaire au serait, selon le ministre iranien, en passe d'atteindre "une ampleur catastrophique".

Le chef de la diplomatie iranienne accuse, en outre, la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite de "cibler essentiellement des infrastructures purement civiles" et bombardé de "manière aveugle les zones résidentielles".

Depuis le 26 mars, une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite mène une opération militaire contre les Houthis en réponse à la demande du président Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié en Arabie Saoudite après avoir fui le pays sous la pression des rebelles houthis.

"Les violences dans le

pays, puis les bombardements aériens, ont fait plus de 750 morts depuis le 19 mars", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui estime, pour sa part, que le bilan réel est plus élevé.

Selon les experts et observateurs, les Houthis seraient soutenus par l'Iran qui dément cependant leur fournir une aide militaire.

En fait, ce conflit "bénéfice principalement aux groupes terroristes, qui s'implantent encore plus au Yémen en profitant de la campagne aérienne menée depuis l'étranger", a affirmé M. Zarif dans sa missive adressée à l'ONU.

Evacuation par les airs de ressortissants étrangers

D'autre part, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé dimanche avoir procédé à la première évacuation par les airs du Yémen

de 143 ressortissants étrangers bloqués dans ce pays en guerre, alors que certains pays, à l'image de l'Algérie, avaient rapatrié par eux-mêmes leurs ressortissants établis dans ce pays.

"L'opération a été un succès et ouvre la voie à de nouvelles évacuations de plus de 16.000 ressortissants de pays tiers bloqués au Yémen", a indiqué l'OIM dans un communiqué, précisant que ce premier vol était parti de Sanaa à destination de Khartoum (Soudan). Les étrangers évacués étaient des ressortissants du Soudan, des Etats-Unis, du Nigeria, de la Corée du Sud, de la Syrie, de l'Irak, de l'Indonésie et de plusieurs pays européens.

L'OIM a également indiqué que 38 pays lui avaient demandé de l'aide pour évacuer leurs ressortissants du Yémen, affirmant avoir identifié environ 16.000 personnes en besoin urgent d'une assistance internationale pour voyager, dont 5.000 pourraient partir immédiatement. L'OIM a précisé que le siège est à Genève a négocié avec le Soudan et l'Ethiopie l'établissement "d'un pont humanitaire aérien" pour évacuer les étrangers du Yémen, a déclaré Mohammad Abdiker, chef du service des opérations d'urgence.

AFGHANISTAN

Coopération avec l'Iran pour lutter contre "le terrorisme"...

L'Iran et l'Afghanistan vont renforcer leur coopération pour lutter contre "le terrorisme et l'extrémisme" qui se propagent dans la région, ont annoncé hier à Téhéran les présidents afghans Ashraf Ghani et iranien Hassan Rohani.

"Nous avons convenu de coopérer davantage pour lutter contre le terrorisme, la violence et l'extrémisme dans la région, notamment dans les régions frontalières", a déclaré M. Rohani lors d'une conférence de presse commune au premier jour de la visite de M. Ghani. Il a cité l'échange d'informations et "si nécessaire des opérations" conjointes car les problèmes de sécurité "ne se limitent pas à un pays et se propagent progressivement dans la région". Le président Ghani est arrivé à Téhéran au lendemain d'un attentat sanglant qui a fait 33 morts à Jalalabad (est), la première attaque d'envergure attribuée au groupe autoproposé "Etat islamique" (Daech/EI) dans une région considérée comme le berceau historique des talibans et d'Al-Qaïda. "Nous faisons face à un sérieux danger et différentes formes de terrorisme (...) Nous faisons face à la peur et la barbarie. Sans une coopération élargie et forte, un phénomène macabre comme celui de Daech ne peut être endigué", a déclaré M. Ghani. L'Iran est engagé dans la lutte contre l'EI en soutenant les gouvernements syrien et irakien, deux pays où l'organisation s'est emparée de pans entiers de territoires.

L'Iran et l'Afghanistan vont également coopérer dans les domaines économique, de l'énergie et de l'industrie, ainsi que dans la lutte contre le trafic de drogue.

"Le trafic de drogue est un problème pour l'Iran, l'Afghanistan et d'autres pays. Nous avons convenu de coopérer pour avoir des échanges d'informations et mener des opérations ensemble contre les bandes de trafiquants", a déclaré le président iranien qui a ajouté que l'Iran était également prêt à aider l'Afghanistan pour trouver des "cultures de remplacement".

...Visite officielle du président afghan en Iran...

Le président afghan Ashraf Ghani est arrivé hier à Téhéran pour une visite officielle de deux jours, a rapporté l'agence officielle Irna.

M. Ghani doit s'entretenir avec son homologue iranien Hassan Rohani des moyens de "renforcer la coopération bilatérale, et évoquer les questions régionales et internationales", selon Irna. Il est accompagné de plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre des Affaires étrangères et celui des Mines et du Pétrole. Cette attaque serait la première d'envergure de ce groupe armé dans une région considérée comme le berceau historique des talibans et d'Al-Qaïda.

La visite de M. Ghani devait avoir lieu en février mais avait été reportée en raison d'une série d'avalanches en Afghanistan qui avaient fait plus de 280 morts.

...ATTENTAT-SUICIDE

Ban Ki-moon condamne une «attaque barbare»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné avec «la plus grande fermeté» l'attentat-suicide perpétré samedi à Jalalabad dans l'est de l'Afghanistan qui a fait au moins 33 morts et plus d'une centaine de blessés, en le qualifiant d'«attaque barbare». «Le secrétaire général condamne avec la plus grande fermeté l'attaque barbare survenue samedi à Jalalabad, dans la province afgane de Nangarhar», a indiqué un communiqué publié par le porte-parole de M. Ban, soulignant que le SG de l'ONU appelle à ce que les responsables de cet acte soient «rapidement traduits en justice».

M. Ban a également fait part de ses «plus profondes» condoléances aux familles des victimes et au gouvernement afgan, et a exhorté tous les Afghans de «rester unis pour le rejet du terrorisme et de l'extrémisme violent». L'attentat a été perpétré devant une banque de Jalalabad, au moment où des fonctionnaires étaient venus toucher leur salaire mensuel, avait affirmé le chef de police provinciale, Fazal Ahmad Shirzad.

APS

Les Chypriotes-turcs votent pour élire leur dirigeant

Les habitants de la République turque de Chypre nord (RTCN, non reconnue) ont commencé à voter dimanche pour élire leur dirigeant, parmi sept candidats dont le sortant, Dervis Eroglu, et une seule femme.

Les bureaux de vote ont ouvert à 8h00 (5h00 GMT) et doivent fermer à 18h00 (15h00 GMT).

Quelque 176.000 électeurs sont inscrits sur les listes électorales de ce petit bout de territoire - environ un tiers de Chypre - occupé depuis 1974 par la Turquie, en réaction à un coup d'Etat de nationalistes visant à rattacher l'île à la Grèce. La RTCN est uniquement reconnue par Ankara, qui contribue à 30% de son budget et finance une grande partie de ses infrastructures.

Si aucun des candidats n'obtient 50% des voix, les deux personnes arrivées en tête s'affronteront lors d'un second tour le 26 avril.

Après plusieurs semaines de campagne, aucun sondage ne permet de dire qui remportera la course, mais trois can-

didats sont bien placés: le sortant, M. Eroglu, plutôt considéré comme nationaliste, Sibel Sibel, la présidente de l'Assemblée, qui a misé sur la jeunesse, et Mustafa Akinci, un indépendant qui a notamment fait campagne sur la lutte contre la corruption.

Les quatre autres candidats sont Mustafa Onur, Mustafa Ulas, Arif Salih Kirdag et Kudret Ozersay.

Le cœur du travail du futur «président» sera de mener les négociations de paix - pour l'heure suspendues - avec les Chypriotes-grecs, la gestion interne de la RTCN, créée en 1983, étant de la responsabilité du gouvernement.

Membre de l'Union européenne et seule entité reconnue par la communauté internationale, la République de Chypre a quitté la table des négociations en octobre 2014, pour protester contre les agissements d'Ankara, qui cherchait selon Nicosie à perturber ses recherches énergétiques en mer, en envoyant un navire sismique dans sa zone économique exclusive (ZEE).

RUSSIE-POLITIQUE Alliance électorale de deux partis de l'opposition russe

Deux partis de l'opposition russe ont annoncé qu'ils allaient former une alliance en vue des élections législatives de 2016.

Le parti PRP-Parnas de Boris Nemtsov et le parti du Progrès de Navalny ont annoncé dans un communiqué qu'ils unissaient leurs forces pour présenter des candidats communs aux élections locales en 2015 et aux législatives de l'année prochaine.

Les deux partis ont affirmé qu'ils formaient «une plate-forme commune qui rejette les

mensonges, la corruption et l'agression».

L'opposant Mikhaïl Khodorkovski, fondateur du mouvement Open Russia, a, pour sa part, annoncé dans un communiqué «soutenir» l'alliance entre PRP-Parnas et le parti du Progrès.

«Open Russia est un mouvement social, nous ne pouvons donc pas présenter de listes aux élections mais nous soutenons les listes des candidats démocratiques», a-t-il indiqué.

Explosion devant le siège de l'Unrwa à Gaza

Une explosion a visé samedi soir l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (Unrwa) à Gaza, sans faire de victimes, ont indiqué l'agence onusienne et des services de sécurité à Gaza.

«Un engin a explosé à proximité du mur d'enceinte du QG de l'Unrwa à Gaza, à une dizaine de mètres de la porte, sans faire de victime ni de dégât», a affirmé Adnane Abou Hasna, porte-parole de l'agence onusienne. De leur côté, les services de sécurité ont indiqué qu'une enquête avait été ouverte après l'explosion de «deux engins artisanaux qui ont causé des dégâts limités et n'ont fait aucune victime».

FINLANDE

Elections législatives

Les Finlandais ont commencé à voter dimanche pour des législatives qui devraient porter au pouvoir le parti du Centre (opposition), qui veut rompre avec l'immobilisme du gouvernement de droite-gauche, promettant de faire sortir le pays de trois ans de crise.



Le scrutin s'est ouvert à 6h00 GMT (6h00 locales), et doit s'achever à 17h00 GMT, heure à laquelle sont attendus les premiers résultats.

Près de 1,3 million d'électeurs, soit 31,9%, ont déjà voté par anticipation pour choisir les 200 députés du Parlement de ce pays nordique dirigé traditionnellement par des coalitions de partis parfois hétéroclites. Le favori des sondages au poste de Premier ministre est le député Juha Sipila, 53 ans, ancien homme d'affaires. «Notre pays mérite mieux», écrivait M. Sipila sur son blog samedi.

«La politique doit retrouver un climat

de confiance», disait-il. Derrière le Centre, crédité d'environ 24% des intentions de vote, trois partis luttent pour la deuxième place, qui ont fluctué chacun entre 14 et 17% lors de la campagne.

Il s'agit des conservateurs du Premier ministre Alexander Stubb, des sociaux-démocrates du ministre des Finances Antti Rinne et des Vrais Finlandais emmenés par Timo Soini (droite eurosceptique, opposition).

La participation est vue en hausse. Lors du vote anticipé, ouvert du 8 au 14 avril, 31,9% des inscrits se sont déplacés, soit 0,7 point de plus qu'en 2011.

IRAK

90.000 personnes ont fui les combats dans la région de Ramadi

Plus de 90.000 personnes ont fui les combats entre forces gouvernementales et le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans la région de Ramadi, dans le centre de l'Irak, a indiqué hier dimanche l'ONU.

«Les organisations humanitaires tentent d'apporter leur soutien à plus de 90.000 personnes fuyant les combats dans la province d'Al-Anbar», dont Ramadi est le chef-lieu, précise un communiqué des Nations unies.

«Notre principale priorité est de livrer de l'aide d'urgence -nourriture, eau et abris- aux populations en fuite», a indiqué Lise Grande, coordinatrice humanitaire pour l'ONU en Irak.

Selon un communiqué vendredi du bureau des Affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), 4.250 familles ont quitté leurs foyers à Ramadi depuis le 8 avril.

L'Ocha précise que 9.000 personnes ont dû fuir le secteur d'Albu Faraj et se réfugier dans le centre de Ramadi, «dans des écoles et des mosquées, ou sont parties à Bagdad».

Selon le ministère irakien de l'Intérieur, 1.800 familles récemment déplacées de la province d'Al-Anbar se sont installées à Bagdad.

L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime à 2,7 millions le nombre de personnes déplacées en Irak depuis le début de l'année dernière, dont un demi-million d'habitants de la province d'Al-Anbar.

Une grande partie de ces déplacés proviennent de la province d'Al-Anbar, où des combats entre forces gouvernementales et insurgés avaient provoqué le déplacement de plusieurs centaines de milliers de personnes avant même la vaste offensive lancée en juin 2014 par l'EI en Irak et qui lui a permis depuis de s'emparer de larges pans de territoire.

LIGUE ARABE

Prochaine réunion des chefs d'Etat-major arabes pour étudier la mise en place d'une force militaire

Les chefs d'Etat-major des pays membres de la Ligue arabe se réuniront mercredi au Caire pour étudier la mise en place d'une force militaire conjointe, a indiqué un responsable de l'organisation panarabe.

Les chefs d'Etat-major se réuniront au siège de l'organisation panarabe pour étudier notamment «la composition, les mécanismes d'action et le budget» d'une telle force, a indiqué hier un haut responsable de la Ligue arabe, cité par la presse.

Leurs recommandations devront être entérinées dans les trois mois par le Conseil de défense de la Ligue, qui regroupe les ministres de la Défense et des Affaires étrangères. Les chefs d'Etat

arabes avaient, rappelle-t-on, approuvé lors de leur sommet annuel fin mars, la création de cette force destinée notamment à combattre les groupes terroristes au moment où les éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) multiplient les atrocités dans la région.

L'organisation panarabe présentait depuis plusieurs mois comme un «besoin pressant» la constitution d'une telle force, notamment pour combattre Daech, qui s'est emparé de larges pans de territoire en Irak et en Syrie, et poursuit sa progression en Libye et dans le nord de la péninsule du Sinaï égyptien.

L'ONU appelle à agir concrètement pour la prévention du crime et la justice pénale



Le chef de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a appelé, lors du Congrès de l'ONU contre le crime qui s'est achevé hier à Doha, les Etats membres à traduire en action concrète la Déclaration de Doha qui a été adoptée au premier jour de la conférence.

«Le défi auquel nous sommes tous confrontés aujourd'hui est de traduire cette déclaration en action concrète. Je suis encouragé par la détermination de nos hôtes à faire de Doha un point de départ et nous nous réjouissons de travailler avec eux, et d'autres partenaires, pour traduire les mots de la déclaration en résultats tangibles», a déclaré le Directeur exécutif de l'ONUDC, Yury Fedotov, dans un discours à la séance de clôture du Congrès contre le crime.

La Déclaration de Doha, qui a été adoptée par acclamation par les délégués à l'ouverture du Congrès le dimanche 12 avril, «est une déclaration politique qui reconnaît l'importance du renforcement de la prévention du crime et des systèmes de justice pénale. Elle est fondée sur l'équité, la justice et l'humanité, et motivée par la nécessité de satisfaire les droits de tous les individus», a déclaré M. Fedotov. Le document souligne l'engagement et la volonté politique des Etats membres de mettre en œuvre des stratégies et des programmes de prévention du crime et de justice pénale qui favorisent l'état de droit aux niveaux national et international, a-t-il ajouté.

Dans cette déclaration de 13 pages, les participants du Congrès se sont engagés à des approches globales pour lutter contre toutes les formes de criminalité, de violence, de corruption et de terrorisme.

Ils se sont en outre engagés à un certain nombre d'actions spécifiques, notamment à adopter des politiques et programmes nationaux inclusifs en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale, à garantir le droit de chacun à un procès équitable sans retard excessif, à examiner et réformer les politiques d'aide juridique, à intégrer une perspective liée au genre et les préoccupations concernant les jeunes dans les efforts de la justice pénale, et à lutter contre la corruption et améliorer la

transparence dans l'administration publique. La Déclaration sera soumise à la prochaine session de la Commission des Nations unies sur la prévention du crime et la justice pénale, qui se tiendra à Vienne du 18 au 22 mai. Le congrès a également eu lieu avant un important sommet à New York en septembre sur le futur programme de développement mondial.

M. Fedotov a estimé qu'il n'y avait pas de meilleur exemple de la signification de ce congrès que les informations d'aujourd'hui indiquant que 700 migrants se seraient noyés au large des côtes de l'île italienne de Lampedusa.

«De telles tragédies doivent servir à renforcer notre détermination à garantir que nous mettons en œuvre la Déclaration de Doha au nom des victimes d'actes criminels, y compris les migrants, et que nous traquons les contrebandiers qui se nourrissent du désespoir», a-t-il dit. Il a appelé «tous les pays, les organisations intergouvernementales et la société civile à travailler ensemble dans un esprit de coopération «pour mettre fin à ces morts inutiles».

Pendant huit jours, des centaines de ministres, décideurs, universitaires et dirigeants de la société civile, ont discuté des liens entre la prévention du crime, la sécurité, la justice et le développement durable, lors de nombreux débats, de discussions, de séances plénaires, d'ateliers et de manifestations parallèles.

Un vaste éventail de sujets a été abordé, allant de l'Etat de droit à la contrebande des migrants, et de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages à la violence contre les femmes et les enfants.

Le Congrès de Doha contre le crime a marqué le 60e anniversaire du premier congrès qui s'est tenu en 1955. Pour la première fois, le secrétaire général de l'ONU, le président de l'Assemblée générale et le président du Conseil économique et social ont assisté à un Congrès contre le crime. Le Congrès contre le crime se tient tous les cinq ans et la prochaine session aura lieu au Japon en 2020.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BLIDA

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 096 209019163810

DIRECTION GÉNÉRALE

N° : 200 /CHU/DG/2015

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL RESTREINT N° 04/2015

Conformément aux dispositions de l'article N° 49 Alinéa 02 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire du Blida déclare l'Avis d'appel d'offres national restreint N°04/2015 se rapportant la fourniture de FLUIDES MEDICAUX au profit du CHU de Blida, Repartis en Cinq (05) lots, paru dans les quotidiens nationaux (DK NEWS et EL Mouharrir El Yaoumi) respectivement le (31/03/2015 et 01/04/2015) : Infructueux, et ce conformément aux dispositions de l'article N°44 du décret sus-cité.

Motif d'infructuosité :

Aucune offre n'a été reçue

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DIRECTION ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
N° 031/2015
2^{eme} MISE EN DEMEURE

Suite aux multiples visites effectuées sur site, il a été constaté l'abondant total du chantier malgré le règlement de la situation des travaux N° 01 en date 31/12/2014.

De ce fait, l'entreprise **E.T.P.B.S MOUSSER SONIA** sis à **cité HACHEMI ILOT J3 N°61** à **Sétif** titulaire du marché N° 106 en date du **24/06/2013** portant sur **Réalisation d'un auditorium 600 Places EL HIDHAB, Lot : Gros œuvres avec annexes**, est mise en demeure de reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires dans un délai de 07 jours dès son apparition dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, nous serons obligés de procéder à la résiliation du marché à tort conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 319 965 du 20/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 15/2015

NIF : 411024000009010

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida lancé un avis d'appel d'offres national restreint :

Projet : Réalisation d'un établissement pénitentiaire 500 détenus à la commune de L'arbaa wilaya de Blida en lot unique.

Les entreprises intéressées qui possèdent une copie légalisée de certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale bâtiment) catégorie 5 (CINQ) et plus pour l'entreprise seule ou pour le chef de fil d'un regroupement et catégorie 4 (QUATRE) et plus pour les autres membres en cours de validité et ayant déjà réalisé au moins un projet des travaux de construction classé en catégorie « C » ou plus durant les dix (10) dernières années peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Blida sis à **Cité des frères ZEDRI BEN BOU LAÏD, Blida**.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité :

1- Offre technique :

Déclaration à soucrire, Déclaration de probité, registre du commerce, certificat de qualification, identification fiscale, moyen humains et matériels, capacité financière, extrait de rôle ainsi que les pièces fiscale et para fiscale, les attestations de bonne exécutions, Caution de soumissionnaire.....etc.

2- Offre Financière :

- Lettre de soumission dûment remplie datée et signée.
 - Bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé et signé.
 - Devis quantitatif- estimatif de l'offre dûment rempli paraphé et signé.
- Et cela conformément à l'article 14 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.**

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, devront être déposées à la D.E.P de BLIDA sous double enveloppe cacheté et anonyme. L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant l'intitulé du projet :

DEP DE BLIDA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 15/2015

Réalisation d'un établissement pénitentiaire 500 détenus à la commune de L'arbaa wilaya de Blida en lot unique.

La date de dépôts des offres est fixée au 45 eme jour à compter de la 1^{ere} parution du présent avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP (Avant 12h 00). Si la date de dépôts des offres coïncide avec un jour férié ou week-end, le dépôt se fera le jour ouvrable qui suit. Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour du dépôt des offres à 14h00mn. Si la date d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit. La validité des offres égale à la durée de préparation des offres augmentées de trois (03) mois.

DK NEWS

Anep : 319 954 du 20/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription administrative de Rouiba
Commune de HEURAOUA
NIF: 41000200001608501042

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 06/2015

La commune lance un avis d'appel d'offre national restreint pour les travaux de réhabilitation et réfections des écoles suivant:

N°	Ecole	Eligibilité	Durée de préparation des offres
01	Didouche Mourad		
02	Hassiba Ben Bouali		10 jours
03	Ahmed Aroua		
04	Bachir Ibrahimi		
05	Larbi Ahmed		15 jours
06	Ali Bennabi		
07	Ecole 762logts RHP		
08	Ecole 668logts RHP		17 jours

Les entreprises, qualifiées dans le domaine et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service technique de l'APC, contre le paiement de 1500 DA au niveau du trésorier intercommunal à RÉGHAIA.

Les offres seront déposées au niveau du service technique de l'APC sous forme de double pli fermé. Les dossiers des soumissions comprendront une offre technique et une offre financière à savoir:

b- **L'offre technique comprendra:** les pièces suivantes pourvues récente en 03 exemplaires.

- ❖ la déclaration à soucrire (selon le modèle ci-joint).
- ❖ La déclaration de probité (selon le modèle ci-joint).
- ❖ Le reste des documents énumérés à l'article 09 page 4 contenu dans le cahier des charges

b) **L'offre financière comprendra :**

- ❖ La soumission (selon le modèle ci-joint) dûment signée et visée par le soumissionnaire.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment signé et visé (cachet) par le soumissionnaire.
- ❖ Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé et visé (cachet) par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit comporter la mention:

A M^{me} la Présidente de l'APC
Avis d'appel d'offre national restreint N° : 06 /2015
<A ne pas ouvrir>

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard 10^h30. L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 10^h30, en séance publique. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant la période du délai de préparation des offres augmenté de 03 mois.

DK NEWS

Anep : 319 957 du 20/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat
Direction des Travaux Publics

Avis d'appel d'offres national restreint N° 16/2015

N° DE L'OPERATION: F.S.D.R.S./302.089/262.103/13/09

INTITULE DE L'OPERATION: REHABILITATION DES CC ET CW

IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408015000003070

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRE CONCERNANT:

Lot n°06 : Raccordement de l'ouvrage d'art situe OUED-OM MENAS

Retrait des D.A.O : Les entreprises ayant la qualification dans le domaine travaux publics activité principale, classée à la catégorie 04(quatre) et plus .Intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics - route de Djelfa - Laghouat, dès la parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposés 21 jours à 14h00 , a compter de la date de la première parution du présent avis sur un quotidien national ou le BOMOP.

L'offre est présentée sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offre, l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (Soumission à ne pas ouvrir). Cette enveloppe comportera deux autres enveloppes scellées :

1-Enveloppe de l'offre technique : Doit comporter les pièces suivante :

- Déclaration à soucrire
- Déclaration de probité
- copie légalisée d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés année 2014
- copie légalisée du certificat de qualification
- copie légalisée de l'extract de rôle apurée ou par échéancière
- copies légalisées des mise à jour de CNAS, CASNOS, CACOBATH année 2014
- copie légalisée du casier judiciaire en cours de validité
- copie légalisée du registre de commerce
- copie légalisée du carnet d'identification fiscale
- Liste du matériel
- Liste des moyens humaine année 2014
- copies légalisées des références professionnelles
- planning prévisionnel des travaux
- copie légalisée des bilans trois année dernier 2012-2013 - 2014
- Le cahier des charges

2-Enveloppe de l'offre financière : porte la mention – offre Financière – et doit comporter :

- la lettre de soumission,
- Le bordereau des prix unitaires
- le devis quantitatif et estimatif

Séance d'ouverture des plis : L'ouverture des plis techniques et financiers dans le dernier jours de déposé les offres , prévue en séance publique et se tiendra au siège de la Direction des Travaux Publics -Route de Djelfa - Laghouat, le jour de dépôt des offres à 14 H 30 M .

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

* Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt et d'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant (la date limite de dépôt des offres).

NB : jours à compter de la date limite de dépôt des offres.111 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres

DK NEWS

Anep : 319 963 du 20/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 13:45 Autre : Météo
 13:55 : Les feux de l'amour
 15:10 : Un tueur au visage d'ange
 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
 19:00 Autre : Le juste prix
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h30 Loterie Tirage du Loto
 20h35 Météo
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
 20h55 Série humoristique Doc Martin
 21h55 Série humoristique Doc Martin
 22h45 Série humoristique Doc Martin
 23h45 Série policière New York Unité Spéciale

2

06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
 09:05 : Marathon des sables
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Autre : Météo outremer
 11:00 Autre : Motus
 11:30 Autre : Les Z'amours
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 13:00 Autre : Météo 2
 13:03 Autre : Journal
 13:50 Sport : En route pour la finale
 13:51 Autre : Météo 2
 13:55 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:45 : Comment ça va bien !
 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
 18:15 Autre : Joker
 18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19h55 Météo 2
 20h00 Journal
 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
 20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
 20h49 Magazine musical Alcaline l'instant
 20h50 Météo 2
 20h55 Série policière Broadchurch
 21h40 Série policière Broadchurch
 22h30 Culture Dans les coulisses de «Broadchurch»
 23h10 Automobilisme Tour aut

3

06:00 Autre : EuroNews
 06:45 Culture Infos : Ludo
 06:46 : Krypto le superchien
 06:56 : Krypto le superchien
 07:07 : Krypto le superchien
 07:18 : Krypto le superchien
 07:33 : Marsupilami
 08:01 : Bob l'éponge
 08:27 Série TV : Shaun le mouton
 08:34 Série TV : Shaun le mouton
 08:41 : Peanuts
 08:50 Culture Infos : Dans votre région

(1ère partie)
 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
 10:45 Culture Infos : Consomag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:45 Autre : Questions au gouvernement
 15:55 Culture Infos : Sénat info
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h38 Météo
 20h00 Magazine sportif Tout le sport
 20h10 Automobilisme Tour auto
 20h15 Météo régionale
 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
 20h50 Culture Laurent Gerra et Julien Clerc en toute vérité
 22h50 Météo
 22h53 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
 22h55 Grand Soir 3

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
 06:55 Autre : Le Before du grand journal
 07:22 Autre : La météo
 07:23 Autre : Le petit journal
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
 08:02 Autre : La météo
 08:04 : Zapsport
 08:05 Série TV : Anger Management
 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
 10:05 Culture Infos : Le tube
 10:45 Cinéma : States of Grace
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Série TV : Spotless
 15:00 Série TV : Spotless
 15:55 Culture Infos : L'effet papillon
 15:55 Série TV : Ma pire angoisse
 16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
 18:10 Série TV : Les tutos
 18:12 Série TV : Les tutos
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT

19h05 Talk show Le grand journal
 20h05 Talk show Le grand journal, la suite
 20h25 Divertissement Le petit journal
 21h00 Magazine d'information Spécial investigation
 22h35 Comédie Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?

M

06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:55 Autre : Météo
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 10:10 Série TV : Raising Hope
 10:30 Série TV : Raising Hope
 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Autre : Météo
 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
 13:45 : Le manoir de Cold Spring
 15:40 Série TV : Mistresses
 16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
 17:20 Autre : Les reines du shopping
 18:25 Autre : Les reines du shopping
 19h45 Le 19.45
 20h10 Série humoristique Scènes de ménages
 20h55 Téléréalité Top chef
 23h20 Magazine culinaire Les «Top chef» Awards 2015

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Doc Martin



Résumé

Pour partir en voyage de noces avec Julie, Doc Martin a trouvé sa remplaçante : une magnifique jeune femme, Adriana Soupov, qui, pour soigner l'épisode dépressif de Bernard Grosley, s'engage avec lui dans un protocole de «calinothérapie». Les voyant échanger caresses, sourires et baisers, le village est perplexe : comment Grosley a-t-il pu séduire une telle beauté ? Et si cette belle Slave n'était pas seulement médecin, mais également une «professionnelle» du charme et du contact amoureux ? Tout le monde s'interroge...

2

20h45

Broadchurch



Résumé

Pendant que se déroulent les dernières plaidoiries du procès de Joe, Alec Hardy et Ellie Miller suivent de nouvelles pistes. Le policier sait qui a volé la mallette du procureur contenant la photo de Claire portant le pendentif de Pippa. De son côté, Miller échafaude une nouvelle hypothèse incriminant le couple Ashworth. Elle parvient à joindre Claire sur son portable pour demander une explication. Alà barre, Sharon Bishop, intraitable, remet en cause les paroles de Lucy et l'accuse d'avoir produit un faux témoignage...

3

19h30

Signé Mireille Dumas



Résumé

Laurent Gerra et Julien Clerc, deux personnalités en apparence très différentes, s'illustrent avec brio dans leurs domaines respectifs, l'imitation pour l'un, la chanson pour l'autre. Les deux artistes se vouent une admiration mutuelle et se retrouvent souvent entre amis le temps d'une chanson. Le premier, tonton flingueur de la politique, est devenu en 20 ans l'imitateur préféré des Français. En 45 ans de carrière, le second a enchainé d'immenses succès, de Ma préférence à Femmes je vous aime. Ils ont pour point commun de se donner entièrement à leur public mais d'être très réservés sur leur vie privée. Julien Clerc a eu cinq enfants, avec trois femmes différentes. Sans fard et en toute vérité, allant du rire à l'émotion, Ils nous offrent des facettes surprenantes de leurs existences.

CANAL+

20h55

Spécial investigation



Résumé

Durant un an, Paul Moreira a rencontré et questionné les nouveaux électeurs du Front national, sur le terrain, loin des élites, dans le but d'établir une relation sur le long terme pour pouvoir confronter avec bienveillance leurs idées à la réalité d'une enquête de terrain. Un an de tournage, un an d'échanges d'homme à homme pour comprendre les raisons du basculement de leur vote, faire la chasse aux clichés et débusquer les impostures. Peur de l'islam, aide sociale aux étrangers, crise économique, dictat de Bruxelles : toutes les questions que ces nouveaux électeurs du FN expriment. Paul Moreira les a posées aux élites françaises, puis est retourné porter ces réponses sur le terrain, pour faire le tri entre fantasme et réalité. Des échanges forts, qui réservent quelques surprises.

M

20h50

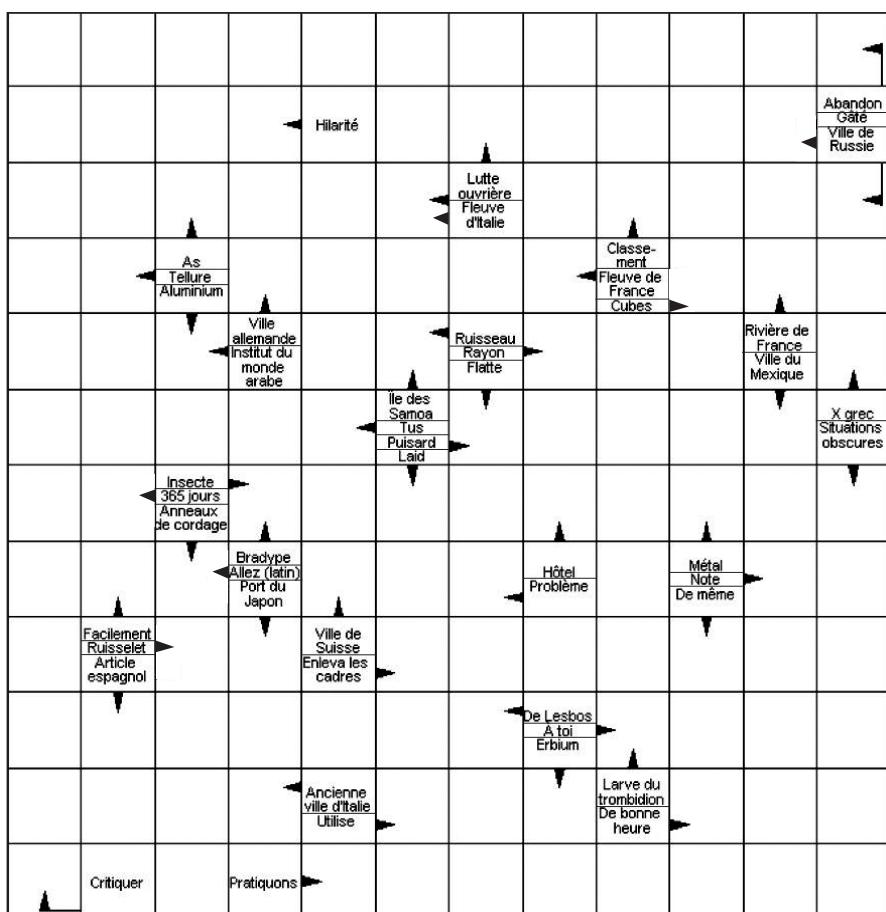
Top chef



Résumé

Après douze semaines de concours au plus haut niveau, le grand gagnant de «Top Chef» 2015 va affronter Pierre Augé, le tenant du trophée du «Choc des Champions», remporté face à Jean Imbert l'année dernière. Les deux candidats vont s'affronter autour d'un menu complet composé à partir des produits les plus consommés par les Français : une entrée à base de carottes, un plat chaud à base de cabillaud et un dessert à base de poires. Le jury sera présent pour juger chaque assiette et attribuer un point à celle qu'il préfère. Le public aussi aura son mot à dire : le temps de cette soirée, les téléspectateurs seront le cinquième juré et pourront, via un vote Audiotel ou sms, voter pour l'assiette qu'ils préfèrent et attribuer un point supplémentaire au candidat de leur choix.

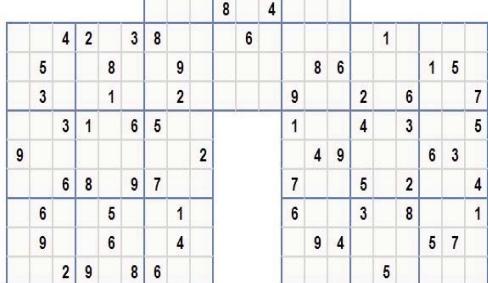
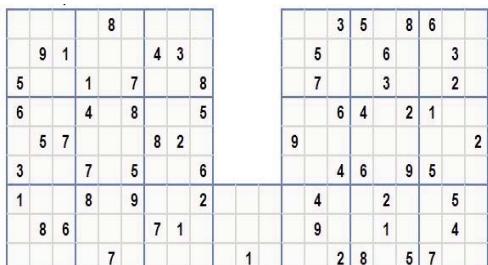
Mots fléchés n°928



Samouraï-Sudoku n°928

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



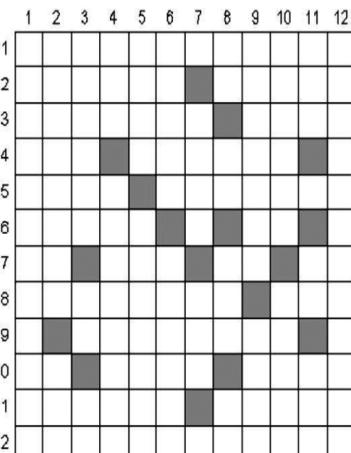
Mots croisés n°928

Horizontalement:

- Prude
- Planète - Aigres
- Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de 4
- Ville du Pérou - Spectacle
- Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grossso
- Ville d'Italie - Einsteinium
- Silicium - Riv. de Rouma-
- nie - Tour - Simon
- Epiphyte - Baie des côtes de Honshu
- Décliner
- Infinitif - Addition - Garin de Paris
- Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
- Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

Verticalement:

- Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium -étain
- Fille de Cadmos - Retarder
- Objectifs - Médicament
- dont l'alcool est l'excipient
- Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
- Candide - Racaille
- Déca - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
- Amagrir - Individu
- Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle- Guinée par l'Indonésie
- Colère - Problème - Trinitrotoluene
- Tromperies



7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

Proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé un 20 Avril

1967 : France : dernier duel au fleuret entre les députés Gaston Defferre (socialiste) et René Ribière (gaulliste), se soldant par la « victoire » du premier (une estafade infligée à son adversaire).

1970 : la Principauté de Hutt River se proclame indépendante de la Fédération australienne.

1989 : sortie de la console portable de Nintendo, la Game Boy.

1997 (France) : Jacques Chirac annonce qu'il dissout l'Assemblée nationale.

2002 : élection présidentielle en France. Le candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen accède au second tour, ce qui est vécu comme un séisme politique dans l'histoire de France (21 avril (expression politique)).

2012 : résolution n° 2043 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Moyen-Orient.

Célébrations :

- Angleterre : Fête de l'anniversaire de la reine, Élisabeth II du Royaume-Uni née en 1926.

- Brésil : Fête de Tiradentes, jour férié célébrant la mort de l'indépendantiste Joaquim José da Silva Xavier.

- États-Unis : Texas : San Jacinto Day (en), Fête de San Jacinto, anniversaire de la bataille de San Jacinto.

- Indonésie : Journée de la femme ou jour Kartini célébrant l'anniversaire de Kartini.

BOXE/WSB (13^È JOURNÉE)
ALGÉRIE- MAROC
Les «Faucons du désert» dominent les «Lions de l'Atlas» (4-1)



L'équipe algérienne des «Faucons du désert» a battu son homologue marocaine les «Lions de l'Atlas» (4-1), samedi soir à la salle Chalane-Hocine de Blida, pour le compte de la 13^È journée de la World Series of boxing (WSB). C'est la deuxième victoire de la franchise algérienne conduite par le trio Marmoud Bahous, Rabah Hamadache et Ouadahi Boualem, dans cette compétition mondiale. L'Algérie a été représentée dans cette rencontre du groupe (A) par Zouheir Toudjine (49 kg), Hamachi Fahem (56 kg), Boudiaf Ahmed (64 kg), Ilyas Abadi (75 kg) et Houna Bouziane (91 kg). Les Algériens ont surclassé leurs homologues marocains, en remportant quatre victoires, dont deux par KO technique. Les victoires algériennes ont été l'œuvre de Zouheir Toudjine, Boudiaf Ahmed (TKO), Ilyas Abadi, médaillé d'or aux jeux méditerranéens-2013 de Mersin en Turquie et Houna Bouziane (TKO). Au classement individuel de la WSB, quatre boxeurs algériens figurent dans le Top 10 de leurs catégories respectives. Il s'agit de Reda Benbazziz, 4^È dans la catégorie (60 kg), Ilyas Abadi, 6^È (75 kg), Ahmed Boudiaf, 9^È (64 kg) et Houna Bouziane, 8^È (91 kg). A l'issue de cette victoire, le directeur technique national (DTN), de la Fédération algérienne de boxe, Mourad Meziane, s'est dit «satisfait du rendement des boxeurs». «Sur le plan sportif, nos athlètes ont fait une bonne prestation lors de cette 13^È journée. Ils ont confirmé leur suprématie au plan continental. Félicitations aux athlètes et leurs encadreurs pour le travail accompli», a déclaré Meziane à l'APS. Lors de la prochaine rencontre, la franchise algérienne affrontera son homologue chinoise les «Dragons», le 24 avril en Chine, pour le compte de la 14^È et dernière journée de la saison régulière (première phase) de la WSB.

Résultats de la soirée:

49 kg: Toudjine Zohir (Alg) bat Bekkali Zouhair (Mar) 2-0
56 kg: Hamout Mohamed (Mar) bat Hamachi Fahem (Alg) 3-0
64 kg: Boudiaf Ahmed (Alg) bat El Barbari Hamza (Mar) TKO (3e round)
75 kg: Abbadi Ilyas (Alg) bat Harnouf Said (Mar) 3-0
91 kg: Houna Bouziane (Alg) bat Azzouzi Amine (Mar) TKO (2e round).

Sudoku N°927

1	4	2	3	7	9	6	8	5
3	6	7	4	8	5	9	1	2
5	8	9	6	1	2	4	3	7
7	9	4	5	6	1	3	2	8
2	1	5	8	4	3	7	6	9
8	3	6	9	2	7	1	5	4
4	5	3	1	9	8	2	7	6
6	7	8	2	3	4	5	9	1
9	2	1	7	6	8	4	3	5

3	5	2	7	4	6	8	9	1
9	6	8	1	5	2	3	4	7
4	1	7	3	8	9	6	5	2

3	2	1	4	6	8	7	5	6
8	7	9	2	1	5	6	3	4
4	5	6	3	7	8	1	2	9
2	9	7	8	4	3	5	6	1
6	8	5	1	9	2	4	7	3
1	3	4	6	5	7	2	9	8
9	4	2	7	3	1	8	5	6
5	1	8	9	2	6	3	4	7
7	6	3	5	8	4	9	1	2

JUDO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2015 AU GABON L'Algérie sera représentée par 17 athlètes

Le judo algérien sera représenté par 17 athlètes (9 messieurs et 8 dames) aux Championnats d'Afrique 2015, du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon), a annoncé hier la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Il s'agit de Mohamed Rebbah (-60 kg), Houd Zordani (-66 kg), Oussama Djeddi (-73 kg), Salim Grini (-81 kg), Abderrahmane Benamadi et Fékir Mewane (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), ainsi que Zouani Billel et Amine Mohamed-Tayeb chez les plus de 100 kg.

Chez les dames, l'Algérie sera représentée par Hadjer Mesrem (-48 kg), Djazia Haddad et Meriem Moussa chez les moins de 52 kg, Raïba Tariket (-57 kg), Imène Agouar et Souad Belakhel chez les moins de 63 kg, ainsi Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg).

La Direction technique nationale (DTN) avait abordé le dernier stag au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Ouest d'Alger) avec un large éventail de 48 athlètes (26 messieurs et 22 dames) à partir desquels elle a puisé cette liste réduite de 17 athlètes, qui présenteront les couleurs nationales à Libreville.

Un choix assez évident, car ayant ciblé en grande



partie les médaillés d'or aux précédents Championnats d'Afrique, à l'île Maurice, notamment, Agouar, Oualal, Tariket et Asselah chez les dames, ainsi que l'unique médaillé d'or en individuel chez les messieurs, Lyès Bouyacoub, au moment où Oussama Djeddi, Benamadi et Mohamed-Tayeb (cat. open) s'étaient contentés de l'argent, en individuel.

«Nous avons procédé de la sorte pour donner une chance à tout le monde et ne léser personne. Après avoir vu tous les athlètes à l'œuvre pendant deux semaines, nous avons arrêté la liste définitive, le 17 avril, ne retenant que les éléments qui étaient les plus en forme» a indiqué le DTN Samir Sebaâ à l'APS.

Les plus en forme iront à Libreville

Le Directeur technique national n'a pas caché que «les judokas qui n'ont pas

douvent faire le maximum lors de ces Championnats d'Afrique» a ajouté le DTN.

«Nos athlètes ont bénéficié de plusieurs stages de préparation, en Algérie et à l'étranger, notamment en Allemagne, en Autriche et en République Tchèque, prenant part en parallèle à plusieurs 'Open', à Samsun (Turquie) Düsseldorf (Allemagne), mais aussi au Maroc et en Tunisie. Tout cela a permis de les forger un peu plus et désormais, ils sont prêts pour bien aborder les Championnats d'Afrique» a affirmé Sebaâ.

A deux jours du départ au Gabon, prévu dans l'après-midi du 21 avril, la DTN s'est réjouie de ne déplorer aucune blessure parmi ses rangs. «En guise de précaution supplémentaire, nous avons ménagé les athlètes pendant les trois derniers jours de préparation, pour éviter d'éventuelles mauvaises surprises de dernière minute» a confié Sebaâ.

Depuis samedi, le travail de la sélection algérienne s'est, en effet, basé essentiellement sur les aspects technique et psychologique. A Libreville, les trois premiers jours de la compétition du 23 au 25 avril, seront consacrés aux combats en individuel, au moment où la dernière journée, celle du 26 avril, sera consacrée aux combats par équipes.

HALTÉROPHILIE (ALGÉRIE) 3 athlètes de l'élite en stage de préparation en Pologne

Trois athlètes de la sélection algérienne d'haltérophilie effectueront un stage de préparation d'un mois en Pologne sous la houlette d'un coach polonais, a-t-on appris auprès du Directeur des équipes nationales (DEN), Mohamed Bouabbeche. Les trois athlètes sont Walid Bidani (+105 kg), Missaoui Saddam (94 kg) et Hocine Faradjallah (85 kg). Ces trois haltérophiles ont bénéficié d'une bourse

octroyée par le ministère des Sports, en prévision des Jeux africains en juillet 2015 à Brazzaville (Congo) et des Championnats du monde à Houston (USA) en novembre prochain, ajoute la même source. Bidani, Missaoui et Faradjallah «ont reçu une bourse à l'étranger en leur qualité de mondialistes. Les autres athlètes effectueront leur préparation à Alger» souligne le responsable. Bidani (+105 kg) a été



sacré champion du monde (juniors) en 2014, tandis que Faradjallah (85 kg) a eu la deuxième place au Mondial-2013, dans la même catégorie.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°927

1	4	2	3	7	9	6	8	5
3	6	7	4	8	5	9	1	2
5	8	9	6	1	2	4	3	7
7	9	4	5	6	1	3	2	8
2	1	5	8	4	3	7	6	9
8	3	6	9	2	7	1	5	4
4	5	3	1	9	8	2	7	6
6	7	8	2	3	4	5	9	1
9	2	1	7	6	8	4	3	5

3	5	2	7	4	6	8	9	1
9	6	8	1	5	2	3	4	7
4	1	7	3	8	9	6	5	2

3	2	1	4	6	8	7	5	6
8	7	9	2	1	5	6	3	4
4	5	6	3	7	8	1	2	9
2	9	7	8	4	3	5	6	1
6	8	5	1	9	2	4	7	3
1	3	4	6	5	7	2	9	8
9	4	2	7	3	1	8	5	6
5	1	8	9	2	6	3	4	7
7	6	3	5	8	4	9	1	2

9	6	4	5	7	2	3	8	1
7	5	8	1	3	9	6	2	4
1	3	2	8	6	4	7	9	5
3	2	1	4	8	7	5	6	9
8	9	5	6	2	1	4	3	7
6	4	7	9	5	3	2	1	8
4	8	9	3	6	5	1	7	2
5	7	1	6	2	4	3	8	9
8	1	3	7	6	5	9	4	2

Mots Croisés N°927

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AI■E
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

Mots Fléchés N°927

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOSMER
EDERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLES■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■KILOS
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUT■SE■SI
TIMON■WEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

HANDBALL**CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE EXCELLENCE (PLAY-OFFS)
«Le CRBB Arréridj vise le titre»**

Le CR Bordj Bou Arréridj vise le titre de champion d'Algérie de handball 2014-2015, notamment après sa victoire sur le GS Pétroliers (30-27), samedi à domicile pour le compte de la 4e journée des play-offs du championnat d'Excellence, a indiqué hier le président du club, Adlene Achacha.

«Notre victoire face au champion d'Algérie sortant ne fait que renforcer nos convictions. Nous jouerons le titre et nous allons le confirmer la semaine prochaine quand on va se déplacer chez le co-leader, la JSE Skikda, pour gagner», a déclaré Adlene Achacha à l'APS.

À l'issue de la 4e journée des play-offs, les hommes de Taoufik Zeghdoud occupent la 3e place au classement avec 5 points (2 victoires, 1 nul et 1 défaite), ex aequo avec l'ES Ain Touda, derrière le duo de tête JSE Skikda - CRB Baraki (6 unités chacun).

«Sincèrement, si nous avions eu un meilleur arbitrage, nous serions en tête du classement. C'est pour cela qu'on demande des arbitres à la hauteur lors de notre match à Skikda», a-t-il ajouté. Le patron du Chabab Riadhi Bordj Bou Arréridj nourrit de grandes ambitions cette saison et fait confiance à ses joueurs, capables, selon lui, de se surpasser pour jouer les premiers rôles en championnat et en coupe, où ils ont atteint les huitièmes de finale.

À l'issue de la première phase du championnat, j'ai vu que l'équipe avait le potentiel pour remporter le doublé, ce que nous allons tenter de faire. Je veux une autre finale de coupe d'Algérie après celle de 2009-2010», perdue face au GS Pétroliers à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-il souhaité.

VOLLEY-BALL**NATIONALE «UNE» MESSIEURS
Le NRBB Arréridj sacré champion d'Algérie**

Le NRBB Arréridj a été sacré, samedi, champion d'Algérie de volley-ball (seniors messieurs), à l'issue du troisième tournoi national disputé les 16, 17 et 18 avril dans les salles de Douïra et Bou Ismaïl. Malgré une défaite lors de la première journée du tournoi, jeudi, devant le GS Pétroliers (1-3), les Bordjis se sont rattrapés en s'imposant devant l'ASV Blida (3-0) et l'EF Ain Azel (3-0), pour s'adjuger le titre de champion d'Algérie. Rafik Hacine et ses coéquipiers décrochent ainsi le troisième titre de champion de l'histoire du NRBB Arréridj après ceux remportés en 2011 et 2014 et réalisent le doublé «Coupe-championnat» d'Algérie pour la deuxième année consécutive. Le NRBB Arréridj avait remporté pour la sixième fois de son histoire la coupe d'Algérie, le 10 avril dernier, en battant en finale l'EF Ain Azel sur le score de 3 sets à 0 à la salle omnisports de Chéraga (Alger).

BASKET-BALL**TOURNOI D'EXCELLENCE DE LA SUPER-DIVISION "A"
Le GS Pétroliers concerne le trophée**

Le GS Pétroliers a remporté le tournoi d'excellence du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division "A", en s'imposant en finale devant le CRB Dar Beida (74-48), samedi à Batna. Le GS Pétroliers conserve donc le trophée et représentera l'Algérie au championnat arabe des clubs de la discipline. En match de classement l'US Sétif s'est imposé devant l'IR Bordj Bou Arréridj sur le score de 102 à 83. Le tournoi d'excellence a regroupé les quatre premiers à l'issue de la première phase du championnat d'Algérie de Super-Division "A".

Résultats complets :**Finale :**

GS Pétroliers - CRB Dar Beida 74-48

Demi-finales :

GS Pétroliers - IR Bordj Bou Arréridj 75-62

US Sétif - CRB Dar Beida 99-102 (après prolongations)

Match de classement 3e et 4e places :
US Sétif - IR Bordj Bou Arréridj 102-83

MOBILIS-LIGUE 1/ USM BEL ABBÈS**Yahia Amroune : «Mechiche restera entraîneur même en cas de relégation»**

Le président de l'USM Bel Abbès (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Yahia Amroune, a affirmé hier que l'entraîneur Ali Mechiche, restera à son poste en vue de la saison prochaine, même en cas de relégation de l'équipe de la "Mekerra" en Ligue 2.

«Mechiche c'était mon choix personnel, c'est un technicien compétent qui est en train de réaliser un bon travail depuis son arrivée. Il sera avec nous même si l'équipe descendait en Ligue 2», a indiqué à l'APS le premier responsable du club, soulignant que «la proposition sera



faite à Mechiche à la fin de la saison».

Ali Mechiche, qui occupait le poste de directeur technique sportif (DTS) de l'équipe, s'est vu confié en février dernier les destinées techniques de l'USMBA, en remplacement de Boualem Charef, démissionnaire. Il s'est vu assigner l'objectif principal de sauver le club de la relégation. L'USMBA qui reste sur une victoire remportée à domicile face au champion en titre, l'USM Alger (1-0), pointe à la 11e place au classement avec 32 points, à une longueur seulement du premier relégable, le MCE Eulma.

CR BELOUIZDAD**La direction gèle les salaires jusqu'à nouvel ordre**

La direction du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), a décidé de geler les salaires des joueurs jusqu'à nouvel ordre, au lendemain de la défaite concédée vendredi lors du derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 25e journée du championnat, a appris l'APS samedi auprès du club de la capitale. La décision a été prise par le président, Réda Malek, qui a provoqué une réunion avec le staff technique et les joueurs, pour leur demander des explications après

cette défaite. Par ailleurs, le club a décidé de délocaliser les entraînements du stade du 20-Août 1955 d'Alger, vers un lieu qui reste à déterminer, pour éloigner les joueurs de la pression et de la colère des supporters. Le Chabab pointe à la 8e place au classement de la Ligue 1 avec 34 points, à trois longueurs du premier relégable, le MCE Eulma (14e, 31 pts). Les Belouizdadien accueilleront l'ASM Oran, lors de la 26e journée, prévue les 24 et 25 avril.

**USM HARRACH (TRANSFERT)
300.000 euros, indemnité de transfert d'Abid à l'étranger**

La direction de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football), a fixé l'indemnité de transfert à l'étranger de son attaquant international A, Mohamed Amine Abid, à 300.000 euros, a appris l'APS samedi auprès du club algérois.

Meilleur buteur de l'USMH cette saison avec 9 réalisations, Mohamed Amine Abid suscite depuis le dernier exercice les convoitises des clubs algériens qui aspiraient à s'attacher ses services. Cette saison, la cote du joueur âgé de 23 ans, convoqué régulièrement en équipe nationale A, composée de joueurs locaux, a dépassé les frontières pour taper dans l'oeil de certains clubs du Vieux continent.

Le club belge du Standard de Liège, le Celta Vigo (Espagne) et les deux formations portugaises, Sporting Lisbonne et Sporting Braga, seraient sur les rangs, précise la même source.

Le président de l'USMH, Mohamed Laib, a assuré mardi dernier à l'APS que le club n'avait rien «reçu de concret» concernant un éventuel transfert à l'étranger de son joueur, dont le contrat arrive à terme en juin 2016.

**Le MC Alger, principal bénéficiaire de la 25e journée**

Le derby MC Alger - CR Belouizdad, disputé vendredi à Bologhine pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis a tourné à l'avantage des Mouloudéens (3-0) au moment où le MO Béjaïa (2e) a raté une très belle occasion de reprendre le leadership, après s'être fait surprendre à domicile par l'USM El Harrach (0-1). A Béchar, le CS Constantine a réussi à repartir avec un précieux point dans la course au maintien après avoir tenu en échec la JS Saoura (1-1). Ce qui, cependant, n'aurait pas été le cas si Sayah avait réussi à transformer un penalty pour l'équipe locale à la 90'+5, à la faveur de sa large victoire dans ce qui était le match au sommet de cette 25e journée, le MCA s'éloigne un peu plus de la zone et rouge et se retrouve à la 9e place, avec 33 points, ce qui lui permet de viser une place sur le podium, car ne comptant plus que trois points de retard sur le MC Oran, l'actuel 3e avec 36 points. De son côté, le MOB a raté une très belle occasion de reprendre la 1re place, toujours occupée par l'ES Sétif, qui ne peut donc que se réjouir de ce résultat.

Décès du joueur du DRB Tadjenanet Bouzid Belkhir

Le joueur du DRB Tadjenanet (Ligue 2 algérienne de football) Bouzid Belkhir, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche suite à un accident de circulation, a appris l'APS auprès de son entraîneur Lyamine Bouhergar.

«Nous avons appris la nouvelle avec beaucoup de tristesse, nous

sommes vraiment sous le choc. Je présente mes sincères condoléances à la famille du défunt, et pris Dieu de l'accueillir dans son vaste paradis», a affirmé le coach du DRBT.

Bouzid Belkhir (27 ans) a trouvé la mort dans un accident de circulation entre Oued Al-Athmania et Tadjenanet (wi-



APRÈS SON NUL CONTRE LE CLUB AFRICAIN L'ASO Chlef se complique la tâche

Saïd Ben

Le représentant algérien en coupe de la Confédération africaine de football (CAF), l'ASO Chlef s'est compliqué la tâche en concédant le nul (1-1) à domicile pour le compte du match aller des huitièmes de finale de cette compétition africaine qui s'est déroulé sur son propre stade Boumezrag.

Le match retour prévu entre le 1^{er} et le 3 mai prochain à Tunis sera vraiment très difficile dans la mesure où les gars de Chlef sont plutôt concentrés sur leur survie en Mobilis-Ligue 1. D'ailleurs, ils devront disputer mardi prochain leur match en retard pour le compte de la 25^e journée de la Ligue 1 Mobilis face au MC Oran à domicile.

Il faut dire que le Club africain joue les premiers rôles dans le championnat tunisien et possède des joueurs de talents.

Par contre, les gars de Chlef ont été éliminés récemment en demi-finales de la Coupe d'Algérie. l'ASO, tout en ayant l'esprit au maintien parmi l'élite algérienne (15^e et avant-dernière au classement).

Après avoir difficilement passé le cap des Guinéens d'Horoya Conakry aux tirs au but lors du précédent tour, les coéquipiers de la révélation de la saison, Mohamed Naâmani, se sont donc compliqués la tâche face aux voisins tunisiens.

Ce n'est pas le cas pour l'adversaire tunisien, en course pour le titre de champion de Tunisie cette saison, et qui nourrit dans le même temps de grosses ambitions dans cette joute continentale.



Le club de la capitale tunisienne a été toutefois privé de son meneur de jeu algérien, Abdelloumen Djabou, suspendu même pour le match retour. Ce qui n'est pas le cas pour son compatriote dans l'équipe, le défenseur central, Hichem Belkaraoui, qui, lui, par contre sera aussi prêt pour le match retour sauf cas de force majeur d'ici là.

Daniel Sanchez, l'entraîneur des gars de Bab Jdid s'est montré confiant quant aux capacités de son équipe à passer ce cap de l'ASO surtout après ce nul réalisé à l'aller alors qu'il regrette le but égalisateur des gars de Chlef en fin de partie.

Les Chéliens qui ont misé beaucoup sur ce match aller ont fourni beaucoup d'efforts risquent donc justement de payer à l'avenir dans le contexte physique car ils seront sur le qui vive dans les matchs de championnats pour éviter la

relégation. Ce qui, en plus du nul de l'aller compliquerait également leur tâche sur le terrain à Tunis au match retour.

Le nul qui avantage beaucoup les camarades de l'ex-joueur harachis Belkaraoui, ne décourage toutefois pas les gars de Chlef qui assurent qu'ils feront tous les efforts nécessaires au match retour pour tenter l'exploit d'une qualification.

Le coach de l'ASO Benchouï est déjà concentré sur le prochain match lui qui déclare que «...maintenant il faut tourner la page de ce match de la Coupe de la CAF et penser au match de championnat contre le MCO».

Ce serait, certes un match décisif pour l'ASO face au MCO du fait que les trois points ne doivent en aucun cas être perdus à domicile sinon ce serait la direction de la rétrogradation que suivraient les joueurs chéliens.

SÉRIE A ITALIENNE (31^E JOURNÉE)

Taider retrouve la compétition, Sassuolo accroché par le Torino (1-1)

Le milieu international algérien Saphir Taider a retrouvé dimanche la compétition, lors de la réception de Torino (1-1), en match comptant pour la 31^e journée du championnat italien de football (Serie A). Le joueur algérien n'a pas été convoqué pour le dernier match de son équipe, sur le terrain de l'Atalanta Bergame (défaite 2-1) en raison d'une fracture au nez. Titularisé par l'entraîneur Di Francesco, Taider a joué 62 minutes, avant de céder sa place à son coéquipier Davide Blondini. A l'issue de ce match nul, Sassuolo grimpe provisoirement à la 12^e place avec 36



points, alors que le Torino stagne à la 8^e place avec 44 pts. Propriété de l'Inter Milan, qu'il a rejoint en 2013 en provenance de Bologne, Taider (23 ans) a réussi cette saison à s'imposer dans le dispositif de Sassuolo. Il est convoité par le Torino en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain. La direction de l'Inter Milan a fixé l'indemnité de transfert de Taider à 6 millions d'euros, selon la presse italienne. Taider avait pris part au dernier stage de l'équipe nationale effectué à Doha du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

LIGUE 1/CLASSEMENT DES BUTEURS (25^E J)

Djemaouni met la pression sur Derrardja et Boulemdaïs

L'attaquant de l'ASM Oran Antar Djemaouni est revenu à trois buts de l'actuel meilleur buteur du championnat professionnel de football de Ligue 1, Walid Derrardja (MCE Eulma), en marquant samedi sa dixième réalisation de la saison, à l'occasion de la 25^e journée. Djemaouni a contribué à la victoire de son équipe face au RC Arbaâ (3-2). Avant cette journée, l'ancien attaquant de

l'USM Blida, avait été l'auteur d'un doublé lors du match nul ramené par son équipe du terrain de l'USM El Harrach (3-3).

Djemaouni, recruté par les Oranais l'été dernier de l'AS Khroub (L.2), ravit ainsi la troisième à l'attaquant de l'USMH Mohamed Amine Abid qui partage la quatrième place en compagnie d'Oussama Derfelou (RC Arbaâ) avec 9 buts chacun.

Les deux premières places restent toujours occupées par Walid Derrardja (13 buts) et Hamza Boulemdaïs du CS Constantine (11 buts).

Le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

Classement :

1-Walid Derrardja	(MC El Eulma)	: 13 buts
2- Hamza Boulemdaïs	(CS Constantine)	: 11 buts
3-Antar Djemaouni	(ASM Oran)	: 10 buts
4- Mohamed Lamine Abid	(USM El Harrach)	: 9 buts
-Oussama Derfelou	(RC Arbaâ)	: 9 buts
6- Khaled Gourmi	(MC Alger)	: 8 buts
7- Ali Rial	(JS Kabylie)	: 7 buts
-- Farès Hemiti	(MC El Eulma)	: 7 buts
9- Nouri Ouznadji	(NA Hussein Dey)	: 6 buts
-- Abdelmalik Ziaya	(ES Sétif)	: 6 buts
11- Ibrahim Chenih	(MC El Eulma)	: 5 buts
-- Mohamed Meftah	(USM Alger)	: 5 buts

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE/ 33^E JOURNÉE
(BASTIA-REIMS 1-2)

5^e de la saison pour Aïssa Mandi

Le défenseur international algérien du Stade de Reims, Aïssa Mandi, a inscrit samedi soir au stade Furiani de Bastia, son cinquième but de la saison, lors de la victoire des siens en Corse (2-1) en match comptant pour la 33^e journée du championnat de France de Ligue 1. Les visiteurs ont ouvert le score dès la 5^e minute du jeu par l'entremise de Ngog, avant que le joueur algérien ne réussisse le break juste avant la pause (45+1), d'une reprise de la tête.



Le SC Bastia réduira le score en seconde période grâce à Sio (47th), en reprenant un coup franc botté par le milieu international algérien, Ryad Boudebouz.

Les deux internationaux algériens, titularisés, ont pris part à l'intégralité de la rencontre. A l'issue de cette victoire, Reims fait une belle opération dans la quête du maintien en grimpant à la 14^e place avec 38 points, alors que Bastia stagne à la 16^e position avec 37 pts. Si Aïssa Mandi avait pris part au dernier stage de l'équipe nationale effectué à Doha du 23 au 31 mars dernier, Boudebouz avait dû déclarer forfait pour cause de blessure.

CHAMPIONSHIP ANGLAISE (44^E JOURNÉE)

Watford de Guedioura à six points de la Premier league



L'équipe de Watford où évolue le milieu international algérien Adlène Guedioura, est toute proche d'une accession en Premier league, après sa victoire samedi à domicile face à Birmingham City (1-0), dans le cadre de la 44^e journée du championnat anglais de deuxième division (Championship).

Cette victoire a permis à Watford de se hisser à la position de leader avec 85 points, avec une longueur d'avance sur ses deux poursuivants directs, AFC Bournemouth et Middlesbrough qui comptent 84 pts chacun, à deux journées de l'épilogue.

Watford aura besoin de remporter ses deux prochaines sorties pour assurer son accession, sans attendre les résultats de ses concurrents.

Les deux premiers du classement final accéderont automatiquement en Premier league, alors que les 3e, 4e, 4e, et 5e s'affronteront en fin de saison en barrages de promotion, pour un seul ticket en jeu. Titularisé comme de coutume par l'entraîneur slovène Slavisa Jokanovic, Guedioura a pris part à l'intégralité de la rencontre face à Birmingham, dans son registre habituel de milieu récupérateur. Guedioura (29 ans), auteur d'un but et deux passes décisives lors des trois derniers matchs de son équipe, évolue à Watford à titre de prêt de Crystal Palace (Premier).

C'est la deuxième fois qu'il est prêté à cette formation cette saison puisqu'il avait déjà porté ses couleurs entre novembre et décembre derniers (2 buts en 6 matchs).

EINDHOVEN RETROUVE LE TITRE

Une victoire convaincante 4-1 sur le SC Heerenveen a donné aux joueurs de Phillip Cocu un 22^e titre et une place en UEFA Champions League, à partir de la phase de groupes, la saison prochaine. C'est le premier titre pour le PSV depuis 2008. Il met un terme à quatre victoires de suite de l'AFC Ajax. Grâce à une attaque impressionnante qui a déjà inscrit 84 buts, le PSV n'a pas quitté la première place depuis le deuxième journée.

HAZARD FAIT BIEN LES CHOSES POUR CHELSEA

Le Chelsea FC sera champion en cas de victoire dans ces deux prochains matches après le succès signé contre Man. United.

Le Chelsea FC se rapproche d'un titre en Premier League après son succès 1-0 devant le Manchester United FC. Le leader du championnat d'Angleterre, vaincu depuis janvier, a fait la différence grâce à un but signé Eden Hazard dans la première période. Les joueurs de José Mourinho compte à présent 10 longueurs d'avance sur l'Arsenal FC alors que les deux équipes s'affrontent le week-end prochain.



ALEXIS SANCHEZ ENVOIE ARSENAL EN FINALE DE LA FA CUP

En s'imposant (1-2) après prolongation contre Reading, Arsenal s'est qualifié pour la finale de la FA Cup. Arsenal a dû battre (1-2 a.p.) pour se qualifier en finale de la FA Cup contre Reading, équipe de deuxième division. Alexis Sanchez, auteur d'un doublé, permet aux Gunners d'atteindre la finale d'une coupe et d'envisager un titre cette saison. Arsenal affrontera Liverpool ou Aston Villa le 30 mai prochain à Wembley.

PUBLICITÉ

NEW !

mobtasim



COMPOSEZ

* 6 0 0 #

*90 Minutes d'appels vers Mobilis + 30 Minutes offertes , valables 24 heures jusqu'au 29 avril.

www.mobilis.dz

DK NEWS

 mobilis

Anep : 319 651 du 20/04/2015

ALGÉRIE - BRÉSIL

M. Yousfi reçoit le secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, dimanche à Alger, le secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures, Sergio Franca Danese, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Brésil dans le domaine énergétique, ajoute la même source.

A cette occasion, M. Yousfi a présenté à M. Franca Danese les priorités du secteur national de l'énergie notamment dans les domaines des hydrocarbures et de la recherche scientifique et technique, et a appelé les compagnies brésiliennes à établir un partenariat «fructueux» avec les entreprises algériennes, ajoute le ministère.

De son côté, le secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures a renouvelé l'intérêt des entreprises de son pays à être plus présentes en Algérie.

L'Algérie un «partenaire de choix» du Brésil

L'Algérie fait partie des «partenaires de choix» du Brésil, a indiqué dimanche à Alger, le secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures, Sergio Franca Danese.

«Le Brésil va s'engager, à l'occasion du deuxième mandat présidentiel de la présidente, Mme Dilma Rousseff, dans une action de valorisation de sa politique avec l'Afrique, notamment l'Algérie qui fait partie de nos partenaires de choix», a indiqué M. Danese dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Il a relevé que les relations économiques entre les deux pays étaient «très poussées», faisant observer que le Brésil «a une présence significative en Algérie, notamment dans le commerce».

M. França Danese a indiqué, en outre, que l'Algérie est un «important investisseur au Brésil», citant à ce titre la présence du groupe privé national algérien Cevital.

«Nous comptons développer nos relations dans d'autres domaines comme la défense», a-t-il ajouté, mettant l'accent sur le renforcement du partenariat entre les deux pays.

Par ailleurs, le responsable brésilien a fait savoir qu'il est en visite en Algérie pour remettre au président Bouteflika une lettre de la présidente brésilienne Rousseff «dans laquelle elle a accepté l'invitation du président Bouteflika d'effectuer une visite en Algérie au cours de l'année 2015», a-t-il dit.

M. França Danese a estimé que cette visite «permettra de relancer le processus de renforcement des relations bilatérales déjà très développées».

APS

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PRÉSIDENT RWANDAIS, PAUL KAGAME, EN VISITE D'ETAT DE TROIS JOURS EN ALGÉRIE

Amitié et coopération

Le président rwandais, Paul Kagame, est arrivé hier après-midi à Alger pour une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Le président rwandais a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Hauaoui-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et des membres du gouvernement.

La visite du président rwandais «sera l'occasion pour les deux pays, qui par-

tagent des liens traditionnels d'amitié et de coopération, de procéder au plus haut niveau à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun, notamment africaines», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République. Les discussions qui auront lieu entre les membres des deux déléga-

tions «permettront aux deux parties d'identifier les voies et les moyens de promouvoir leurs échanges et leur coopération dans tous les domaines, y compris avec le concours de leurs opérateurs économiques publics et privés», avait ajouté la même source.

M. Kagame se recueille à la mémoire des Martyrs de la guerre de Libération nationale

Le président rwandais, Paul Kagame, s'est rendu dimanche en fin d'après-midi au Sanctuaire du Martyr (Mqam Echahid) à Alger, où il s'est recueilli à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale.

Accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le président rwandais a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et ob-

servé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution.

M. Kagame a, par la suite, visité le Musée national du Moudjahid où des explications lui ont été fournies sur les différentes étapes histo-

riques de l'Algérie, notamment la Guerre de libération nationale avant de procéder à la signature du registre d'or. Un cadeau symbolique lui a été remis à cette occasion par le directeur du Musée.

Le secrétaire des Relations extérieures du Mexique demain à Alger

Le secrétaire des Relations extérieures du Mexique, José Antonio Meade Kuribrena, effectuera, à partir de mardi, une visite de travail de trois jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux parties feront le point, à l'occasion de cette visite, des «avancées réalisées en matière de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Mexique et examineront les voies et

moyens susceptibles de le développement davantage. Plusieurs accords sectoriels seront signés dans ce cadre», précise la même source.

Les deux ministres procéderont également à un «échange de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun». «En marge de cette visite, la commission mixte de suivi de l'accord de coopération technique, scientifique et technologique tiendra sa première réunion», a-t-on ajouté.

ALGÉRIE - EUROPE

L'Algérie participe à la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe à Strasbourg

L'Algérie participera à la Deuxième partie de la session ordinaire de 2015 de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe qui se tiendra du 20 au 24 avril à Strasbourg (France), a indiqué dimanche un communiqué du conseil de la Nation. «Des débats autour

de nombreuses questions dont les opérations de contrôle et l'impact humain résultant des opérations terroristes», sont au programme de cette réunion, précise la même source.

L'Algérie sera représentée à cette rencontre par

Mohamed Boukhalfa, membre du conseil de la Nation et président du groupe parlementaire du tiers présidentiel. Le parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe en qualité d'invité.

ALGÉRIE - CANADA

Examen de la coopération dans le domaine de l'énergie

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi a reçu l'ambassadeur du Canada en Algérie Mme Isabelle Roy, avec qui il a examiné l'état des relations entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, indique dimanche le ministère dans un communiqué.

Lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le secteur de l'énergie et les possibilités de les renforcer davantage, précise la même source. M. Yousfi a souligné aussi «l'importance d'établir une coopération mutuellement bénéfique notamment dans les domaines de la fabrication locale des équipements industriels énergétiques pour les énergies renouvelables, dans la formation et la recherche-développement».